

La pilule du lendemain déjà en vente

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — Un anovulant, largement prescrit au Québec, se transforme en excellente pilule post-coïtale si la femme en prend deux dans les 72 heures suivant une relation sexuelle (qui s'est déroulée à mi-cycle) et deux autres 12 heures plus tard. Le taux d'efficacité atteint près de 99 pour 100.

Voilà ce qu'a affirmé, hier, le Dr Jacques-E. Rioux, professeur titulaire au département de gynécologie-obstétrique du Centre hospitalier de l'université Laval (CHUL), à l'issue d'un

symposium tenu à Montréal sur le contrôle de la fertilité.

Deux cent cinquante médecins de tous les coins du monde ont participé à ces assises de deux jours, qui se sont déroulées sous le patronage de la Société canadienne de fertilité, en collaboration avec le Comité national français pour la régulation des naissances et la National Association of Family Planning Doctors de Grande-Bretagne.

Selon le Dr Rioux, l'anovulant qui permet cette "mesure d'urgence" est un mélange d'éthinyl-estradiol et de norgestrel, commercialisé sous le nom d'"Ovral". Beaucoup de Québécoises

l'utilisent comme anovulant de tous les jours sans se douter de son pouvoir comme "pilule du lendemain".

Les médecins ont fait cette découverte il y a quatre ans. Elle est confirmée par quelques milliers de cas bien documentés. Ceux qui se sont particulièrement penchés sur le phénomène sont les docteurs Percival Smith, de Vancouver, et Albert Yuzpe, professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'université Western Ontario, à London.

Une pilule-miracle pour les cas-problèmes

Par ailleurs, un nouvel anovulant vient de faire son apparition sur le

marché. Il s'agit d'une pilule micro-dosée ne contenant que de la progestine. Son avantage — immense — est de s'adresser à toutes les femmes qui ne pouvaient recourir à la pilule traditionnelle à cause de contre-indications: âge, diabète, hypertension, problèmes cardiaques, opération au sein, usage de la cigarette, etc.

Cette tolérance de l'organisme chez les femmes réfractaires à "l'autre" pilule est attribuable à l'absence d'oestrogène, une des deux composantes hormonales de l'anovulant classique.

La micro-dosée progestative ne doit (Suite à la page A2, 1re col.)



YVON ST-GELAIS INC.
FUTURS MARIÉS
MÉNAGES COMPLETS
CONCIERGE
LUMINAIRES
525-4671

LE SOLEIL

du rouleau
opticien d'ordonnances

66 PAGES 4 CAHIERS

QUEBEC, JEUDI 14 SEPTEMBRE 1978

82e ANNEE, No 58 PRIX 25¢

jeudi

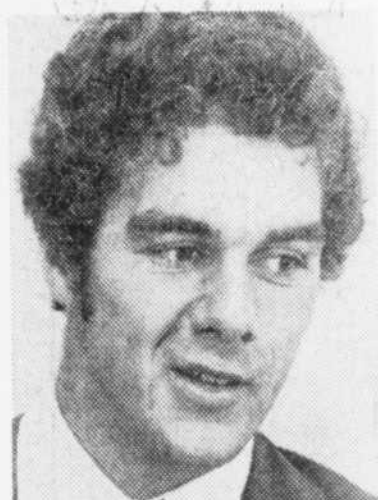


Sadate et Carter au cours d'un échange à Camp David.

Camp David prolongé

Le sommet de Camp David n'en finit pas de finir. Les échanges de propositions et de projets de règlement sont si nombreux, que le sommet ressemble à un véritable bazar oriental. Le président Carter a annulé une tournée électorale pour présider le sommet s'il devait se poursuivre en fin de semaine.

page B-6



Michel Goulet

Goulet chez les Remparts, Tremblay avec les Nordiques

Tout laisse croire que les Québécois reverront à coup sûr Michel Goulet avec les Remparts et Jean-Claude Tremblay chez les Nordiques selon les informations recueillies par notre journaliste Maurice Dumas.

page C-1

Claude Ryan aurait défait Lévesque

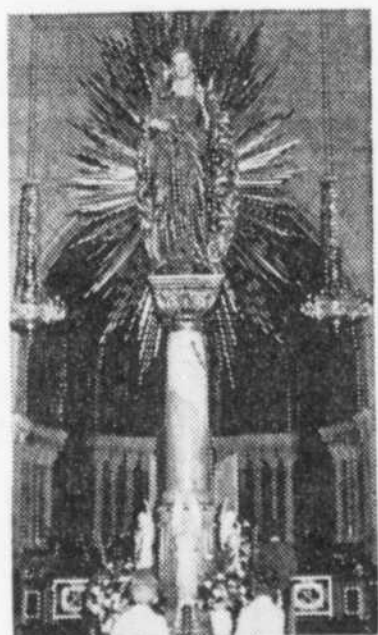
Selon le sondage Goldfarb, les libéraux auraient vaincu les péquistes, si des élections générales avaient été déclenchées en juin dernier, puisque ce sondage a été fait durant ce mois, au Québec. Le parti de Claude Ryan aurait obtenu 49 pour 100 des voix, et celui de Lévesque, 43 pour 100.

pages A-16 et A-17

Relance économique

Le choc de l'élection péquiste éteint, l'incertitude au sujet de la langue levée, le nouveau président de la Chambre de commerce de Montréal affiche un optimisme certain face à une relance tout comme un sondage du Conference Board du Canada révèle une perspective améliorée des investissements privés.

pages A-12, A-15



Les statues sans couronne

Couronnes de sainte Anne disparues

Les recherches de la SQ demeurent vaines à la suite du vol des couronnes des statues de sainte Anne et de son enfant Marie à la basilique de Beaupré, un ménage trop rapide ayant fait disparaître toute trace.

page A-7

Les facteurs fixent la grève au 22 septembre

OTTAWA (d'après PC) — Les facteurs ont décidé, hier, dans une proportion de 82 pour cent de déclencher la grève le 22 septembre si leurs exigences ne sont pas rencontrées.

Le syndicat peut déjà débrayer légalement, mais le président du Syndicat, M. Robert McGarry, hésite à ordonner la grève s'il est possible d'en venir à un accord sans arrêt de travail.

"Nous voulons donner au gouvernement la chance de revenir à la table des

négociations", a déclaré M. McGarry au cours d'une conférence de presse.

Il a expliqué que les facteurs n'avaient pas déclenché la grève depuis 1970.

"Le syndicat regrette d'être placé dans l'obligation de retirer les services de ses membres et comprend les conséquences sérieuses d'un tel geste. Cependant, le syndicat a fait tout les efforts possibles pour en venir à une entente avec l'employeur".

Même si les directives salariales de la Commission pour la lutte contre l'inflation ne s'appliquent plus aux facteurs, M. McGarry a expliqué qu'ils étaient disposés à se contenter d'une hausse de 6 pour 100 de leur salaire de base, en autant qu'ils seront entièrement protégés de l'inflation passée ou future.

Il sera décidé, lundi, si les services seront complètement arrêtés ou s'il s'agira d'une série de grèves rotatives.

Les négociateurs du syndicat et du gouvernement ont été dans l'impossibilité de s'entendre sur l'importance du boni de vie chère et sur la formule qui

(Suite à la page A2, 1re col.)



L'enquête débute. Le cas du jeune Richard Charest est étudié en détails, et la nervosité se lit sur les visages des participants.

Affaire Charest: L'atmosphère réchauffée d'une enquête qui débute

C'est dans une salle pleine à craquer qu'a débuté, à 9h30 ce matin, l'enquête du coroner Jean-Paul Duquette, sur la mort de Richard Charest, le jeune Québécois qui a été trouvé pendu dans un bureau de la Centrale de



Le coroner Jean-Paul Duquette

police de Québec, dans la nuit du 11 au 12 août dernier.

Au moins une vingtaine de témoins ont été assignés pour venir dire ce qu'ils savent sur cette affaire et ils seront entendus par ordre chronologique.

C'est ainsi que le premier témoin à déposer ce matin a été l'agent Alphonse Power, technicien en identité judiciaire à la Sûreté municipale de la ville de Québec, qui a dressé un plan du bloc cellulaire de la Centrale de police où est décédé le jeune Charest.

Il a également été démontré que des tests sanguins effectués sur le jeune Charest ont révélé une teneur en alcool de 14.

Au début des témoignages, le coroner Duquette a servi une mise en garde aux photographes et journalistes, les invitant à ne pas tirer de conclusions trop vite et qu'au besoin, il allait y veiller lui-même.

■ L'affaire Charest, comme il est convenu de l'appeler, suscite les réflexions les plus diverses. LE SOLEIL publie aujourd'hui à la page A-5 l'opinion de André Chandonnet, directeur général du service de réadaptation sociale.

Le coronar par ailleurs invité l'un des avocats de la famille Charest, Me Mario Bilodeau, à s'adresser à la cour supérieure, s'il n'était pas satisfait de ses décisions concernant les témoignages entendus.

Pas moins de huit avocats représentent les divers groupes intéressés à l'affaire Charest, soit Me Réjean Blais, délégué par le Barreau du Québec, Mes Pierre Guimond et Jacques Gagné, du groupe de défense des droits des détenus, Me Ross Goodwin, procureur du Syndicat des policiers de Québec, Me Jean-Charles Brochu, représentant la ville de Québec, Mes André Cloutier et Mario Bilodeau, qui défendent les intérêts de la famille Charest, et Me Michel Bouchard, procureur de la Couronne.

L'enquête se poursuivait ce matin et il se peut qu'elle soit ajournée, en fin d'après-midi, si l'audition des témoins n'est pas terminée.

Quant aux restes mortels de Richard Charest, qui ont été exhumés, le 8 septembre, trois semaines après son inhumation dans une fosse commune du cimetière Saint-Charles de Québec, ils seront gardés à la morgue jusqu'à la fin de l'enquête. C'est ce que LE SOLEIL a appris, hier, de source gouvernementale.

Une autopsie et diverses analyses ont été effectuées sur le corps du jeune (Suite à la page A2, 3e col.)

Le Canada terrain de subversion

LONDRES (d'après CP) — Le Canada est mûr pour la subversion, estime un rapport préparé en Grande-Bretagne par un général anglais.

Le mouvement indépendantiste québécois, le haut taux de chômage et l'agitation étudiante représentent autant de terrains fertiles "pour semer les graines de la subversion" et à exploiter pour des éléments marxistes, indique le major-général Rowland Mans dans son rapport préparé pour le compte du Institute for the Study of Conflict.

Cet organisme à but non lucratif a été fondé il y a huit ans pour fournir des analyses détaillées aux institutions sur l'instabilité politique, la subversion, l'insurrection et la violence.

Le général Mans, rappelant les divers réseaux d'espions soviétiques découverts au Canada ces dernières années, a déclaré que les agents soviétiques ont d'ores et déjà montré de l'empressement à faire tourner une querelle de famille en une lutte d'extermination réciproque.

Complaisance

"La traditionnelle suffisance canadienne, une société ouverte et une certaine attitude à l'effet que 'cela

(Suite à la page A2, 1re col.)

sommaire

Annonces classées	D-4 à D-20
Arts et lettres	B-7, B-8, B-9
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-6
Carrières et professions	D-2, D-3
Consommation	C-10, C-11
Décès	D-21
Economie-finances	A-12 à A-15
Feuilleton	D-16
Horoscope	D-10
Information régionale	B-2, B-3
Mot mystère	D-4
Mots croisés	D-5
Où aller à Québec	B-10
Page documentaire	A-5
Patron	D-8
Pierre Champagne	A-19
Sport	C-1 à C-9
Télévision	B-9

météo

Ensoleillé aujourd'hui avec un maximum de 15 à 17 à Québec. Ensoleillé avec passages nuageux à l'est avec un maximum de 13. Demain, ennuagement.

Détails, page D-4

Laiterie Laval: vote sur les offres patronales

par Jacques DALLAIRE

Les 207 employés de production et les 37 employés de bureau de la Laiterie Laval de Québec décideront, ce soir, en assemblée générale, s'ils acceptent les dernières offres patronales ou s'ils optent pour la grève.

Ces employés ont acquis le droit légal à la grève et tout dépend maintenant du résultat du vote qu'ils tiendront en assemblée générale à la suite du rapport de négociations que leur fera M. Jacques Tardif, représentant syndical du Syndicat national du lait (CSD).

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, M. Tardif a précisé au SOLEIL que la durée de la convention collective constitue le seul point en litige.

L'unité syndicale représentant les 37 employés de bureau en est à sa première convention collective, ayant été accréditée le 27 avril dernier, alors que dans le cas des employés de production, la convention collective est échue depuis le 30 juin dernier.

Pour l'ensemble des employés, la CSD réclamait un contrat d'une durée d'un an, assorti d'une augmentation salariale de \$35 par semaine, compte

tenu du rattrapage à effectuer chez les employés de bureau.

Sans vouloir préciser davantage, M. Tardif a indiqué, hier, qu'il soumettra à l'assemblée générale une proposition globale touchant les clauses salariales, suite aux négociations intensives menées avec la partie patronale.

Laiterie Cité

Ces pourparlers s'inscrivent dans une ronde de négociations impliquant trois autres laiteries de la région de Québec.

Ainsi, lundi soir, c'est dans une proportion de 98 pour 100 que les 75 employés de production de la Laiterie Cité de Québec acceptaient les offres de la direction, une journée avant d'obtenir le droit légal à la grève. Leur convention collective était échue depuis le 30 juin dernier.

Selon M. Tardif, le syndicat a obtenu, entre autres avantages, un 13^e congé férié, deux congés de maladie de plus (on en compte maintenant huit), deux semaines de vacances payées pour les employés ayant de un à cinq ans de service, trois semaines pour ceux ayant

de cinq à 10 ans, quatre semaines pour ceux dont l'ancienneté va de 10 à 20 ans et cinq semaines pour ceux qui comptent plus de 20 ans de service.

Par ailleurs, dans tous les cas de promotion, mutation ou rétrogradation, au chapitre de l'ancienneté, les employés obtiennent un essai franc de 20 jours ouvrables, l'une des concessions patronales majeures, selon M. Tardif.

Le contrat d'une durée de deux ans endossé par les syndicats prévoit une hausse de salaire hebdomadaire de \$25 la première année (62^e cents l'heure) et de \$30 pour la seconde année (75 cents l'heure). Ainsi, le salaire d'un opérateur passera de \$252 à \$307 à la fin du contrat le 30 juin 1980 et celui d'un aide général (équivalent d'un manoeuvre) s'échelonnait de \$226 à \$281.

Répartie sur deux ans, l'augmentation salariale consentie par la Laiterie Cité atteint, selon M. Tardif, \$1,38 l'heure. Le négociateur de la CSD a également souligné que le syndicat avait fait des gains substantiels en ce qui touche les pouvoirs collectifs, notamment la procédure d'arbitrage et

les pouvoirs de l'arbitre. Il en est de même concernant les congés sociaux, le temps supplémentaire et d'autres clauses à incidences monétaires.

Laiterie Chez Nous

M. Tardif a indiqué, d'autre part, qu'il entreprendra le 11 octobre prochain les négociations en vue de la conclusion d'une première convention collective pour les quelque 40 employés de production de la Laiterie Chez Nous de Saint-Raymond de Portneuf.

Ce syndicat a reçu son accréditation le 26 juin dernier. Une première "séance exploratoire" a eu lieu le 8 août dernier.

Laiterie Ste-Claire

Enfin, les 40 employés de production de la Laiterie Ste-Claire de Dorchester, propriété de la Coopérative laitière du sud de Québec, regroupés au sein de l'Association des employés de la coopérative laitière du sud de Québec, ont décidé de changer de camp.

Ils ont en effet quitté les rangs de la Fédération canadienne des associations indépendantes, le 6 septembre dernier, pour rejoindre ceux de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

Leur convention collective actuelle vient à échéance le 24 septembre et déjà des rencontres préliminaires ont eu lieu, selon M. Tardif, "en vue de jeter les bases d'un autre projet collectif".

La pilule du...

(Suite de la première page)

quand même pas devenir une panacée pour toutes les femmes, ont prévenu, hier, le Dr Rioux, du CHUL, et le Dr Jean-Henri Soutoul, président du Comité national français pour la régulation des naissances, chef de service à l'hôpital Brotonneau, de Tours. Car elle présente quelques petits inconvénients dans le rythme des règles et un taux d'échecs légèrement plus élevé que celui de l'anneau à hormones combinées. Elle se situe donc, en ce qui concerne la sécurité, à peu près au niveau du stérilet: 97 pour 100 comparativement à 99,5 pour 100 pour la pilule ordinaire. En outre, elle doit être prise tous les jours et non seulement durant les 21 premiers jours du cycle.

Le Dr Rioux a souligné que les contraceptifs oraux classiques ne devraient jamais être prescrits à une femme de 40 ans qui fume. "C'est la combinaison des deux qui est dangereuse. Prises isolément, la cigarette est encore plus nuisible à la santé que la pilule", a-t-il dit, lançant à la blague: "Ce serait mieux si la cigarette était vendue sous ordonnance médicale et la pilule dans des machines distributrices".

Epidémie chez les adolescentes

Une des observations sur lesquelles se sont entendus les spécialistes du symposium, c'est que les risques d'une grossesse sont plus élevés que ceux de la pilule ou de toute autre méthode réversible de contraception. Or, ont-ils souligné, les médias d'information montent facilement en épingle les risques

des méthodes contraceptives mais parlent très peu de ceux de l'accouchement.

Cette attitude serait à l'origine, à leur avis, d'une épidémie croissante de grossesses non désirées, en particulier chez les adolescentes. Selon la Fondation nationale "March of Dimes", des Etats-Unis, il y aurait dans ce pays 313.000 grossesses non voulues par année chez ces jeunes.

On a affirmé, lors du symposium, que les risques humains résultant de telles grossesses sont extrêmement élevés: plus d'un tiers d'entre elles se terminent par une fausse couche ou un avortement; les risques de mortalité et de maladies causées par la toxémie sont beaucoup plus élevés chez l'adolescente; les bébés nés d'une mère adolescente ont tendance à souffrir d'une difformité quelconque.

Les dangers de l'avortement

Le Dr Soutoul a noté que les médias d'information devraient également jouer un rôle très important en ce qui concerne l'avortement: toutes les femmes qui recourent à ce procédé devraient savoir la vérité, connaître les séquelles (par exemple la stérilité dont elles pourraient souffrir plus tard, a-t-il dit).

A ce propos, le Dr Joséphine Barnes, présidente de l'Association britannique des médecins spécialisés en planning familial, présidente de l'Union professionnelle internationale de gynécologie et d'obstétrique et présidente de l'Association médicale britannique, a déclaré que tout avortement peut endommager l'utérus. "Ce que la légalisation a apporté, ce sont de meilleures conditions, moins de morts, moins de séquelles. Mais toutes les méthodes de contraception sont plus sûres qu'un avortement."

Les facteurs...

(Suite de la première page)

sera utilisé pour réajuster ce boni à l'avenir.

Les facteurs de deux années d'expérience touchent actuellement \$6,65 l'heure.

En plus du salaire de base, le syndicat a demandé un boni de vie chère de 65 cents l'heure pour couvrir les pertes imputables à l'inflation.

Le représentant gouvernemental auprès de l'équipe de médiation affirme que l'Etat est prêt à continuer à verser l'actuel boni de 46 cents l'heure.

Les négociateurs syndicaux ont également demandé une clause de réajustement en vertu de laquelle le boni augmenterait d'un cent chaque fois que l'indice des prix à la consommation augmenterait de 0,35 pour 100 par rapport au niveau enregistré le 1er juillet 1978.

Le Canada terrain...

(Suite de la première page)

ne peut arriver ici" aident à créer les eaux troubles dans lesquelles le poisson révolutionnaire peut nager et se propager", explique le général dans son rapport.

"Il n'est pas sans intérêt de noter que beaucoup d'accords de défense et de sécurité entre le Canada et les Etats-Unis ont été longtemps une cible du KGB", écrit le général.

"Les installations canadiennes du North American Air Defence Command (NORAD), par exemple, sont des cibles prioritaires où il pourrait être plus facile de découvrir des secrets militaires que du côté américain", ajoute le général Mans.

Il indique de plus que les activités toujours grandissantes des réseaux soviétiques au Canada ne sont plus seulement axées sur le classique travail d'espionnage consistant à rassembler des informations mais également sur l'accumulation d'informations politiques, économiques et techniques.

"L'un des éléments inquiétants dans la bataille contre la subversion, indique plus loin le général, est que même quand des Russes ou des agents de leurs satellites ont été démasqués, leur expulsion a été effectuée dans une ambiance de secret laissant à penser que le gouvernement Trudeau ne souhaitait

pas mettre dans l'embarras les gouvernements communistes."

Même quand de la publicité est faite autour de l'événement, "le gouvernement semble davantage préoccupé par des raisons de convenance que par un désir de rendre les faits publics".

Toutefois la réforme constitutionnelle proposée par le gouvernement Trudeau et les heurts entre le premier ministre canadien et son homologue québécois René Lévesque, le général Mans estime qu'il y a de graves risques d'ordre stratégique à se retrouver un jour devant un Canada désuni. Une partie des installations de défense canadienne sont au Québec et, en termes crus, le Canada constitue le poste avancé des Etats-Unis.

"Washington doit prendre note de l'attitude que pourrait prendre un gouvernement québécois futur, même avec un statut de demi-indépendance, spécialement s'il est gauchisant, soit adopter une espèce de neutralité discutée, tout cela aux dépens du système de défense des Etats-Unis", souligne le général.

"Il y a toujours une opposition latente de la part des Québécois à participer à la guerre des autres", précise-t-il.

Presque de la science-fiction

Les spécialistes se sont entendus sur le fait que le contraceptif le plus efficace au monde demeure la pilule, suivie de près par le stérilet.

Quant aux perspectives d'avenir de la contraception, les spécialistes ne s'attendent pas (ou peu) à des progrès majeurs d'ici à la fin du siècle. Les techniques contraceptives expérimentales les plus prometteuses semblent être les injections à effet prolongé, les implantations biodégradables, les techniques chirurgicales réversibles et les agents inhibant la motilité (le mouvement) des spermatozoïdes.

Un contraceptif destiné à l'homme — une implantation de testostérone et d'estradiol — sera soumis à des expériences cliniques dès cet automne. Il est possible qu'il soit sur le marché d'ici cinq à dix ans s'il réussit à rendre inactive la motilité des spermatozoïdes sans affecter l'équilibre des hormones et la virilité.

Par ailleurs, des expériences qui évoquent la science-fiction se déroulent actuellement et pourraient aboutir avant longtemps: il s'agit de l'utilisation d'un aérosol nasal, tant pour les hommes que pour les femmes!

Contenant ce que les scientifiques appellent "une hormone du cerveau central", l'aérosol destiné aux hommes n'affecte que les testicules où la production des spermatozoïdes sera réduite de moitié. Chez la femme, l'aérosol nasal de progestérone a l'avantage de permettre un dosage très faible puisque cette hormone contraceptive se rend directement au cerveau où elle affecte l'hypothalamus et, dans certains cas, empêche l'ovulation.

Cependant, il n'est pas encore question de grèves simultanées.

"Notre grève sera notre propre grève et notre règlement sera notre propre règlement", de dire M. McGarry.

Un porte-parole du ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, a déclaré que ce dernier surveillait de près l'évolution des négociations entre le gouvernement et les facteurs.

Le ministre des Postes a déclaré, hier, que tout sera mis en oeuvre pour éviter une grève des facteurs et que des réunions auront lieu afin de tenter de trouver des solutions de rechange.

Affaire Charest...

(Suite de la première page)

Charest, depuis sa mort, par trois pathologistes judiciaires, les Drs Richard Authier, Michel Marois et Georges Miller. De nombreuses photographies du cadavre ont également été prises par un photographe judiciaire.

Au cours de son enquête, aujourd'hui, le coroner spécial dans cette affaire, Me Jean-Paul Duquette, du district judiciaire de Terrebonne, dans le nord de la métropole, prendra connaissance des rapports d'autopsie et d'analyses et pourra examiner les diverses photographies.

LE SOLEIL a également appris que Mgr Raymond Lavoie, qui a "lancé" toute l'affaire lors de l'homélie choc qu'il a prononcée aux funérailles de Richard Charest, le 16 août dernier, sera appelé à témoigner.

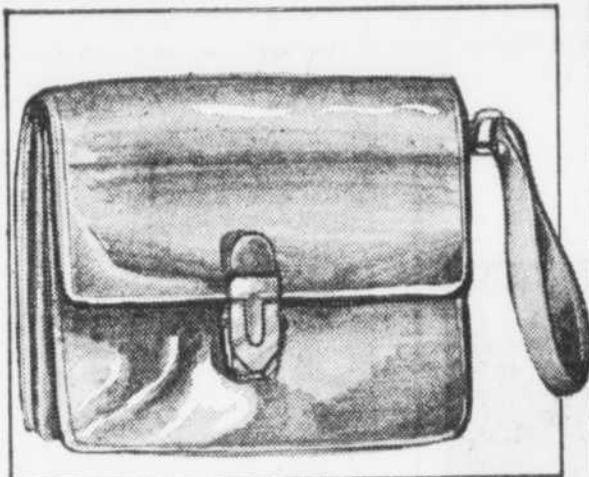
Il devrait ainsi expliquer ce qui l'a poussé à faire ses déclarations pendant les funérailles et dans les jours qui ont suivi et devrait en outre apporter des explications sur les photographies de la victime qu'il a fait prendre par un professionnel, au funérarium, la veille des funérailles, soit le 15 août dernier.

Richard Charest a été conduit au poste de police de Québec, en compagnie d'une trentaine d'autres personnes, le soir du 11 août dernier, suite à une fusillade survenue à l'extérieur d'une brasserie à l'intérieur de laquelle se trouvaient la trentaine de personnes.

Selon certaines sources, au moins deux de ces dernières personnes seraient appelées à témoigner, aujourd'hui, devant le coroner Duquette.

Mgr Lavoie et ces deux ou trois témoins ont été entendus à huis clos par le coroner J.-Armand Drouin, lors d'une pré-enquête sur cette affaire.

le sac
tailleur



Sobre dans son cuir italien, le sous-bras se structure en douceur... joliment compartimenté et raffiné pour le tailleur Noir, brun, bourgogne ou tan. \$80.

la maison
simons
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

le jean
Calvin Klein



Long, étroit, mince, il étire la silhouette... coupé comme pas un dans un denim ultra-souple \$50, sans poche \$48. Ou dans un riche velours de coton côtelé \$60, sans poche \$58.

la maison
simons
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy



le chic
du manteau
noir...

son écharpe
et ses queues de renard!

Avec son grand col écharpe et ses queues de renard, le manteau joue le charme en noir... et le drap de laine vierge lui donne tout son moelleux.

Simplement boutonné sous patte, il se fait profond d'emmanchure avec son épaule raglan et son ampleur contrôlée... choisit le poignet chemisier... De 6 à 14, \$285.

la contemporaine

la maison
simons
place de l'hôtel-de-ville/place sainte-foy

Québec ne négocie pas ses droits de gérance

par Denis ANGERS

"Je ne négocierai pas avec les policiers un revolver sur la tempe!"

Commentant pour la première fois, hier, au cours d'une conférence d'information impromptue, la situation des négociations de la ville de Québec avec ses 425 policiers, le maire Jean Pelletier s'est montré intraitable: "Je ne puis accepter de négocier avec leur syndicat des droits de gérance qui appartient exclusivement à la ville, comme je n'accepterai jamais que les employés nous mènent!"

De plus, selon M. Pelletier, les moyens de pression utilisés depuis le 14 août par les policiers de Québec constituent une dérogation à leur serment d'office. C'est pourquoi, dans une mise en demeure adressée hier au président du Syndicat professionnel de la police municipale de Québec Inc., les avocats de la capitale avisent celui-ci que les autorités municipales tiendront dorénavant "le syndicat, ses directeurs et ses membres entièrement responsables des pertes monétaires encourues, de tous dommages ou de toutes conséquences pouvant résulter des gestes posés ou omis" par eux.

Constatant que les policiers de Québec avaient presque complètement cessé de faire respecter les règlements régissant la circulation routière et le stationnement, le maire Pelletier a par ailleurs admis que la ville subissait, à cause de ces "moyens de pression induits", des pertes sèches de quelque \$7,000 par jour. "Alors que nous imposons entre 650 et 700 contraventions quotidiennes, avant le 14 août dernier, nous n'en décernons que 80 aujourd'hui!" Ces billets d'infractions non appliqués privent conséquemment la ville de revenus variant entre huit et vingt dollars chacun.

Le maire Pelletier devait également opposer une fin de non recevoir aux demandes syndicales visant l'embauche de policiers supplémentaires, dans la ville de Champlain. Pour lui, la ville de Québec ne peut négocier et ne négociera pas avec le syndicat le nombre des constables à son service. "Car, d'affirmer M. Pelletier, il appartient aux seuls élus municipaux de déterminer le niveau d'encadrement policier de la ville".

M. Pelletier a souligné que, selon

les statistiques de 1977, le nombre de policiers en devoir à Québec se comparait avantageusement à celui des autres villes canadiennes de la grosseur de la capitale provinciale.

Incitant enfin les policiers à respecter à compter de maintenant leur serment d'office et les instructions de leurs supérieurs, M. Pelletier a tenu à rassurer la population, déclarant: "Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour que la sécurité et la santé du public soient protégées, malgré les moyens de pression pris par le syndicat des policiers".

Joint par LE SOLEIL en soirée, M. Jacques Dumas, président du syndicat des policiers, s'est dit étonné des déclarations du maire Pelletier. Admettant ne pas avoir consulté la mise en demeure expédiée par la ville, "je l'ai reçue à l'instant", M. Dumas a préféré retarder ses commentaires à demain. "Je dois d'abord rencontrer aujourd'hui (jeudi) mes membres au cours d'une assemblée générale et, après les avoir mis au courant de la situation actuelle des négociations, je pourrai faire part des réactions officielles du syndicat".

Il n'y a pas que les soupes Knorr qui unissent...

par Jacques DUMAIS

— J'ai remarqué que vous aviez, comme nous, les soupes "Knorr".

Mme Aurélie Antonier, fille de Grimentz, en Suisse, découvrait cet autre "swiss product" chez Mme Madeleine Blais, de Sainte-Pétronille, à l'île d'Orléans. Toutes deux sont épiçières dans leur patelin respectif.

— Eh bien, nous nous sommes connues aujourd'hui, n'est-ce pas? dit Mme Aurélie qui, avec de grands yeux exprimant la connivence, savourait déjà ce premier contact en terre d'Amérique.

— Oui, justement! répond Mme Madeleine, comme si elle l'avait toujours connue, ravie de pouvoir échanger sur les vicissitudes d'un métier accaparant au service d'un village.

Elles poursuivaient un dialogue entrepris pendant le tour de l'île, mardi. Mais cette fois c'était sous l'œil inquisiteur du journaliste, derrière une table où 18 Grimentzards et d'avantage de "sorciers" venaient d'éplucher le blé d'Inde, chez le sexagénaire Alfred Allaire, la douzième génération de cultivateurs sur la route Argenteau, à Saint-François.

Ces mères de six enfants chacune ont l'âge des grand-mères. Mme Antonier tient épiçerie depuis 14 ans avec son mari, dit "le caviar" parce qu'il œuvre dans les caves à vins de

Grimentz. Chez les Blais, on est épiçier de père en fils depuis cinq générations. "J'espère que nous aurons un petit-fils, ces jours-ci, pour entreprendre la sixième!" lance Mme Blais, solennellement.

A Grimentz comme à Sainte-Pétronille, une épiçerie reste un "dépanneur", avec ses étalages de produits, comme toute, fort peu différents. On y vend aussi alcools et spiritueux, mais "chez moi, il n'y a pas de produits pharmaceutiques", de dire Mme Antonier qui signale, dans sa commune, l'existence d'épiçeries-pharmacies.

L'épiçerie suisse ne subit pas la concurrence des super-marchés, puisque Grimentz se situe à 24 km d'une autre agglomération, et que pour s'y rendre, il faut emprunter cols, gorges ou voies en corniche. A l'île d'Orléans, par contre, la césure entre le village et le centre-ville commercial n'existe pas, ce qui oblige les Blais à tout mettre en œuvre pour conserver une clientèle stable.

L'été est la grosse saison à l'île. Dans les Alpes suisses, l'afflux touristique coïncide avec les sports d'hiver. Des journées qui ne finissent plus, de sorte que les tenanciers apprécient la saison morte pour vaquer aux tâches domestiques.

Dans les deux cas, on exploite l'épiçerie à trois. Les Blais tiennent à l'entreprise rigoureusement familiale tandis que les Antonier n'ont

pas le choix: un enfant à l'école et des aînés besognant ailleurs les obligent à recourir à un employé de l'extérieur.

Est-elle heureuse dans le métier qu'elle fait? "Oh, je ne saurais dire... Nous aimerions laisser ce commerce à d'autres. Nous avons ouvert cette épiçerie parce qu'il n'y avait pas grand-chose à Grimentz et qu'il fallait développer le village en prévision du tourisme.

A l'île d'Orléans, elle renoua, nostalgique, avec des souvenirs de jeunesse. A la ferme Louis-Hébert, de Saint-Jean, Mme Antonier fut grandement impressionnée par ces centaines de vaches et ces trayeuses automatiques. "Comme on a eu des vaches que je travaillais à la main, chez nous, je ne voulais plus partir de là. C'était formidable!"

Y a-t-il des choses qui lui déplaisent au Québec?

— Mais c'est très gênant ce que vous lui demandez là! s'interpose Mme Blais, toute protectrice.

"Mais non!" insiste l'épiçière de Grimentz. "Les gens sont bons ici. Nous n'aimons pas les gens (snobs) qui passent chez nous et ne nous voient pas!"

Mme Blais ne dit mot mais acquiesce d'un signe de tête. Les insulaires également ne blâment pas la condescendance de certains citadins (du Québec) à leur égard...



A la cabane à sucre des Allaire, à Saint-François de l'île, M. Alfred écoute les indiscrétions de Mmes Aurélie Antonier, de Grimentz, et Madeleine Blais, de Sainte-Pétronille.

Ste-Foy: des suggestions du conseiller Robichaud

par Benoît ROUTHIER

Les fonctionnaires de Sainte-Foy devraient être autorisés à participer à un seul congrès, par an, par service, à l'intérieur du Québec.

Le conseil devrait réduire la participation de la ville aux tournois sportifs.

Les conseillers ou fonctionnaires qui amènent leur femme à des congrès devraient payer les dépenses de celle-ci.

Le comité exécutif devrait avoir moins de pouvoirs et ne pas être composé toujours des mêmes conseillers.

Certains services devraient disparaître et d'autres recevoir une nouvelle orientation.

Ce sont là quelques considérations que fournissait, hier, lors d'une conversation téléphonique, le conseiller Anatole Robichaud, du quartier Saint-Yves, à Sainte-Foy. A toutes fins utiles, c'est presque un ménage auquel il pense.

M. Robichaud a profité des événements survenus ces derniers temps à Sainte-Foy pour faire parvenir un communiqué de presse dans lequel il tente d'élever le niveau du débat à des considérations plus objectives, et parle fait même plus fondamentales.

Pour ce conseiller, qui n'a pas fait équipe avec le maire Ben Morin aux dernières élections municipales, l'an dernier, les "incidents mis en évidence" semblent résulter "d'un malaise aux racines profondes" et qui découle d'une "tendance générale à une croissance incontrôlée des dépenses publiques".

M. Robichaud rappelle que d'autres

municipalités de la région, telle Charlesbourg, ont, pour une population équivalente à celle de Sainte-Foy, un total de dépenses qui n'atteint pas '60

pour 100 du budget" de Sainte-Foy, tout en assurant des services comparables.

Le conseiller du quartier Saint-



Le conseiller Anatole Robichaud, du quartier Saint-Yves

Yves compare le nombre de fonctionnaires des deux villes: 725 à Sainte-Foy en regard de 256 à Charlesbourg. Il a laissé entendre qu'une diminution du personnel s'avèrera peut-être nécessaire.

Mais qui tenir responsable de cette situation? Trois groupes directement impliqués dans la préparation du budget: le conseil, les fonctionnaires et les contribuables.

Les membres du conseil seraient "trop souvent enclins à s'en remettre aux fonctionnaires pour la préparation du budget, et vont parfois jusqu'à suggérer des mesures dites populaires qui répondent davantage aux impératifs politiques qu'aux principes d'une saine administration".

Pour les fonctionnaires, de poursuivre M. Robichaud, la tentation est grande "d'ajouter des services dans leurs secteurs respectifs, d'autant plus que des demandes en ce sens leur viennent constamment des payeurs de taxes, quand ce n'est pas des membres du conseil".

Enfin, les contribuables ont trop l'habitude d'exiger des pouvoirs publics qu'ils assument une proportion grandissante de services qui, "n'étant pas toujours fondés ou essentiels, contribuent directement à l'escalade des coûts".

La croissance zéro

Pour le prochain budget, M. Robichaud suggère la croissance zéro.

Afin de refouler la tendance à la prodigalité dans les dépenses courantes, il dit que la politique des congrès "fera l'objet d'un examen critique, tout comme la pratique des frais de représentation". Il en sera de même des coûts "du surtemps, de l'absentéisme et des doubles emplois des fonctionnaires".

Enfin, bien qu'il nous ait confié qu'il était solidaire des décisions du conseil à la suite de l'opinion légale, M. Robichaud nous a fait les suggestions que l'on a lues au début de cet article. Il dit qu'il a encore beaucoup d'autres suggestions, considérations et propositions pratiques pour améliorer la situation à l'hôtel de ville.

AVIS

guy rouleau, opticien d'ordonnances (lunettes et verres de contact), désire aviser la clientèle de son bureau, situé au rez-de-chaussée de la Compagnie Paquet, Centre-Ville, que, durant la grève qui touche ce magasin, les mêmes services seront fournis à son bureau du 699 est, boul. Charest (angle du Pont).

Tél.: 523-6958

guy rouleau

Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

9³/₄%

Garanti pour 5 ans.

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum \$500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Échéances de 30 jours à 5 ans.

Québec: 1135 Chemin St-Louis (418) 681-0277 (M. Jacques Arseneault)

• Halifax • Montréal • Ottawa • Toronto • Kitchener • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC

MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

COURS DE FLEURISTE

Séance spéciale donnée à

Québec en collaboration avec

L'ATELIER DE MONTREAL

9534, Lakeshore

Montreal, H3L 3C6

Réservez: (514) 288-6957

(soirée mensuelle)

Permis: numéro 749516, Cdl

tous personnels, ministère de

l'Éducation.

ASSOCIE

Entreprise de distribution cherche associé-représentant, boscules pour camionnettes (pick-up).

R. Dancause
626-0574

Pour un COURS DE LECTURE RAPIDE réussi

CENTRE DE LECTURE RAPIDE
Québec: 872-8427

l'éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Beauchamp

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pénin

Où s'arrêtera la justice des régies?

La récente démission du ministre John Munro, à la suite d'une intervention faite auprès d'un magistrat sur le banc, remet vivement en lumière le principe sacro-saint de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Coincidence assez remarquable, lors de la rentrée des tribunaux, à Montréal et à Québec, le juge en chef de la cour supérieure et le politologue Léon Dion traitaient chacun de son côté de l'indépendance des juges.

C'est un fait incontestable que, depuis au moins une décennie, le pouvoir judiciaire lui-même traverse une crise. Il a été amputé dans sa juridiction par le pouvoir législatif et administrativement pris en remorque par le pouvoir exécutif. On fait de plus en plus face à une justice des régies. Et, comme l'annonçait récemment le ministre Jocelyne Ouellette, à Hull, la création des régies n'est pas terminée.

Pourtant, à l'heure des choix politiques et des prises de conscience de toutes sortes, les intéressés commettraient une bêtise de taille en omettant de considérer et de protéger l'indépendance et l'autorité du pouvoir judiciaire, éléments nécessaires à l'équilibre de l'Etat.

Il est indéniable que la justice ne puisse se concevoir sans l'Etat, comme la première fonction régalienne de l'Etat est d'assurer la

justice. Mais l'Etat n'est pas un seul pouvoir. Le gouvernement ne constitue pas à lui seul l'Etat.

Dans une société civilisée comme la nôtre, il y a plusieurs pouvoirs et leur équilibre est une garantie du bon fonctionnement de l'Etat. Ainsi, ce n'est pas le gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir exécutif, qui fixe les droits et les devoirs de chacun. C'est la loi. Et il appartient, par contre, au seul pouvoir judiciaire d'interpréter et d'appliquer cette loi.

Dans notre système, où le gouvernement prétend non seulement respecter mais vouloir rigidement l'indépendance du pouvoir judiciaire, si des contestations s'élèvent entre des individus, des organismes, ou entre l'Etat et eux, ce n'est pas le pouvoir exécutif qui les tranche mais bien le pouvoir judiciaire.

Et c'est précisément de là que doit originer et où doit résider de manière fondamentale l'indépendance absolue du pouvoir judiciaire. Dans cet édifice, qui repose sur une expérience, sur des traditions séculaires, il ne peut exister de fissures par lesquelles pourrait s'insérer une intervention de l'exécutif qui pourrait porter atteinte à cette indépendance.

Or, qu'arrive-t-il dans les faits quotidiens? A tout instant, dans une nouvelle loi, on crée un organisme qui va juger mais qui n'est pas un tribunal.

Dans une allocution qu'il prononçait, le 28 mai dernier, à l'occasion du congrès annuel conjoint du Barreau du Québec et de la division de Québec du Barreau canadien, le bâtonnier sortant du Québec, Me Viateur Bergeron, revenait sur ce sujet qui lui a tenu à cœur tout le long de son mandat.

Le juriste admet qu'il faut des régies ou des commissions pour contrôler et surveiller certaines activités particulières, que cela est nécessaire et utile. Mais il ajoute qu'il ne faut jamais que ces organismes soient à la fois juge et partie. D'où il conclut que la division des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire est devenue tellement floue dans la réalité d'aujourd'hui qu'il se demande s'il y a encore quelqu'un qui y croit. Au point même que beaucoup de gens ordinaires ne savent pas ce que sont les tribunaux ordinaires (Cour d'appel, cour Supérieure, cour provinciale, cour municipale) et, à plus forte raison, ne connaissent pas leur mission.

Par ailleurs, cette indépendance dont on parle, si elle comporte des droits et des privilèges, exige aussi d'impérieux devoirs. Pour le pouvoir judiciaire, il ne s'agit plus de se taire mais de tenter de se défendre visière levée, de faire valoir comment il entend assumer pleinement son rôle dans le maintien de l'ordre social et, surtout, de convaincre le public par son attitude et son comportement que son indépen-

dance absolue des autres pouvoirs constituant l'Etat existe et entend être maintenue.

Le public doit acquiescer non seulement la conviction mais surtout la preuve que le pouvoir judiciaire n'est, en aucune manière, soumis aux pressions, aux atteintes ou à un contrôle direct ou indirect d'autres organismes ou de la bureaucratie.

C'est cette certitude qui fera que les moeurs sociales seront adéquatement protégées, car là où l'on commence à se défier de la magistrature et à douter de son indépendance, selon le mot de Balzac, peut commencer une dangereuse dissolution sociale.

Plusieurs juges ont déjà voulu livrer ce message. Des positions très fermes et très positives ont été adoptées, mais en vain, contre la menace que subit le pouvoir judiciaire. La judicature doit tout subir en silence. Mais la première condition d'une plus efficace intervention en ce sens serait de permettre au pouvoir judiciaire de s'administrer lui-même, d'être libéré le plus possible de la coupe de l'exécutif et d'obtenir un pouvoir réel dont dépend la véritable image de la justice.

Mais où peuvent donc se situer ces changements dans les intentions actuelles du gouvernement? Où donc s'arrêtera la justice des régies?

Paul LACHANCE

Fierté indienne et loi 101

Pour protester contre la Charte de la langue française qui les oblige à solliciter la permission pour fréquenter une institution de langue anglaise, les Indiens de Caughnawaga ont décidé de boycotter l'école.

Ce mouvement des étudiants de niveau secondaire a vite pris de l'ampleur, plusieurs tribus estimant qu'aucun gouvernement n'a le droit de dicter aux Indiens où ils doivent faire instruire leurs enfants ni de les traiter comme des immigrants en territoire québécois.

Au Canada, les Indiens, qu'ils soient du nord, de l'ouest ou du Québec, ont beaucoup de droits. Sans avoir entièrement réparé leurs erreurs passées, les Blancs ont manifesté une bonne foi évidente ces dernières années à rétablir une meilleure équité envers les premiers citoyens du pays en leur donnant les moyens de protéger leurs territoires et leur culture.

On n'a pas tout réussi, soit, mais on a quand même fait beaucoup, du moins suffisamment pour croire que les Indiens comprennent à leur tour qu'il est essentiel pour les Québécois de prendre les grands moyens pour protéger leurs propres droits sur le territoire où ils sont majoritaires.

La question se poserait sous un

angle bien particulier si les Indiens décidaient de mettre sur pied leur propre réseau scolaire à l'intérieur des réserves où ils auraient tous les pouvoirs d'enseigner les langues de leur choix.

Mais tel n'est pas le cas. Présentement, les Indiens de Caughnawaga et d'ailleurs au Québec participent majoritairement au système public d'enseignement du Québec, de même qu'aux autres bienfaits (et avatars) économiques collectifs de cette société. Ils ont l'avantage du libre choix de la langue, contrairement aux immigrants et aux francophones.

Est-ce qu'en l'occurrence une tracasserie administrative requérant des Indiens qu'ils demandent la permission de fréquenter l'école anglaise au Québec justifie le boycottage systématique actuel?

S'ils veulent continuer à bénéficier de tous les privilèges de la société des Blancs et des avantages particuliers à leur statut de premiers habitants du pays, il faudrait aussi qu'ils acceptent de supporter quelques petits inconvénients quand ils ne mettent rien d'autre en péril que leur susceptibilité.

Quand on est minoritaire, et les Québécois en savent quelque chose, il faut se battre ferme pour faire respecter sa culture. Mais

s'opposer à la majorité francophone comme le font les Indiens présentement, pour continuer sans entrave à adopter la culture d'une autre minorité de cette province, la culture anglophone, c'est pousser un peu fort.

Les Indiens de Caughnawaga ont une cause contestable dans cette histoire de boycottage scolaire. Plusieurs Québécois pourraient penser qu'ils veulent éviter une compilation brutale de statistiques visant à démontrer leur nette préférence pour la culture anglaise dans ce Québec où ils sont pourtant économiquement bien intégrés.

Mais si les Indiens veulent, comme ils semblaient le laisser entendre mardi, en venir à instituer à l'intérieur des réserves leur propre réseau d'enseignement parce qu'il collerait mieux à leur identité culturelle, la question pourrait être évaluée tout autrement.

Mais, pour le moment, ils profitent du système d'enseignement des Québécois et d'une loi de la langue suffisamment souple pour avoir prévu l'enseignement dans leur langue pour les Amérindiens et les Inuits qui le désirent ainsi que l'exemption des réserves aux dispositions de la Charte de la langue française.

Monique PAYEUR



Une bonne décision

La décision du coroner Maurice Lagacé de se récuser de l'enquête dans "l'affaire Charest" et celle du ministre de la Justice Marc-André Bédard de lui nommer immédiatement un successeur, Me Jean-Paul Duquette, constituent un apport positif pour la bonne administration de la Justice.

Me Lagacé, dont "la réputation d'intégrité et d'indépendance n'est plus à faire", comme le souligne le communiqué émis par le ministère de la Justice, a posé un geste qui l'honore. Certes, Me Lagacé aurait peut-être dû refuser dès le départ ce dossier parce qu'il connaissait la famille Charest et qu'il avait des idées bien arrêtées sur certains témoins mais il n'a pas entravé la bonne marche de l'enquête comme s'il s'était obstiné à la présider lui-même.

De son côté, pour assurer non seulement que justice soit faite mais aussi qu'apparence de justice soit établie, le ministre de la Justice a agi sagement en nommant aussitôt un coroner ad hoc, tout à fait indépendant de la région.

En ayant agi avec célérité, le ministère de la Justice permet de ne pas retarder indûment la tenue de cette importante enquête.

En prenant de nouvelles décisions, le coroner et le ministre acceptent de faire passer l'intérêt public avant l'intérêt personnel et acceptent aussi de retirer une décision administrative pour faire place à une décision plus équitable pour la Justice et pour la personne de Richard Charest et de la famille de celui-ci.

Claude MASSON

point de vue

L'analyse brutale d'un régime

par Richard DAIGNAULT

Léon Dion, politologue de l'université Laval, est une des rares personnes qui, d'un oeil pénétrant et détaché des conjonctures du brouhaha quotidien, tente de trouver à travers le brouillard de l'histoire des lignes maîtresses de l'évolution des sociétés nord-américaines pour en tirer une projection de l'avenir.

Récemment, il a donné une conférence qui a sans doute ébranlé ceux qui l'ont entendu, surtout ceux qui, par la connaissance de l'histoire, étaient en mesure de mettre de la chair sur l'ossature technique de son texte.

Je veux tenter d'en résumer les éléments clefs. Il y a là, à tout le moins, matière à réflexion pour ceux qui s'inquiètent depuis plusieurs années des luttes que livrent au Québec, et au Canada, les groupes d'intérêts — organisations patronales, syndicales, agricoles, professionnelles, économiques, etc. — sur le dos des partis politiques et des administrations publiques, et par eux, de la population.

D'abord, pourquoi et comment les groupes d'intérêts sont-ils nés?

Dion écrit: "Le libéralisme originel poussait l'individualisme à un point si extrême qu'il excluait même la possibilité du regroupement des individus pour la poursuite de fins communes".

Or, dans le concret, les sociétés libérales avaient tellement de problèmes qu'elles se sont vues obligées de concéder non seulement le droit d'association mais l'existence de groupes particuliers comme rouages de leur fonctionnement.

Quels rôles devaient jouer les groupes d'intérêts?

Expliquer aux politiciens ou aux administrateurs publics les exigences de leurs membres et, en retour, expliquer aux membres la position des responsables de l'Etat.

"Dans ces conditions, on devrait s'attendre à ce que les groupes d'intérêts jouissent d'une grande faveur dans les sociétés libérales de l'Occident. Tel n'est pourtant pas le cas".

Pourquoi?

Plusieurs "fervents adeptes de la démocratie estiment qu'en introduisant une dimension collective dans le processus politique fondamentalement individualiste des sociétés libérales, les groupes d'intérêt bafouent radicalement les prémisses doctrinales qui fondent ces sociétés".

Des inévitables affrontements entre individualistes et collectivistes, émerge le Welfare State (traduction littérale: l'Etat du bien-être) "qui se voit assigné la tâche d'aplanir au nom de principes étrangers au libéralisme, les inégalités".

L'interaction entre individua-

listes et collectivistes donne naissance aux mesures sociales, à la notion de l'intérêt public qui doit primer l'intérêt privé. Il en suit des "règles supérieures de justice" élaborées par les politiciens et les administrateurs.

D'où vient donc, alors, la capacité des politiciens et des administrateurs d'édicter ces règles?

"Dans le cas des gouvernements, cette capacité résulterait du mandat qu'ils ont reçu du peuple... et dans (le cas) des administrateurs... (de) leurs connaissances spécialisées".

Cependant, écrit Dion, c'est là une illusion. "... les députés sont mus par le souci de leur réélection" alors que les administrateurs "poursuivent activement les intérêts particuliers de la classe des technocrates".

Non seulement le processus politique du Welfare State débouche sur une montée vertigineuse des dépenses des gouvernements (entre 1959 et 1974, les dépenses des gouvernements québécois en dollars courants se sont multipliées 32 fois) mais la société juste et égalitaire qu'il devait engendrer est un mythe. Pierre Trudeau, qui idéalisait une "Société juste" en 1968, en sait quelque chose. Les inégalités, loin de disparaître, s'aggravent.

"Le Welfare State, poursuit Dion, porte dès lors les germes de sa dissolution.

"En effet, il requiert une économie capitaliste prospère pour calmer son insatiable faim de revenus mais, jour après jour, il l'affaiblit en un triple sens: en raison des lourds coûts économiques et sociaux de son fonctionnement qu'il lui fait payer, en étouffant chez les individus les motivations qui les feraient travailler, et en voulant civiliser le jeu du marché dont la conséquence est d'entraver la libre initiative des individus et de conduire au développement de bureaucraties de plus en plus lourdes, lentes, coûteuses et inefficaces".

De plus, le Welfare State "provoque... l'émergence d'un pseudo-corporatisme constitué de services administratifs toujours plus experts et compartimentés et de groupes toujours plus organisés et fermés sur eux-mêmes".

"(Le Welfare State) entend corriger les excès flagrants de la sorte de libéralisme que pratique le capitalisme en accroissant le plus possible le contrôle des gouvernements et des administrateurs publics sur les choses mais, ce faisant, il institue un régime arrogant et despotique... présentant les gouvernements comme les amis et les protecteurs du peuple".

Comment ce régime réussit-il à persister malgré sa faillite?

Dion dit que les individus qui en profitent directement le maintiennent. Ils sont nombreux, selon Dion: les grandes entreprises et les

grands syndicats, les technocrates privés et publics, les groupes professionnels et la police.

Quelle technique utilise-t-on pour se maintenir ainsi en position de pouvoir?

On s'ouvre à la participation, aux contestataires, puis on récupère systématiquement les idées, les mouvements radicaux. C'est ce que Dion appelle une "extraordinaire aptitude à étouffer l'opposition".

"De la considération de l'apathe généralisée, de la suspicion chez un grand nombre à l'endroit des principaux acteurs sociaux et politiques et même de l'esprit de rébellion qui se répand chez les individus et des groupes de plus en plus nombreux, on retire toutefois l'impression très nette que ce type de régime... porte les germes de sa propre mort".

Je me demande combien d'administrateurs publics ont prêté foi à une analyse aussi brutale, aussi noire, d'un régime inspiré après tout du désir de ménager la chèvre et le chou. de bonnes intentions.

Ne commence-t-on pas pourtant à sentir de toute part les premiers craquements de ce qui pourrait devenir un grand drame à moins que les hommes trouvent la solution miracle?

Dion, quant à lui, n'y croit pas. Les hommes devront faire leurs choix entre les systèmes capitaliste et socialiste qu'on a tenté par tous les moyens de marier.

la page cinq

Affaire Charest: le véritable enjeu

par André Chandonnet

Il y a la légalité, et il y a la justice... Et la guerre de déclarations soulevée par l'homélie de Mgr Lavoie aux funérailles du jeune Richard Charest dépasse largement, mais sans l'oublier, la nécessité de savoir comment se comportent nos policiers lorsqu'ils ne sont plus à la vue du public.

Quelles que soient les conclusions de l'enquête du coronar, Mgr Lavoie aura réussi, en Don Quichotte parfois malhabile mais en honnête et fidèle porte-parole de la vérité, à faire apparaître aux yeux du citoyen ordinaire la guerre que se livrent souvent à leur insu, les agents de contrôle social (policiers, gardien de prison) et les délinquants arrêtés ou incarcérés, dont 90 pour 100 proviennent des classes défavorisées de notre société.

Qui est Mgr Lavoie?

Mgr Lavoie n'a jamais été un chanoine aristocrate de l'archevêché; il manque trop de diplomatie et respecte trop peu les "raisons d'Etat". Il est avant tout le curé des pauvres; il l'est demeuré malgré son départ de la cure de Saint-Roch. La famille Charest, il la connaît depuis que Richard a cinq ans; ce n'est pas par hasard que le frère de Richard a demandé à voir Mgr Lavoie ce soir-là. En prison, où j'ai travaillé avec lui pendant près de trois ans, il connaissait personnellement un grand nombre de détenus, il connaissait leur histoire, leur famille, souvent depuis de nombreuses années.

A son arrivée au centre, il avait déjà une perception de la délinquance beaucoup plus claire et beaucoup plus vraie que la mienne ou celle d'autres spécialistes, probablement parce qu'il n'avait jamais travaillé en prison. Alors que mes préoccupations allaient de la transformation du milieu carcéral à la transformation des personnes qui le subissent, les gardiens autant que les détenus, cet homme d'action et ce prêtre profondément pénétré de l'Évangile luttait autant qu'avant contre la pauvreté génératrice de délinquance: pauvreté économique, pauvreté intellectuelle et pauvreté spirituelle.

Persuader des détenus de tout calibre de participer à des rencontres hebdomadaires de prières et faire durer cette activité pendant plusieurs années, il faut le faire! Personne n'aurait cru la chose possible: les risques pour la sécurité, le ridicule de la chose, le peu d'intérêt des gars pour la religion. Malgré l'illogisme du projet, l'acti-

té est l'une de celles qui a réussi le mieux au Centre de détention de Québec.

Il n'était pas contre les autorités carcérales, les surveillants ou les professionnels; il comprenait que ces diverses fonctions étaient nécessaires au maintien des services correctionnels prévus par la loi pour favoriser (?) la réinsertion sociale des délinquants.

Mais lui, il ne jouait pas le même jeu que les autres, il était en prison pour prêcher la justice beaucoup plus que la légalité, justice sociale et justice chrétienne.

Qui sont ces opposants?

Ceux qui ont levé non seulement leurs boucliers mais leurs épées pour s'attaquer à l'homme à cause de

ce qu'il avait dit, font partie du groupe de citoyens chargé de maintenir l'ordre dans notre société, plus précisément par le moyen de la lutte contre les hors-la-loi (policiers, gardiens de prison); ces citoyens sont les soldats de la légalité et ils sont en guerre.

Une guerre, en vérité très dure, dans laquelle ils n'ont pas toujours le dernier mot; le taux de crimes résolu n'est que de 21 pour 100. De

plus, les hors-la-loi possèdent, sur les soldats de la légalité, un atout non négligeable: ils ne sont pas, eux, obligés de respecter la loi. Quant à nous, les citoyens ordinaires, nous n'avons pas tellement tendance à nous mêler de cette guerre, dont les coulisses (prisons, postes de police), de toute façon, ne nous sont pas ouvertes. La plupart d'entre nous n'avons pas plus l'occasion d'aider les policiers dans leur travail que d'aider les délinquants à se réinsérer dans une société juste à leur endroit.

Lorsqu'on est en guerre, l'important c'est de gagner. Et lorsque les moyens à notre disposition ne suffisent pas, il faut en trouver d'autres; les enquêtes Keable et McDonald sur les activités de la GRC l'ont bien démontré.

C'est pourquoi les soldats de la légalité n'aiment pas qu'on parle de leur travail sur la place publique; dans le feu de l'action, il est inévitable que le désir de faire triompher la légalité passe par des moyens plus ou moins légaux.

Un policier ou un agent de la paix sera récompensé non pas pour avoir vaincu un hors-la-loi par des moyens légaux, mais pour l'avoir vaincu, point.

Légalité ou justice?

Le débat actuel soulevé par Mgr Lavoie est donc beaucoup plus important que de savoir la cause de la mort de Richard Charest, et beaucoup de policiers et d'agents de la paix le savent. Si ce jeune homme est mort de main criminelle, on punira probablement les coupables et tout redeviendra calme... jusqu'à la prochaine fois.

S'il s'est lui-même donné la mort, la guerre entre les hors-la-loi et les soldats de la légalité continuera quand même, et rien n'aura vraiment changé.

J'accuse la pauvreté et la détérioration de l'environnement social du quartier d'où provient Richard Charest d'être le principal coupable de la mort de ce jeune homme. Et j'accepte mal que le débat ne se fasse que sous l'aspect de la légalité.

En posant le problème sous l'angle de la justice, Mgr Lavoie a brisé la loi du silence qui doit régner dans cette guerre contre les hors-la-

loi, autant en prison que dans les postes de police.

Il devient menaçant pour trois raisons: d'abord, parce que s'il se met à parler des dessous de cette guerre, il est possible que certains comportements illégaux apparaissent.

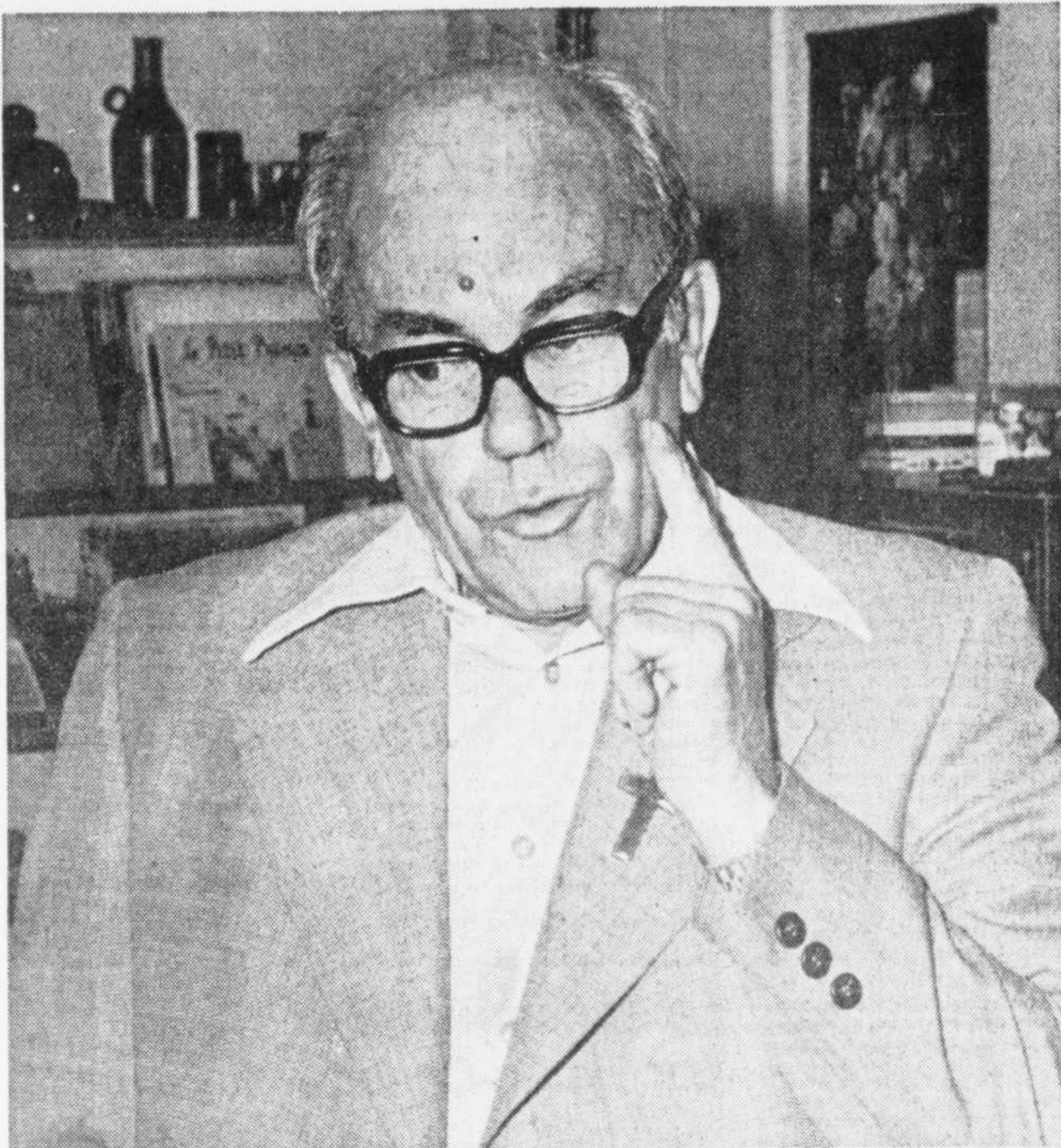
Ensuite, en le voyant prendre parti pour la justice contre les abus possibles de ce genre de guerre, on a compris, ou l'on a voulu comprendre qu'il se rangeait du côté des détenus contre les surveillants qui l'ont qualifié de "chef de file et porte-parole des incarcérés". Je comprends facilement l'embarras qu'ils ont dû ressentir lorsque tous les prévenus du centre de détention de Québec ont décidé d'aller à la messe, le dimanche suivant les déclarations de leur aumônier, alors que seulement six ou sept d'entre eux le faisaient habituellement; on a dû organiser une deuxième célébration pour satisfaire la curiosité des hors-la-loi pour cet homme de justice.

Enfin, et surtout, Mgr Lavoie amène le débat sur un terrain non familier aux soldats: celui de la justice. Sur ce terrain, on ne parle plus de hors-la-loi, mais on parle de pauvres enragés, de défavorisés désespérés et de jeunes désabusés et désœuvrés. La délinquance, ce n'est donc pas un problème, mais c'est la conséquence de ces nombreux problèmes.

Vu sous cet angle, les soldats de la légalité devront changer leur rôle et lutter davantage contre la pauvreté et l'injustice que contre les personnes qui ont appris à vivre avec ces problèmes, et qui se sont finalement adaptées à un genre de vie où il est normal de faire quelques séjours en prison.

Certains sont prêts à ce changement radical, mais d'autres comme beaucoup d'entre nous, trouvent plus confortable de vivre dans la légalité que dans la justice. Un peu de réflexion devrait cependant nous amener à ne pas demeurer les spectateurs silencieux de "l'affaire Charest" et ne pas laisser les hommes de loi trancher seuls la question.

André Chandonnet est directeur général du Service de réadaptation sociale Inc., un organisme privé à but non lucratif subventionné par le ministère de la Justice.



Mgr Raymond Lavoie: "Un Don Quichotte parfois malhabile, mais honnête et fidèle porte-parole de la vérité."

Rhodésie: un pays où les Blancs s'affolent...

SALISBURY (AP) — Presque plaintif et paraissant bien plus vieux que ses 59 ans, c'est ainsi que les Rhodésiens ont vu récemment le premier ministre Ian Smith qui exhortait les Blancs à attendre "juste quelques mois de plus" avant de quitter le pays.

Venant d'un homme qui avait promis un jour aux Blancs de Rhodésie — un pour 26 Noirs — qu'ils dirigeraient le pays pendant mille ans, cette requête était vraiment un aveu d'échec.

Mais ce n'est pas seulement le premier ministre blanc qui au cours des derniers mois, les attaques des guérilleros nationalistes noirs se multipliant, a engagé les Blancs à rester.

Les trois dirigeants noirs modérés participant au gouvernement de transition ont eux aussi multiplié les appels aux Blancs, leur assurant que le nouveau Zimbabwe aura besoin d'eux, qu'ils conserveront leurs propriétés et leurs biens et que leurs avantages seront maintenus.

Les dirigeants noirs modérés estiment en effet qu'aucun cessez-le-feu avec les guérilleros nationalistes n'étant encore en vue et que l'accord de règlement interne passé avec la minorité blanche ne semblant pas recueillir l'approbation de la communauté internationale, le pays a besoin des Blancs pour assurer la survie d'un gouvernement noir opposé aux mouvements de guérilla.

Mais malgré ces appels, chaque mois se sont près de 1.000 Blancs qui plient bagages et quittent le pays, même si la législation leur interdit de partir avec plus de \$1.500 par famille.

Statistiques

En 1977, selon les statistiques officielles, ce sont 16.600 Blancs qui ont quitté le pays, tandis que 480 immigrants par mois s'installaient en Rhodésie: au total, cela fait une hémorragie de 11.000 personnes.

Cette année, la moyenne des départs s'établit à 600 par mois. La population blanche serait donc tombée à 259.000 personnes. Une estimation pourtant optimiste si l'on en croit un responsable militaire qui a laissé entendre dernièrement que les Blancs n'étaient plus que 230.000.

En effet, de nombreuses personnes déclarent partir en vacances et ne reviennent pas. Des jeunes partent faire leurs études à l'étranger pour échapper au service militaire.

Ainsi, cette semaine, le gouvernement annonçait que trois écoles pour Blancs allaient fermer en décembre, pour manque d'élèves.

Il y a dix ans, la population blanche, alors à son niveau le plus élevé, comptait 280.000 personnes. Le contraste est frappant avec l'accroissement de la population noire dont le taux de naissance est l'un des plus élevés du monde: 4 millions de Noirs en 1963, 7 millions aujourd'hui.

L'arrivée d'un gouvernement noir au pouvoir, prévue pour le 31 décembre prochain, devrait encore accentuer cet exode des Blancs. La Banque de réserve, qui s'occupe des demandes de change des émigrants, dément les informations selon lesquelles quelque 20.000 demandes attendent réponse.

"Le flux est moins important que l'année dernière, et les délais d'attente sont de deux semaines au lieu de quatre semaines", déclare le porte-parole de la banque.

Les responsables des lignes aériennes reconnaissent que presque tous les vols sont complets pour décembre prochain. Mais cela est dû aux fêtes de fin d'année, ajoutent-ils.

Les Rhodésiens qui fuient le pays ne sont pas que des petits Blancs. Parmi eux figurent 10 ex-

députés ou hauts responsables du gouvernement.

Les Noirs

Le mois dernier, M. Hostes Nicolie, 65 ans, ex-directeur des Affaires des Noirs dans le gouvernement Smith, quittait la Rhodésie pour s'établir sur la côte sud-africaine. Il avait créé des tribunaux itinérants, maintenant abolis, qui jugeaient et souvent condamnaient à mort les guérilleros noirs ou suspects tels.

L'année dernière, l'ex-ministre de la Défense Reg Cowper quittait le gouvernement et joignait un parti d'extrême-droite en accusant le premier ministre de préparer l'arrivée des Noirs au pouvoir. Il y a deux mois, il est parti très discrètement en Afrique du Sud.

"C'est la fin de la suprématie blanche ici, explique Ronald Wheeler, un mécanicien de 51 ans sur le point de partir. Les dirigeants noirs disent qu'ils veulent que nous restions. Mais ils peuvent aller mendier des millions à l'Est ou à

l'Ouest. Les Blancs qui pensent qu'on a encore besoin d'eux ici sont stupides." Il pense aller en Bolivie, où l'on apprécie, paraît-il, les ex-seigneurs blancs.

Mike Breen est un ancien "bêret vert" américain, un vétéran du Vietnam arrivé en Rhodésie il y a deux mois. Le mois dernier, il a racheté son contrat avec l'armée rhodésienne, a vendu ses biens et est rentré aux États-Unis avec sa famille.

"Je me sentais frustré après le

Vietnam. La Rhodésie semblait le seul pays à vouloir se battre contre le communisme. Mais c'est trop tard, le gouvernement se bat avec une main liée."

Albert Mitchel, un fermier d'origine sud-africaine, s'en va parce que la vie commence à être un peu trop dangereuse. Sa ferme a été attaquée plusieurs fois par les guérilleros.

"Je laisse tomber, nous allons tout perdre et nous devrons partir. Il faut voir les choses en face. Nous menons une lutte perdue d'avance."



Ian Smith, premier ministre de la Rhodésie exhortait récemment les Blancs à attendre "juste quelques mois de plus"...

la page des lecteurs

Locateurs lésés

M. Guy Tardif
Ministre des Affaires municipales

Vous avez fait pleuvoir dans votre Livre blanc beaucoup de règlements pour tomber ensuite sur la tête des propriétaires. A la page 34 de votre livre vous ne vous gênez pas du tout en menaçant les propriétaires de sanctions pénales.

Je suis terriblement surprise puis-que vous avez eu l'occasion de vous porter à la défense des prisonniers, en particulier les criminels.

M. le ministre, est-ce que vous trouvez que les propriétaires, qui ont travaillé dur pour avoir une maison, sont devenus encore pires que les criminels? S'il vous plaît, serait-il possible d'avoir un peu plus de respect envers les gens qui n'ont ni tué ni fait des hold-up pour avoir une maison?

Les propriétaires ne peuvent pas résilier un bail, même si celui-ci est fini. Avez-vous songé à faire quelque chose pour empêcher l'épidémie de locataires qui ne respectent pas leur bail en partant n'importe quand, laissant derrière eux les réfrigérateurs brisés et même détruits, à part d'autres dégâts?

Savez-vous ce que c'est que de partir sans payer, sans avertir au milieu du bail, quand il n'est pas facile de louer, et de laisser des dégâts pour un montant de \$600 ou \$800?

Pour que nous ne puissions pas imaginer que le gouvernement est complice et encourage cette situation et étant donné que les bureaux du gouvernement refusent de nous donner la nouvelle adresse des locataires disparus, notamment par le numéro d'assurance sociale, pour répondre à ce besoin et décourager cette épidémie de briseurs de bail, avez-vous songé à protéger un peu les propriétaires avec un petit service de recherche?

Je crois qu'on n'a pas besoin de passer par l'université et encore moins d'être ministre pour comprendre cela, qui est très élémentaire. Par conséquent, je suis convaincue que vous comprendrez très bien tout ça.

R. Nault
Montréal

Un bon pas

M. le rédacteur en chef,

Après avoir envoyé l'homme sur la lune voici qu'on vient de lui dire d'aller se faire cuire un oeuf alors qu'à Londres récemment, on réussissait à "féconder" artificiellement le premier bébé-épiprouvette de l'histoire de l'humanité.

Bien sûr le mâle n'a pas perdu tout à fait ses prétentions de procréateur, même s'il n'est plus requis désormais d'enfanter en présence de l'élite de son cœur ou, comme on voudra, l'expression de sa fatalité.

Quand le premier bébé artificiel verra le jour, il balbutiera sans doute comme font tous les nouveau-nés. Mais attention. Il pourrait tout aussi bien s'écrier: "C'est un petit pas pour l'homme, mais un grand pas pour l'humanité".

Roger Clavel
Toronto



L'Etat et le logement des personnes âgées

M. le rédacteur en chef,

Les lecteurs du SOLEIL pouvaient, dans l'édition du 19 août 1978, à la page F-8, prendre connaissance d'une réalisation fort intéressante concernant les personnes vieillissantes.

"A Place Vanier, les retraités regroupés dans trois immeubles".

Il me fait plaisir de rendre un témoignage de sincère appréciation pour la réussite de Mme Thérèse Fournier et la collaboration intelligente de la SCHL.

Ayant moi-même vécu la même expérience de 1970 à 1975, soit la création de 131 logements subventionnés pour personnes âgées économiquement faibles, je comprends la somme de travail, la force de détermination et

l'excellence de l'orientation qui ont permis à Mme Fournier de connaître le succès.

J'ose exprimer le vœu sincère que cette expérience puisse connaître au cours des ans une continuation de développements heureux correspondant à l'idéal humanitaire de Mme Fournier.

Chez nous, hélas, l'accumulation de sombres nuages est venue assombrir la éternité de ce ciel que nous espérons voir durer toujours.

Chez nous, les chances de succès sont mieux assurées parce que le projet a su se tenir à l'écart des directives et orientations boiteuses de la SHQ, et j'endosse à 100 pour 100 les critiques formulées à l'endroit de cet organisme provincial.

La SHQ, société du gouvernement du Québec, existant depuis juin 1967, ayant à sa tête son cinquième président depuis sa fondation, ne peut aujourd'hui présenter un bilan très enviable; j'affirme même que l'aspect social y a été complètement ignoré et continue de l'être.

Pour qui voudrait prendre connaissance d'exposés plus explicites, il n'aurait qu'à consulter le rapport d'enquête soumis le 15 avril 1975 sur les opérations de la SHQ, enquête demandée par le Dr Victor Goldbloom, alors ministre des Affaires municipales.

Nous étions en droit d'espérer qu'à la lumière des suggestions que contenait ce rapport et qu'avec la prise du pouvoir par un groupe nouveau d'hommes supposément supérieurs qui s'étaient engagés à doter le Québec d'un gouvernement propre et efficace, les intérêts et besoins des personnes âgées seraient alors protégés et que la SHQ recevrait du nouveau ministre des Affaires municipales des instructions en ce sens. Illusions... dans ce domaine comme dans bien d'autres, on s'est contenté de suivre les sentiers battus, écartant tout effort de correction ou d'amélioration; c'est la stagnation. Sans aller bien loin, chez nous, dans Chauveau, nous avons été fort déçus de l'indifférence témoignée par notre député-ministre, Louis O'Neill, sur ce sujet.

Ce que je dis de M. O'Neill s'applique également à ses coéquipiers, car il faut savoir que les énergies de nos athlètes gouvernementaux: journalistes, économistes, philosophes, théologues, artistes, etc., se concentrent uniquement sur l'idéal utopique de bouter hors frontières le méchant anglo-saxon; on oublie l'essentiel, dont le sort des personnes âgées. On promènera un peu partout, surtout dans les groupements de personnes âgées dont on désire capter le support électoral, l'hypocrisie d'un sourire ou d'une grimace, mais sans création de ressources valables. Quand on dilapide des centaines de milliers, des millions de dollars en patchage, on ne crée rien de valable.

Il s'ensuit que ceux qui ont bâti le présent et peuvent conserver la tradition d'un passé chrétien et civilisé, se doivent de prendre en mains l'initiative de sauvegarder leur propre survie. Heureux quand ils peuvent rencontrer sur leur chemin une Mme Fournier.

Moi, je leur dis, un peu déçu, n'espérez rien des politiciens, ne perdez pas votre temps avec la SHQ, mais continuez tout de même à espérer en des jours meilleurs que la Providence ne saurait indéfiniment vous priver.

Léopold Larochelle
Loretteville

Bébé-épiprouvette et humanité

M. le rédacteur en chef,

L'exploit du bébé-épiprouvette; un pas de plus vers la libération de l'homme.

Petite synthèse: L'homme d'aujourd'hui est beaucoup moins dominé par son environnement que ne l'était l'homme d'hier. Pourquoi? Parce qu'il y a eu parmi nous des hommes qui par leur perception profonde de l'environnement ont su créer des outils permettant de libérer petit à petit l'homme des contraintes "matérielles". Ces hommes ont partagé leurs découvertes et on se retrouve avec la possibilité de voler (l'avion), de voyager à des vitesses fantastiques, de parler à n'importe qui n'importe où (satellites), sans parler de l'électricité qui permet de nous chauffer, de nous éclairer, de nous divertir, etc. Toutes ces inventions font que de plus en plus, surtout avec la venue de l'ordinateur, elles nous libèrent du travail forcé en nous donnant quelques minutes, quelques heures de plus par jour. S'il n'y avait pas ces hommes, nous serions en train de cultiver la terre avec nos mains ou presque en n'ayant pas une seule seconde de libre pour s'épanouir.

La science c'est cela; c'est une compréhension de l'univers qui peut nous permettre de se fabriquer des outils qui travaillent à notre place et permet, au stade où nous sommes rendus, d'avoir plusieurs heures par jour où l'on peut s'épanouir dans ce qu'il nous plaît de faire. Le travail c'est une chose que l'on est obligé de faire pour survivre. L'épanouissement c'est une chose que l'on fait parce que cela nous fait plaisir.

Pourquoi certaines catégories de gens ont-elles peur de ce que les scientifiques pourraient découvrir? Pourtant, les découvertes, quand elles sont prouvées, représentent la vérité. Il est primitif d'avoir peur de la vérité.

Il est un fait aussi, qui a toujours été constant dans notre histoire, c'est que les Eglises ont toujours été plus ou

moins contre quand ce n'est pas franchement contre les progrès scientifiques donc de la compréhension par l'homme de l'univers. Autrefois, les Eglises condamnaient certains génies à l'hérésie et les brûlaient sur un bûcher.

N'empêche que ces hommes avaient raison! Heureusement, aujourd'hui on est un peu plus libre de nos idées ce qui permet de progresser, de libérer, de rendre l'homme plus heureux d'une façon plus rapide. Mais les Eglises sont toujours là qui essaient d'empêcher l'homme de comprendre. Pourquoi me direz-vous? C'est peut-être parce que cela gruge peu à peu leurs structures de base philosophique de par l'interprétation des textes bibliques. Ici, je ne dis pas que les textes bibliques sont faux, nuances! Le malheur est que justement, les ministres de ces Eglises ne sont pas parmi ceux qui, par leur génie libèrent la société. Ils ne peuvent comprendre les choses scientifiques, comment peuvent-elles s'opposer. Ils ont peur, voilà! Apprendre, cela relève de la mémoire. Comprendre, cela relève de l'imagination, de l'esprit de synthèse, de création, en un mot, le génie. Le génie existe à différents degrés d'un homme à l'autre.

Les manipulations génétiques qui font tant peur à ceux qui ne comprennent pas peuvent apporter tellement à l'homme sur le plan de son épanouissement. Ces travaux mèneront sûrement à la compréhension de la vie et de la vérité. Ils pourront fabriquer des robots non pas faits de métal mais de chair et d'os programmés pour travailler. La seule différence réside dans la structure moléculaire, c'est tout.

Ce qui libère l'homme du travail inutile est sain en autant que les outils employés soient fabriqués entièrement pour travailler. Un robot ne peut souffrir même si c'est un robot biologique. Ne soyons plus ces primitifs bornés d'autrefois et essayons de comprendre ou tout au moins faisons confiance à ceux dont on est sûr qu'ils sont placés pour comprendre.

Marc Létourneau
Québec

M. Spicer, vous exagérez!

M. Keith Spicer
Montréal

Du temps où vous étiez commissaire aux langues officielles se développa en moi une admiration croissante envers votre personne et le rôle positif que vous avez alors joué au sein de notre société. Je ne pouvais m'empêcher d'admirer vos actions souvent courageuses, votre intégrité et votre objectivité, votre acharnement à défendre les droits linguistiques des francophones et des anglophones à travers tout le pays, et enfin vos jugements éclairés, signes d'une intelligence certaine.

Maintenant qu'il m'est loisible de vous lire assez régulièrement, je crois somme toute que vous méritez encore un brin d'admiration. Vos analyses de l'actualité canadienne et québécoise sont écrites avec tant d'humour, de couleur et de simplicité qu'on ne peut certes vous contester vos talents littéraires. Car il faut sûrement des aptitudes bien spéciales pour pouvoir ainsi ridiculiser avec autant de verve nombre d'actions entreprises par nos dirigeants, qu'ils soient provinciaux ou fédéraux, Lévesque et Trudeau en particulier. Il est tout aussi déconcertant de constater avec quelle maîtrise vous réussissez à faire passer nos premiers ministres pour des bouffons donnant un "show" et à rabaisser leurs actions et démarches à leur juste valeur, c'est-à-dire zéro.

Votre article dans "La Presse" du mercredi 16 août 78 est vraiment un chef-d'oeuvre en son genre. Là vous

vous êtes surpassé. Vous nous démontrez par un plus un font trois que la 19ième conférence annuelle des premiers ministres provinciaux qui s'est tenue dernièrement à Regina n'était rien d'autre qu'une "fête foraine", le "show de Regina" comme vous dites où notre "Brutus" québécois Lévesque a savamment dupé tous ses confrères anglophones pas aussi intelligents et éclairés que vous qui avez pu nous expliquer de brillante façon toute la stratégie du Québec à cette conférence sans même y avoir assisté. Il va sans dire que vous avez des qualités divinatoires certaines.

Heureusement que nous pouvons compter sur des hommes aussi bien placés que vous pour nous faire comprendre des choses que même des premiers ministres ne peuvent comprendre ni même s'imaginer malgré leur longue expérience en politique active. Heureusement que vous, vous possédez la clairvoyance innée et le don d'ubiquité. Je commence à croire que c'est un homme comme vous qu'il nous faudrait comme premier ministre.

Merci de si bien nous expliquer toutes ces choses que nous ne comprenons pas.

Merci de bafouer franchement et sans pitié nos dirigeants.

Continuez votre sale boulot car si vous ne le faisiez pas, personne d'autre ne le ferait.

D'un "admirateur"
Raynald Blanchette
Gaspé, P.Q.

Le soccer négligé par Radio-Canada

Monsieur le Président
Société Radio-Canada
Montréal

Le 30 septembre 1977 et de nouveau en avril 1978, le comité du Soccer mineur de Thetford Mines faisait une demande aux Services des sports de Radio-Canada pour connaître la façon de procéder afin d'obtenir l'émission "Les héros du samedi", lors de son tournoi provincial de soccer mineur.

Non seulement nous comprenons mal, mais nous ne comprenons pas du tout que votre service n'ait jamais daigné nous répondre.

Notre tournoi groupe des régions

de tout le Québec. Nous avons des formations de Rouyn à Jonquière en passant par Montréal (dont le Concordia), Sherbrooke, Trois-Rivières, Berthier et Québec.

Selon l'avis des experts, il n'y a que les jeux du Québec qui soient aussi bien organisés et permettent-nous de vous dire, monsieur le président, que ce sont cinquante bénévoles qui, depuis cinq ans, rendent possible cette manifestation sportive même si la cité de Thetford Mines est généreuse pour le Soccer.

Denyse Giguère
présidente
soccer mineur
Thetford Mines.

A nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333
RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

NOTRE LIQUIDATION D'AUTOMNE SE CONTINUE...

EN SPECIAL CETTE SEMAINE

BUICK Le SABRE 1978

Moteur V-8
2 portes
Quelques équipements illustrés peuvent être facultatifs. Stock: B-174

\$6,375

Moulures de côtés protectrices, miroir ajustable, suspension renforcée, moteur 350, pneus blancs, grands enjoliveurs de roues, batterie renforcée, radio, groupe accessoires.

Egalement disponible:
Protection, réparations, mécanique de 36 mois, 58,000 km
PREMIER ARRIVE, PREMIER SERVI!
Choix de 60 voitures à votre disposition.

BOUCHARD AUTO LTEE
7680, boul. Sainte-Anne
Château-Richer
824-4201

PONTIAC BUICK

montures antichocs pour enfants

SUPER-RÉSISTANTES! GARANTIES POUR 1 AN
contre tout bris pouvant survenir au cours d'un usage normal. Peuvent être remplacées sans frais, sans limite d'occasions, durant l'année de garantie.

Fabriquées au Canada par Canada Optical



Service d'Optique



Elite

faits divers

Basilique de Sainte-Anne: aucune trace des voleurs

par Lucien LATULIPPE

Les auteurs du cambriolage dont la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré a été la scène, il y a quelques jours, sont peut-être les mêmes qui ont opéré dans le musée Historial de ce lieu de pèlerinage célèbre, le 29 août dernier.

C'est ce que laissait entendre la Sûreté du Québec, hier soir, en ajoutant que l'enquête était des plus difficiles. Dans l'un comme dans l'autre cas, les enquêteurs n'ont aucune piste et ils déplorent qu'une personne se soit empressée de faire le ménage, risquant ainsi d'effacer les empreintes laissées par les intrus.

Le vol d'avant-hier est de beaucoup moindre importance que le premier, mais c'est le geste de profanation grave que déplore la communauté des Pères Rédemptoristes.

Au cours de la nuit de lundi à mardi, les intrus ont brisé la vitre d'une porte donnant sur l'avenue Royale et ils ont pu se glisser à l'intérieur par cette ouverture. Avec une échelle prise dans le voisinage, ils ont pu s'emparer de la couronne fixée sur la tête de la statue de la bonne sainte Anne et de celle que portait son enfant, la Vierge Marie.

Les voleurs, ils devaient être au moins deux, ont laissé l'échelle appuyée contre la statue qui a 23 pieds de hauteur, y compris le piédestal, et ils sont partis par le même chemin.

Les deux couronnes ont une valeur sentimentale inestimable, tandis que les objets sacrés dérobés le 29 août dernier, en plus d'avoir une valeur sentimentale, atteignaient une valeur matérielle élevée.

Dans son communiqué, la Sûreté du Québec mentionne qu'une récompense est promise à toute personne qui pourrait aider à récupérer les objets dérobés et à l'arrestation des voleurs, si possible. Une discrétion entière est assurée.



Le Soleil, Gilles Lafond

La statue de sainte Anne, que voici, et celle de son enfant Marie ont été dépouillées de leurs couronnes par des individus peu scrupuleux dans la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré.

VERITABLE TIFFANY



REDUCTION

30%

VERRIERES du QUEBEC

15 modèles artisanaux.

Grandeurs: 9", 12", 15", 18", 20" ou plus.

Venez faire votre choix de modèles et de couleurs.

Livraison: de 5 à 10 jours.

Mise de côté. Quantité limitée suivant votre choix de couleur.

SPECIAL 25%

sur toutes les LAMPES DE TABLE en magasin,

de style colonial ou contemporain, en cuivre ou en marbre.

En main, plus de 400 modèles en vogue.



• VENTE FINALE • MASTER CHARGE et CHARGEX acceptées

BELLES LUMIERES R.F.S.

800, des Capucins (voisin de Texaco) - Tél.: 529-2814

De tout pour illuminer vos moments de loisirs.

DU NOUVEAU CHEZ A. LAFLAMME TAPIS INC.

A l'occasion de son 24e anniversaire, A. Laflamme Tapis Inc. a le plaisir d'annoncer à sa clientèle son affiliation au Groupe EXPANSOL



- 60 marchands à la grandeur de la province.
- Pouvoir d'achat de près de \$15 millions, cette année.
- Ceci nous permet de vous offrir les meilleurs prix en ville.
- Votre marchand Expansol est un SPECIALISTE en couvre-planchers.

Sachez mettre le pied au bon endroit!

N'achetez pas vos couvre-planchers avant d'avoir mis les pieds chez

AL aflamme INC
PEINTURES & TAPIS.

Vous avez tout à y gagner!

VOICI NOS PRIX EXPANSOL:

TAPIS

de fabrication SAXONY (peluche)

Fibre 100% polyester, endos de jute. Luxueux, en 10 magnifiques couleurs.

Prix régulier \$13.95 v.c.

PRIX MARCHAND EXPANSOL **\$11.50** v.c.

Sachez mettre le pied au bon endroit!

TAPIS

de fabrication SAXONY (peluche)

Fibre 100% nylon, endos de jute. Très luxueux, 24 couleurs décoratives.

Prix régulier \$24.50 v.c.

PRIX MARCHAND EXPANSOL **\$21.50** v.c.

N'achetez pas avant d'avoir mis les pieds chez A. Laflamme!

TAPIS

BOUCLE

Genre tweed 4 tons. Fibre de nylon, endos de caoutchouc. Haute densité. Très belle apparence. 7 magnifiques couleurs.

Prix régulier \$8.50 v.c.

PRIX MARCHAND EXPANSOL **\$6.50** v.c.

Sachez mettre le pied au bon endroit!

TAPIS

hautement commercial

Fibre 100%, nylon, endos caoutchouté. Effet de tweed. Très résistant. 9 couleurs.

Prix régulier \$11.95 v.c.

PRIX MARCHAND EXPANSOL **\$9.50** v.c.

N'achetez pas avant d'avoir mis les pieds chez A. Laflamme!

VASTE CHOIX DE RIDEAUX ET DRAPERIES

Nouveaux motifs de la saison. Pour 15 jours seulement.

RABAIS DE **10%**

Service à domicile gratuit
4 conseillers à votre service

DEPUIS 24 ANS A VOTRE SERVICE

Nous vous offrons un vaste choix de:

PAPIERS PEINTS - PRELARTS
PEINTURE - CERAMIQUE
VENITIENNES COULEUR

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

Assortiment complet

203 RIDEAUX DE DOUCHE
désassortis

33 1/3% DE REDUCTION!



3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD / 661-8497

Stationnement facile



A. LAFLAMME
Président



Le caporal Daigle "explique" un vol de dynamite

par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — Voler de la dynamite, ce n'est pas la même chose que voler un diamant dans une bijouterie... cela demande plus de planification.

C'est ce qu'a expliqué, hier, le caporal Richard Daigle, anciennement de l'escouade des "sales tours", qui témoignait devant la commission McDonald. Il a avoué qu'au mois de mai 1972, il avait participé à un vol de dynamite dans les Cantons de l'Est.

"C'était nécessaire", a-t-il dit, afin qu'un des indicateurs de police, à la solde de la GRC, puisse établir sa crédibilité dans le milieu terroriste.

M. Daigle a ajouté que la nécessité justifiait cette opération et d'ailleurs il ne faisait qu'exécuter les ordres de ses supérieurs.

"Mais où s'arrête cet argument de la nécessité?", s'est demandé le juge David McDonald, visiblement perplexe.

"Si je vous demande d'aller voler une bague à diamant chez un bijoutier, parce qu'un indicateur de police en a besoin, le feriez-vous", a-t-il demandé.

"C'est différent", a répliqué le caporal de la GRC... "cela demande plus de planification."

Imperturbable, M. Daigle a

poursuivi en disant qu'il était beaucoup plus facile de voler de la dynamite dans une remise en plein champ, que voler une bague dans la vitrine d'une bijouterie en ville.

"Il faudrait planifier bien minutieusement, pour ce faire", a-t-il expliqué au juge McDonald.

M. Daigle a affirmé devant la commission que son supérieur immédiat, M. Bernard Dubuc, lui avait demandé de le suivre pour participer à une opération, commandée par le sergent d'état-major Donald McCleery.

Ce dernier, congédié en 1973, apparemment à cause des relations qu'il entretenait avec un

ami de Willie O'Brien, aurait indiqué à M. Dubuc qu'il était très important que la dynamite ne puisse pas être retracée.

C'est ainsi que pendant environ deux semaines, MM. Dubuc et Daigle (qui avaient d'ailleurs participé à l'incendie de la grange de la ferme au Petit Québec Libre, le même mois), se sont promenés en voiture à Montréal, et dans les environs, pour tenter de trouver de la dynamite qui traînerait sur des chantiers de construction.

Ils n'en trouvèrent pas et finalement après avoir appris que la compagnie Richelieu Construction avait une remise d'explosifs à Saint-Grégoire, dans les Cantons de l'Est, ils s'y

rendirent tard en soirée vers la mi ou la fin du mois de mai 1972.

A cette occasion, M. Normand Chamberland les accompagnait. Il était le conducteur du véhicule, alors que MM. Daigle et Dubuc se rendirent à la remise.

Selon le témoin, M. Dubuc a fait sauter le cadenas à l'aide d'une barre de fer, puis dans la noirceur a trouvé une boîte d'explosifs que M. Daigle a portée jusqu'au coffre de la voiture de police.

"C'était assez lourd, cela pesait entre 35 et 50 livres" a confié le caporal Daigle. Après cette expédition il appert que M. Dubuc a laissé le véhicule dans un parc de stationnement à Montréal pour la nuit.

Le lendemain les deux hommes se rendirent à Saint-Faustin, dans les Laurentides,

au chalet de M. Donald McCleery qui leur avait fourni la clé. Le chalet devait servir à l'entreposage.

Mais l'été arriva, et comme M. McCleery voulait se servir de son chalet, la dynamite fut transportée dans les Cantons de l'Est. M. Claude Brodeur, un autre membre de la section G du service de sécurité de Montréal, y avait un chalet et la caisse de dynamite fut enfoncée dans le sol jusqu'à l'automne, selon le témoignage de M. Daigle.

Puis, M. Brodeur alla chercher la dynamite, et dit à M. Daigle de téléphoner à la Sûreté du Québec pour l'avertir qu'il y avait une caisse déposée dans un fossé sur une route des Cantons de l'Est.

C'était un appel anonyme et M. Daigle fut apparemment choisi à cause de son accent.

C'est un francophone originaire du Nouveau-Brunswick.

M. Daigle a avoué qu'il était quelque peu étonné d'apprendre que la dynamite n'avait pas servi tel que prévu à aider l'indicateur de police.

Il a ajouté, en réponse aux questions du procureur de la commission, Me Ross Goodwin, que ce n'est que plus tard qu'il a entendu dire que la dynamite aurait pu servir à mettre quelque chose dans une situation compromettante, et d'être accusée de possession illégale d'explosifs dangereux.

Le procureur de la GRC, M. Richard Mongeau, s'est opposé aux questions portant sur cette possibilité de "compromettre" quelque chose, en affirmant que son confrère se livrait à une expédition de pêche.

Me Goodwin a tout de même

réussi à faire dire au témoin qu'il avait entendu parler d'une telle possibilité, après que l'opération avait eu lieu, mais non au moment même, soit au mois de mai 1972.

Mais pourquoi ne pas avoir obtenu la dynamite par les moyens normaux... pourquoi s'être débarrassé de la dynamite comme cela, anonymement, a demandé Me Goodwin.

M. Daigle a soutenu que certaines tentatives avaient été faites pour obtenir la dynamite. M. Dubuc aurait téléphoné à un des postes de la GRC pour se renseigner et on lui aurait dit de compléter certains formulaires qui se trouvaient dans ces bureaux régionaux.

Quant à savoir pourquoi la GRC a voulu se débarrasser de la dynamite de cette façon, M. Daigle s'est contenté de répondre: "J'exécutais les ordres..."

Pourquoi chercher de la dynamite sur des chantiers de construction, n'y a-t-il pas des règlements sévères à ce sujet", a aussi demandé l'avocat de la commission.

Interrogé à savoir pourquoi les deux agents de la GRC avaient consacré deux semaines à la recherche d'explosifs abandonnés sur des chantiers de construction, M. Daigle a expliqué avec candeur: "Nous n'étions pas des experts".

M. Donald McCleery a témoigné au mois de février dernier, devant la commission d'enquête sur les activités de la police en territoire québécois, de Jean Keable.

Il a nié avoir réclamé le vol de dynamite, mais a avoué avoir autorisé l'incendie de la grange du Petit Québec Libre à Ste-Anne-de-la-Rochelle.

Il a en outre affirmé qu'il avait dépanné ses collègues en entreposant la boîte d'explosifs, tantôt dans son bureau à la GRC, tantôt à son chalet.

M. McCleery a aussi dit qu'il était plus que probable qu'il ait averti son supérieur de cet incident, après en avoir pris connaissance.

VILLE DE GRANDE-RIVIERE COMTE DE GASPE-EST DEMANDE DE SOUMISSION

La Ville de Grande-Rivière nous prie de vous inviter à soumissionner pour le projet d'aqueduc et d'égout sanitaire sur la rue St-Joseph, soit approximativement 1000 pieds linéaires de conduite d'aqueduc de 8 pouces, ainsi que 1275 pieds linéaires d'égout sanitaire de 10 pouces en ciment amianté.

Les plans, devis et formules de soumissions sont disponibles au bureau de Gordon Boiteau & Associés, 2300 rue la Perle, Sainte-Foy, G1X 2L7, contre un dépôt de \$25.

Les soumissions scellées seront reçues par le gérant au plus tard le 27 septembre 1978 à 15.00 heures et seront ouvertes publiquement le même jour, soit le 27 septembre 1978 à 15.00 heures.

La Ville de Grande-Rivière ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

VILLE DE GRANDE-RIVIERE
John Carbery, Gérant

AVIS

Troisième Publication

TRANSFERT DE PERMIS

Le requérant-vendeur, René Proulx, domicilié à Baie-Trinité, Cité Duplessis, demande à la Commission des Transports du Québec, la permission de transférer le permis No Q-503671 D-001, catégorie entrepreneur, région 08, qu'il détient, à Jean-Marc Lévesque, 11 rue des Pionniers, Port-Cartier.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande de transfert dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boulevard Charest, Québec.

FORTIN, ROY, RAMSAY & ASSOCIÉS, Procureurs des requérants.

REGIME DE RENTES

DUPUIS FRÈRES, LIMITEE

Appel d'offres public pour la souscription d'un contrat d'annuités au profit des ex-employés, membres du régime de rentes de Dupuis Frères, Limitée.

Le Curateur, nommé par la Régie des rentes du Québec pour liquider le régime de rentes de Dupuis Frères, Limitée, demande aux compagnies d'assurances intéressées des propositions d'assurance, relativement aux prestations créditées aux membres du régime de rentes de la compagnie précitée.

Le cahier des charges est présentement disponible au bureau du Curateur et sera remis sur demande écrite et signée d'un représentant ou officier autorisé de l'assureur. Les propositions devront être soumises en deux (2) copies au plus tard le 29 septembre 1978 à:

MONSIEUR JACQUES RAYMOND, C.A. CURATEUR
RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & ASSOCIÉS
1700, TOUR DE LA BOURSE
PLACE VICTORIA
MONTREAL, QUEBEC H4Z 1G9

Le Curateur ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des propositions soumises.

Jacques Raymond, c.a.
Curateur du Régime de rentes de Dupuis Frères, Limitée

De notre Salon de la Mariée...

Sous un manteau de jersey à capuchon, orné de marabout, une robe sans manches avec jupe à plis soleil qui devient robe du soir.

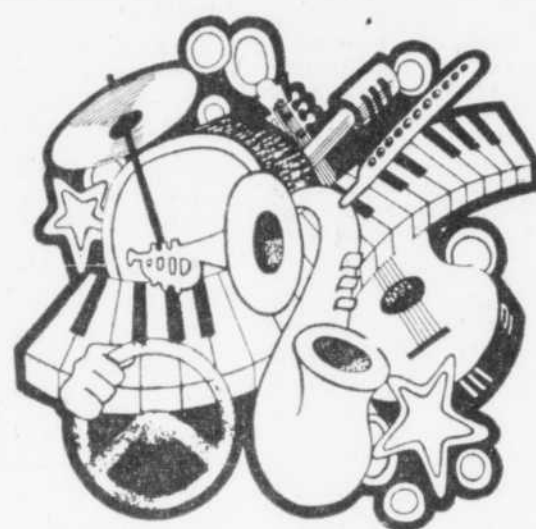
Tailles: 4 à 12

\$280

Voyez notre collection de robes d'après-midi et de soirée, manteaux, costumes et tenues sport, etc.

LOUSON LITE

275 est, rue St-Joseph, Québec
(entre Dorchester et Caron)



DÉBARRASSEZ-VOUS DES H-I-I-SHHH QUI VOUS AGACENT

CLINIQUE DE RADIO D'AUTO*

COMPRENANT

- nettoyage en place de la tête du magnétophone
- nettoyage des boutons de contrôle du volume et de syntonisation.
- ajustement et ré-solidification de l'antenne radio

4⁹⁵

POUR SEULEMENT

VENTE • ACHAT • ECHANGE

durant ces jours spéciaux, nous vous accordons une généreuse allocation d'échange pour votre système actuel sur l'achat de nouveaux appareils signés Allard Audio.

RABAIS JUSQU'À 40%

SUR SYSTÈMES DÉMONSTRATEURS

* OFFRE VALIDE DU 11 AU 22 SEPT. SEULEMENT

Allard
AUDIO STEREO INC

2130, BRANLY, STE-FOY

683-2171

Rochette prend le plancher...

Vente d'entrepôt DE 10 à 50% DE RABAIS SUR TOUT LE STOCK

Tapis-Prélarts-Tapis d'Orient

■ ÉMILIEN
ROCHETTE

La maison du Tapis à Québec
555 de la Couronne 529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

Pauline Julien a bien été détenue par erreur

MONTREAL (PC) — Le ministère de la Justice du Québec a reconnu que la chanteuse Pauline Julien avait été détenue "par erreur" lors de la crise d'octobre 1970.

Par un règlement hors cour, les avocats de l'ex-directeur de la Sûreté du Québec, M. Maurice Saint-Pierre et ceux du ministère de la Justice ont accepté de verser une somme nominale de \$1 en guise de compensation à l'artiste. Mme Julien avait accepté de réduire à \$1 sa réclamation initiale de \$125.000.

Après son arrestation, le 16 octobre 1970, en vertu du règlement de l'ordre public promulgué sous l'empire de la loi des mesures de guerre, Pauline Julien avait été détenue au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Parthenais, ainsi qu'à la prison des femmes, rue Tanguay, à Montréal. Elle

avait été relâchée après huit jours de détention.

Pauline Julien a toujours soutenu qu'on n'avait aucunement raison de la soupçonner d'appartenance ou de complicité avec une organisation visant à renverser le gouvernement par la force (notamment le Front de libération du Québec). Son avocat, Me Pothier Ferland, a souligné à l'issue du règlement hors cour que l'artiste québécoise ne tenait pas tant à être compensée en argent, même si les dommages subis étaient réels, plusieurs engagements lui ayant été refusés à la suite de son arrestation.

"Une arrestation et une détention à propos desquelles on utilise le mot 'erreur', ça veut dire que Pauline Julien a été victime d'une injustice. C'est le point qu'elle voulait surtout faire admettre avec toute l'opiniâtreté qu'on lui connaît", a conclu Me Ferland.



Pauline JULIEN

Ossements humains trouvés dans le bois à Lac-Beauport

par Guy DUBE

La Sûreté du Québec a commencé une longue et pénible enquête, hier, à la suite de la découverte de quelques ossements humains dans une montagne située à environ un mille au sud de l'Auberge Normande, à Lac-Beauport.

Dès le 5 septembre dernier, à la suite d'une information, des enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne et du poste de Québec-Métro découvraient une mâchoire, un tibia, une omoplate et un morceau d'une côte.

Après analyse par le pathologiste judiciaire Richard Authier, il s'est avéré qu'il s'agissait là d'ossements humains.

Hier avant-midi, au cours d'une battue, le chien Fritz, tenu en laisse par son maître André Bernier, de la SQ, a découvert la partie principale de tous les ossements, c'est-à-dire le crâne.

Trou causé par une balle?

Le Dr Richard Authier, qui était sur les lieux, hier, en compagnie de son technicien Roger Dupuis, a constaté un petit trou dans le crâne. A première vue, il pourrait s'agir là d'une perforation causée par une balle. Seule une analyse plus poussée pourra cependant confirmer cette hypothèse.

Une quinzaine de policiers de l'Unité d'urgence de la SQ ont participé à la battue d'hier. Les enquêteurs Jean-Pierre Duchesne, de l'escouade des crimes contre la personne, et Claude Gaudreault, du poste de Québec-Métro, entreprennent donc une enquête qui pourrait être interminable, compte tenu du peu de détails dont ils disposent.

Comme d'habitude, ils devront procéder par élimination. Ils devront fouiller dans leur liste de personnes disparues au cours des 10 à 15 derniers mois.

De son côté, le pathologiste Richard Authier sera en mesure, après analyses des ossements, de déterminer s'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

Selon le spécialiste, il peut s'agir là d'un décès remontant à l'automne 1977, ou du printemps 1978 tout au plus.

Les ossements ont été éparpillés par les prédateurs, ce qui rend les recherches encore plus difficiles. Le crâne, entre autres, a été découvert à quelque 1.500 pieds des autres ossements.

P. Nadeau fixé aujourd'hui

par Marcel COLLARD

Patrice Nadeau, 24 ans, du 15 rue Aqueduc, à Sainte-Brigitte-de-Laval, saura aujourd'hui s'il pourra jouir de sa liberté en attendant son enquête préliminaire sous une accusation de meurtre avec préméditation, sur la personne de son épouse France Caron-Nadeau, âgée de 24 ans, le 2 août dernier.

Hier après-midi, au palais de justi-

ce de Québec, le présumé meurtrier a été mis en accusation devant le juge Jean Drouin, de la cour des sessions de la paix, qui a fixé la date de l'enquête préliminaire au 15 novembre.

Immédiatement après, accompagné de son procureur Me P.-A. Rousseau, l'accusé s'est rendu devant le juge André Trottier, de la cour supérieure, pour solliciter sa libération moyennant un cautionnement. Il recevra sa réponse aujourd'hui même.

Politique québécoise du développement culturel



Deux (2) volumes 4 1/2 x 7" \$2.00
En vente chez votre fournisseur habituel.

Éditeur officiel
du Québec

Les nations modernes sont de plus en plus nombreuses à repenser leur projet culturel et à se donner une politique globale de la culture. Le Québec est lui aussi dans ce processus.

Pour qu'elle porte tout son fruit, la démocratie doit devenir culturelle autant que politique, sociale ou économique. Pour que s'actualise son droit à la culture, le citoyen doit pouvoir accéder librement et facilement à tous les biens culturels, malgré les contraintes géographiques, économiques et sociales. Il doit pouvoir utiliser pour le développement de ses talents et de ses capacités créatrices les ressources de la collectivité. Il doit pouvoir enfin participer avec ses proches, au gré de ses affinités, dans toutes les communautés dont il fait partie, à l'élaboration d'une culture vivante, qui exprime à la fois son identité et ses choix existentiels.

Montréal: Complexe Desjardins

Québec: Place Ste-Foy
ou
Centre administratif "G"
Rez-de-chaussée

Trois-Rivières: 418, rue des Forges

Hull: 662, boul. St-Joseph

y'a du



dans

LE SOLEIL

CETTE SEMAINE, TROIS NOUVELLES CHRONIQUES:

- LA CHRONIQUE DE SAB
- LES PAGES REGIONALES
- LA PAGE DES LECTEURS
- LES PAGES DES ENFANTS
- L'AUTOMOBILE
- LE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
- QUEBEC ET LA BANLIEUE
- LA FUTUROLOGIE
- A L'ECOUTE DU CONSOMMATEUR

Le début de la publication de ces chroniques va s'échelonner au cours des prochaines semaines. De plus, certaines modifications pourraient être apportées aux chroniques annoncées.

pour abonnement

647-3333



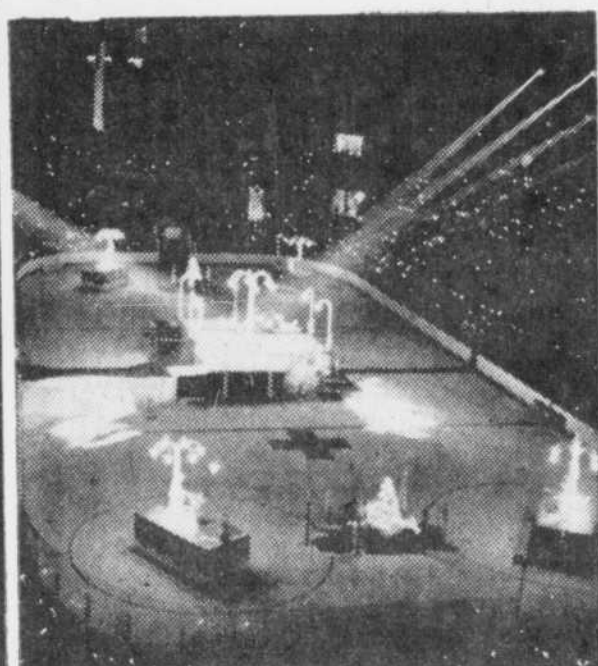
GALA DE LA FOURRURE 1978

présenté par les
grands spécialistes



laliberté

AU PROFIT DE LA
CROIX-ROUGE
SECTION DE QUEBEC



MERCREDI 20 SEPT. A 20H.15
AU COLISEE DE QUEBEC



EN VEDETTE
FRANCE CASTEL
dans ses meilleurs succès.



COMMENTATRICE
PAULINE BUREAU

\$15,000

EN PRIX — A GAGNER

12 FOURRURES
A GAGNER
DONT UN RICHE
MANTEAU DE
VISON NATUREL



CANADA
Majestic

PEAUX ALLONGEES

GRAND PRIX DU PROGRAMME
MERVEILLEUX VOYAGE POUR 2 A

Paris

VIA
AIR FRANCE

SEJOUR D'UNE SEMAINE — HOTEL 7 NUTTS
ORGANISE EN COLLABORATION AVEC

VOYAGES **Laurier**

EDITEUR FORTIN — PLACE LAURIER

PRIX POPULAIRES: 2.50 — 3.50 — 4.00
BILLETS EN VENTE AU COLISEE ET
AU SALON DE FOURRURE LALIBERTE

Après le "sauvetage" de Bourassa, Mackasey veut aider Trudeau

par Georges ANGERS
du bureau du Soleil

OTTAWA — Après avoir participé à l'opération "sauvetage" des libéraux de Robert Bourassa lors des élections de 1976, voilà que Bryce Mackasey récidive, à l'appel

du premier ministre Trudeau, et sera candidat libéral dans la circonscription d'Ottawa-Centre lors des prochaines élections partielles fédérales, le 16 octobre prochain.

L'entrée en scène de l'ancien ministre fédéral était suspendue à la décision du maire sortant d'Ottawa, M. Lorry Greenberg, qui a annoncé, hier, son intention de ne pas se porter candidat. La voie étant ainsi libre, M. Mackasey n'a pas attendu une seconde pour convoquer, hier, au parlement une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé sa décision.

Cette décision, elle était prise depuis quelques jours. M. Mackasey avait en effet rencontré, la semaine dernière, les principaux organisateurs libéraux à commencer par le premier ministre Trudeau lui-même qui n'a apparemment pas eu grand difficulté à le persuader de quitter sa retraite.

M. Mackasey a admis qu'il aurait préféré être candidat dans une circonscription du Québec, mais a soutenu qu'il n'y en avait pas de disponible. Il appert cependant que certains organisateurs fédéraux au Québec auraient refusé de lui ouvrir un des trois comités québécois en jeu le 16 octobre prochain, n'étant pas particulièrement enchantés de voir revenir cet Irlandais au caractère irascible dans leur caucus.

On se souviendra que l'ancien ministre avait abandonné, en 1976, son siège de Verdun aux Communes qu'il occupait depuis 1962, pour, avait-il alors déclaré, venir à la rescousse des libéraux québécois de Robert Bourassa en compagnie de deux autres libéraux fédéraux, MM. Jean Marchand et André Raynauld.

Après à peine 18 mois à l'Assemblée nationale et juste au lendemain de l'accession de Claude Ryan à la tête des libéraux du Québec, M. Mackasey abandonnait son siège de Notre-Dame-de-Grâce et annonçait sa retraite de la vie politique.

Politicien expérimenté dans les cercles fédéraux, M. Mackasey a affirmé, hier, que son rôle, s'il devient membre du caucus libéral fédéral de l'Ontario le 16 octobre prochain, sera de persuader les libéraux fédéraux de cette

province que Pierre Elliott Trudeau constitue toujours le principal atout du Parti libéral du Canada; l'ancien ministre a en effet reproché à certains militants libéraux, sans les mentionner, de contester le leadership de Pierre Elliott Trudeau et sa vision du Canada.

Réaffirmant sa croyance ferme dans le concept du bilinguisme et insistant sur la similitude de la vision pancanadienne du premier ministre Trudeau et de la sienne, M. Mackasey a déclaré que ça le fâchait quand il entendait des militants libéraux parler contre Trudeau.

Cet engagement renouvelé de Bryce Mackasey à "vendre" Pierre Elliott Trudeau aux libéraux ontariens devant rencontrer parfaitement les vues et les préoccupations du coprésident de la campagne libérale, le sénateur Keith Davey, dont l'avenir politique est très intimement lié à celui du premier ministre Trudeau.



Bryce Mackasey

L'essentiel des entreprises politiques du sénateur par les temps qui courent vise à stopper le mouvement pro-Turner qui semble vouloir prendre forme au sein des troupes libérales fédérales, principalement ontariennes. C'est ainsi que le sénateur a entrepris depuis quelque temps d'inventer de nouvelles vedettes libérales en Ontario; exception faite de la nouvelle recrue d'hier, Bryce Mackasey, le sénateur en a déniché deux, à savoir l'ancien président de l'Université de Toronto, John Evans, et l'ancien président de Pétro-Canada, Maurice Strong.

Avant de se faire l'apôtre de Pierre Elliott Trudeau, Bryce Mackasey devra cependant vendre les oeuvres du premier ministre dont les plus récentes, les réductions budgétaires, affecteront les fonctionnaires fédéraux qui votent très nombreux dans Ottawa-Centre.

Le parachutage de l'ancien ministre dans ce comté ne devrait cependant pas dégénérer en affrontement au sein de l'association libérale d'Ottawa-Centre, puisque la seule personne qui avait annoncé son intention de subir le test de l'assemblée de mise en candidature, mardi prochain, David Kwavnick, assistait, hier, aux côtés du sénateur Davey à la conférence de presse de M. Mackasey.

M. Kwavnick n'a cependant pas l'intention de se retirer en faveur de M. Mackasey avant l'assemblée de mardi prochain, affirmant que sa campagne est trop avancée pour qu'il puisse se retirer.

Le candidat vedette des conservateurs dans Ottawa-Centre, Robert de Cotret, ancien président du Conference Board, devra donc faire la lutte à Bryce Mackasey. Bien qu'on reconnaisse dans le camp conservateur que M. Mackasey est un politicien expérimenté, on s'est montré, hier, fort soulagé d'apprendre qu'on n'aurait pas à affronter le maire Greenberg à qui on concédait pratiquement la victoire avant la course.

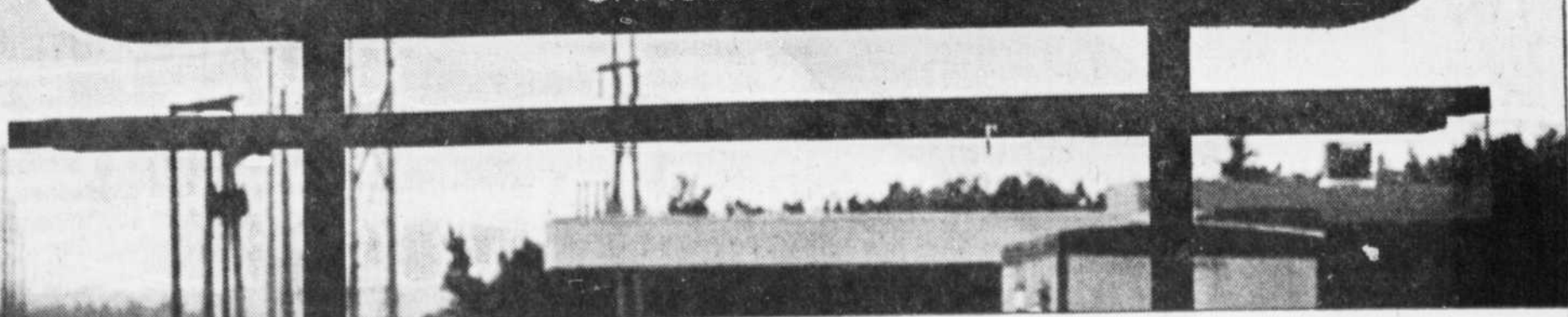
Ce sont probablement les néo-démocrates qui feront le plus de mal aux libéraux dans Ottawa-Centre; leur candidat, Steven Langdon, est l'un des principaux conseillers politiques du NPD et tant chez les libéraux que chez les conservateurs, on le considère comme un adversaire de taille. Tous les gains qu'il pourrait faire le seraient aux dépens des libéraux, affirme-t-on, ce qui augmenterait grandement les chances des conservateurs de l'emporter dans Ottawa-Centre le 16 octobre prochain.

En 1974, le libéral Hugh Poulin, que le gouvernement fédéral a récemment fait accéder à la magistrature, n'avait obtenu qu'une majorité d'à peine 3,000 voix sur le candidat conservateur et avait à peu près doublé le nombre de voix recueillis par le candidat néo-démocrate.



SIMARD & VOYER

CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME



SIMARD & VOYER

CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME,
PLACE STE-FOY, PLACE LAURIER, PLACE FLEUR-DE-LYS,
PLACE QUÉBEC, GALERIES CHAGNON

Travaux des installations olympiques Drapeau et Taillibert jouaient les grands manitous

MONTREAL (PC) — A titre de maire de Montréal, M. Jean Drapeau était le véritable "maître d'oeuvre" des travaux des installations olympiques. Jusqu'en 1973, c'est lui seul qui prenait toutes les décisions dans ce dossier. Pour ce qui est de l'aspect architectural, M. Roger Taillibert prenait lui-même les décisions majeures et les fonctionnaires n'avaient pas un mot à dire.

C'est ce qui ressort du témoignage de l'ingénieur Claude Phaneuf qui était à l'époque surintendant de la division du parc olympique des travaux publics de Montréal.

Par ailleurs, dès 1973, le gouvernement fédéral prévoyait un déficit olympique de \$100 à \$200 millions et évaluait le coût des jeux à \$500 millions, plutôt que les \$310 millions prévus par Montréal.

A la suite de lettres de M. Roger Rousseau du COJO et de M. Jean Drapeau, pressant le gouvernement fédéral d'adopter les lois nécessaires à la mise en marche des jeux, notamment les lois permettant les émissions spéciales de timbres et de monnaie olympiques, le Conseil du Trésor d'Ottawa avait lui-même fait une étude du projet montrealais qu'il estimait à un demi-milliard.

André Saumier

M. André Saumier, actuellement sous-ministre des Richesses naturelles du Québec et ex-sous-ministre adjoint aux Affaires urbaines à Ottawa, siégeait alors sur le Comité organisateur des jeux et avait fait rapport au Conseil du trésor fédéral des prévisions budgétaires de la ville de Montréal.

Cette étude de coûts, basée sur l'expérience de Munich, estimait les prévisions de la ville de Montréal peu réalistes. C'est ce qui amena le gouvernement fédéral à exiger de Montréal, du COJO et du gouvernement du Québec des garanties quant au paiement du déficit olympique auquel Ottawa ne voulait absolument pas contribuer, autrement que par le biais de loteries, timbres, etc.

Après avoir reçu ces garanties, Ottawa a procédé à l'adoption des mesures législatives tant attendues en avril 1973.

Auparavant, très peu de personnes travaillaient effectivement au dossier olympique à Montréal. M. Phaneuf affirme qu'il a demandé à M. Drapeau de lui fournir du personnel afin de préparer la mise en marche du projet et de travailler concrètement sur les esquisses de M. Taillibert.

"M. Drapeau me disait qu'il y verrait".

Durant tout ce temps, de 1971 au début 1973, seuls MM. Taillibert, Phaneuf et Drapeau connaissaient vraiment le projet. "Nous nous réunissions pour parler et discuter du projet et le patron décidait," commente M. Phaneuf.

Personne dans l'administration municipale en dehors de M. Drapeau n'avait de mandat ou d'autorité pour engager par exemple une firme d'ingénieurs-conseils pour étudier les premiers devis. Et peu de fonctionnaires travaillaient au projet.

Appartements dispendieux

M. Taillibert, pour sa part, occupa dès la fin de 1972 une suite permanente à l'hôtel Reine-Elizabeth, ce qui, selon le procureur de la commission, Me Jacques Dagenais, signifie

une dépense, d'au-delà de \$30.000 par année, de quoi louer un appartement luxueux et le mobilier.



André Saumier, qui était du Comité organisateur des Jeux olympiques, avait fait rapport au Conseil du trésor fédéral.

C'est là que l'architecte français travaillait ses plans et recevait ses visiteurs professionnels. M. Phaneuf, pour sa part, recevait les esquisses au fur et à mesure et parfois il ne les voyait même pas, bien qu'il fût officiellement responsable du projet auprès de la ville de Montréal.

"On téléphonait pour dire qu'il y avait des plans de prêts au Reine-Elizabeth, on envoyait quelqu'un les chercher et les hommes se mettaient au travail."

C'est ainsi que graduellement M. Phaneuf a joué un rôle de moins en moins actif dans le projet. Très présent au début, il fut quelque peu écarté dès que l'architecte Daoust devint responsable des travaux d'architecture avec Roger Taillibert comme architecte-conseil, en avril 1973.

Transformations

"M. Taillibert décidait des grands traits du projet et M. Daoust les approuvait. M. Taillibert faisait le premier dessin

d'architecte et les services de la ville, à partir de ces plans, traçaient des devis et des bleus précisant les dimensions des pièces, les matériaux, etc. C'est aux plans d'ingénieur que revenait le calcul des résistances de matériaux, les devis techniques et mécaniques, etc."

C'est ainsi que le projet a changé continuellement en cours de production. Un jour, on a vu apparaître des fontaines sur un stationnement, histoire de meubler un espace vide. Ces fontaines ont entraîné des coûts de plusieurs millions, car il fallait complètement transformer la capacité portante des structures de l'édifice.

M. Phaneuf établit ainsi les transformations qu'ont subies les plans en cours de route:

On a retiré du projet, faute d'argent, plusieurs aménagements des niveaux 100 et 200 du stade, tels le centre de presse, les casse-croûtes, les vestiaires des athlètes, que l'on a

finallement installés dans des roulotte, derrière l'édifice.

Mais on a ajouté en cours de route un long tunnel à l'entrée du vélodrome, modifié le stationnement Viau, où l'on a ajouté un étage parce que les calculs préliminaires étaient faux, élargi le viaduc Sherbrooke. On a même amélioré, avec le budget olympique, une partie de la voirie du quartier, en refaisant les rues et en installant de l'éclairage neuf jusqu'au boulevard Rosemont.

L'échéancier

Finalement, admet M. Phaneuf, de transformation en transformation, c'est le retard dans la production des plans d'architecte de M. Taillibert qui a été la première cause importante de retard dans les travaux jusqu'en 1973.

Quand la ville a finalement engagé des firmes d'ingénieurs comme RTA pour produire des plans de génie pour le stade, l'échéancier a définitivement été enfoncé.

Le premier "cheminement

critique" prévoyait que la construction du stade commencerait en mars 1973 pour se terminer en mai 1975, le vélodrome devant être terminé à

temps pour 1974. En février 1973, les plans de base du vélodrome n'étaient toujours pas complétés et on dut en commencer la construction

NOUVEAU PROCÉDE D'ÉPILATION

- Sans aiguille
- Sans toucher à l'épiderme
- Sans douleur
- Efficacité permanente
- Méthode éprouvée (dépilatron)

Ouvert de 9h. a.m. à 9h. p.m.



épilatron
KÉBEC enr.

360 est boul. Charest
2e plancher G1K 3H4

529-6336



LA NOUVELLE SHELL SUPER SANS PLOMB

Une nouvelle essence Shell sans plomb, à indice d'octane élevé, qui a été mise au point pour que le moteur fonctionne économiquement, proprement et en douceur.

Faites le plein avec la nouvelle Super Shell sans plomb... vous obtiendrez enfin des performances élevées, en douceur!

Les moteurs des voitures d'aujourd'hui sont construits de façon à ce qu'ils respectent des exigences nouvelles. Il y a donc de fortes chances que l'indice d'octane de l'essence que vous utilisez influe sur la douceur de fonctionnement de votre moteur.

C'est pour cette raison que Shell lance la nouvelle essence Super Shell sans plomb. Pour les voitures qui exigent une essence sans plomb à indice d'octane élevé, la nouvelle Super Shell sans plomb devient l'essence à adopter. Voici les avantages que vous offre cette essence à indice d'octane élevé.

Elle pourrait signaler la fin du cognement et de l'auto-allumage.

Le moteur de votre voiture cogne-t-il quand vous appuyez sur l'accélérateur, ou continue-t-il à tourner après que vous avez coupé le contact? Un moyen de vous éviter ces problèmes serait peut-être d'utiliser l'essence Super Shell sans plomb — préparée spécialement pour lui donner un indice d'octane élevé afin que les moteurs fonctionnent en douceur.

Une consommation réduite peut dépendre du réglage de l'allumage.

Si vous avez retardé l'allumage dans l'espoir de supprimer le cognement, il est possible que la consommation d'essence ait augmenté d'autant que 5%.

Faites régler l'allumage selon les spécifications du constructeur, puis commencez à utiliser l'essence Super Shell sans plomb. Votre moteur fonctionnera plus en douceur, et vous économiserez jusqu'à un gallon d'essence par remplissage*.

* Basé sur un réservoir d'une capacité de 20 gallons, dont sont équipées un grand nombre de voitures américaines.

Si vous utilisez actuellement la Super Shell, remplacez-la par la nouvelle Super sans plomb à indice d'octane élevé.

La nouvelle Super Shell sans plomb possède l'indice d'octane élevé que nécessitent la plupart des voitures consommant du supercarburant. De plus, la Super Shell sans plomb ne laissant pas de dépôts de plomb, les bougies, le silencieux et le tuyau d'échappement devraient durer plus longtemps.

Rendez-vous chez le détaillant Shell le plus proche de chez vous et faites le plein de Super Shell sans plomb. Vous constaterez une douceur de fonctionnement exceptionnelle et une consommation d'essence réduite.

Aide-toi Shell t'aidera!

Vendue aux stations-service Shell ou vous verrez l'affiche annonçant la Super Shell sans plomb.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables au Garage G.G.D. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Québec, le 29e jour d'août 1978, sous le numéro 924689.

Ce 8e jour de septembre 1978

LA BANQUE
TORONTO-DOMINION
PLACE
HENRI-BOURASSA 4040
8425, boul. Henri-Bourassa
Case Postale 7067
Charlesbourg, Québec
G1G 5E1

DOSSIER
NO D674689-7 (M)
D674689-5 (Mme)

AVIS DE QUALITE

Succession de TREMBLAY, Philémon et son épouse Martine T. Tremblay, en son vivant de Route 138, Bate Laval, Cte Saguenay, décédée le 25 décembre 1978. Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recrova, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case Postale
MONTREAL (Qué.)
H4Z 1J6

l'économie



Non, ce ne sont pas des pains, mais au contraire des meules de fromage Gouda dans une des salles de mûrissement de l'usine de La Durantaye de la Coopérative laitière du sud de Québec.



Quelques-uns des fromages fondus de la CLSQ. A remarquer l'emballage ressemblant à des fromages fort connus.

Les "Fromages de Beauce" s'attaquent à Kraft

par Jean-Paul GAGNE

BEAUCVILLE — Les "Fromages de Beauce" envahissent les uns après les autres ces jours-ci les tablettes de quelques 650 épiceries, supermarchés et kiosques à fromage de la région administrative de Québec. Très bientôt, c'est sur les écrans de vos téléviseurs que vous les verrez arriver en dansant sur les airs d'un "reel" d'autrefois.

Ce sont là quelques éléments de la nouvelle stratégie de mise en marché des fromages fabriqués par la Coopérative laitière du sud de Québec, la deuxième coopérative laitière en importance au Québec avec un chiffre d'affaires de \$100 millions.

La Coopérative a lancé, hier, officiellement dans la Beauce une famille de seize fromages, qu'elle distribuera directement dans tous les points de vente. Cette gamme de

fromage comprend évidemment des cheddar, mais aussi des fromages de type européen, tels le Suisse, le Gouda et l'Edam; la coopérative met aussi sur le marché des fromages fondus du type Velveeta et fondus à tartiner du type Cheese Whiz, deux marques de la famille Kraft, laquelle détient présentement 80 pour 100 du marché du fromage dans le Québec.

Objectifs

Les objectifs visés par la Coopérative laitière du sud de Québec sont les suivants:

1 — Réduire et simplifier les canaux de distribution. Présentement, la Coopérative vend annuellement sept millions de livres de fromage par l'intermédiaire de grossistes et de distributeurs-revendeurs. La coopérative beauceronne estime que ce système ne lui donne guère de flexibilité pour

accroître sa production de fromage et surtout augmenter la rentabilité de cette production.

Les "Fromages de Beauce" seront présents dans presque tous les points de vente de la région 03 à l'exception des magasins de la chaîne Dominion.

2 — Donner aux consommateurs et aux détaillants d'autres produits que les marques Kraft. Kraft domine le marché québécois du fromage et elle détient un quasi-monopole dans certains types de fromage. Dans un premier temps, les "Fromages de Beauce" entendent se gagner plus de 50 pour 100 des faveurs des consommateurs de la région 03 (de Thetford à Rivière-du-Loup sur la rive sud et du comté de Portneuf au comté de Charlevoix sur la rive nord).

"Après avoir pénétré et saturé le marché de la région de Québec"

selon les termes même du directeur du marketing de la coopérative, M. Michel Gilbert, on s'attaquera en mars 1979, à la région de Montréal; d'ici la fin de 1979, le reste de la province sera couvert.

3 — Offrir de meilleurs prix de détail sur tous les fromages de type européen. La coopérative alignera ses prix de fromages du type Cheddar et ses fromages fondus sur ceux de Kraft. On ne veut pas déclencher une guerre de prix avec le géant parce qu'on sait bien combien une telle bataille pourrait être coûteuse. Par contre, on réduira "substantiellement" les prix des fromages de type européen, dû au fait qu'on supprime entièrement l'étape du grossiste. Ainsi donc, le Suisse des "Fromages de Beauce" vendu dans les kiosques à fromage pourra coûter jusqu'à \$1 la livre de moins que le fromage Suisse importé. La différence de prix sera moindre sur les formats préemballés vendus dans les épiceries.

Publicité

La campagne de lancement officiel des "Fromages de Beauce" coûtera \$200,000 à la coopérative. Dans un premier temps, on utilisera les deux canaux de télévision de la région et les messages, qui passeront pendant 13 semaines, viseront principalement les mères de famille; on rejoindra aussi les enfants parce qu'on sait bien que les mamans sont influençables par leurs petits. Quelque 60 panneaux-réclame disposés près des centres d'achat serviront également à entrer dans la tête des consommateurs les "Fromages de Beauce". Le panneau-réclame est le meilleur médium à associer à la TV.

Dans la famille des "Fromages de Beauce", on retrouve des noms très beaucerons, tels les fromages "St-Georges", "St-Gédéon" et "Ste-Marie", qui deviennent des marques de commerce. On conservera la marque "Meulidor" pour les froma-

ges de type cheddar. Cette marque avait été acquise avec l'achat en janvier dernier de la fromagerie Bergeron et Frères de St-Antoine de Tilly. Le fromage à tartiner s'appellera tout simplement "Le tartiné", par contre, on a fait disparaître les marques "Couture" et "Rossignol".

Le lancement d'hier a été principalement marqué par un "vins et fromages" qui a réuni en plein air, quelque 200 personnes au Parc de l'érable à Beauceville, une réception qui a été fort goûtée par les invités, à en juger par les commentaires fort élogieux entendus partout autour des tables.

Mais vous aurez vous aussi l'occasion de goûter aux "Fromages de Beauce" puisqu'on organisera des dégustations jusque dans les magasins, une équipe spéciale ayant été constituée à cette fin pour faire la tournée des points de vente.

L'optimisme revient à Montréal

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — La relance économique de la métropole pourrait se concrétiser bientôt, estime le nouveau président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Yves Guérard.

Selon l'actuaire, qui rencontrait les journalistes avant l'assemblée annuelle de l'organisme, hier, l'effet de choc de l'élection du PQ est largement passé. Un certain nombre d'inquiétudes ont disparu. L'hypothèque de l'incertitude au sujet de la langue est levée. Aussi des décisions à caractère économique, qui

ont été retardées, devraient être prises bientôt et aider à la relance.

Mais pour que les inquiétudes qui demeurent disparaissent, M. Guérard demande aux partis politiques fédéraux et provinciaux, aux gouvernements, aux comités pré-référendaires et autres de cesser les manœuvres préliminaires et de préciser sans délai leur position ou proposition.

Un tel compte à rebours, dit-il, mènera à l'élimination des incertitudes, des hésitations et inquiétudes qui sont à court terme un obstacle majeur à une prospérité plus grande de tous les citoyens.

Des atouts importants

"Ce ne sont pas quelques années de ralentissement des investissements qui marqueront profondément la courbe de développement de Montréal si des hommes d'affaires réalistes savent exploiter avec audace tout son potentiel", a déclaré M. Guérard dans son allocution aux membres de la chambre.

Montréal, a-t-il poursuivi, a peut-être perdu quelques sièges sociaux, divisions ou services, en partie à cause du glissement vers l'ouest du centre démographique du continent, en partie à cause de facteurs socio-politiques comme la loi 101 ("qui aurait pu

atteindre ses objectifs en créant beaucoup moins de retombées négatives"), mais cette ville n'en demeure pas moins un centre décisionnel important et peut mettre en valeur d'autres atouts pour remplacer ceux qu'elle a perdus.

Parmi ces atouts, le président a souligné le caractère latin et la mentalité nord-américaine qui font de Montréal, métropole internationale, la porte de l'Amérique du Nord, où deux mondes se rencontrent, la plaque tournante pour les échanges entre l'Amérique du Nord et le Marché commun européen.

Par ailleurs, le bilinguisme des

citoyens est un avantage de taille pour les sièges sociaux qui doivent communiquer en anglais et en français avec les pays de l'hémisphère occidentale. "Nous avons beaucoup investi pour faire connaître le caractère international de Montréal. Ça nous a coûté très cher. Tâchons de capitaliser là-dessus", a dit M. Guérard.

Priorités

L'actuaire a aussi énoncé les trois grandes priorités de son organisme pour l'exercice 1978-79:

1) Accentuer le dynamisme de l'économie montréalaise en facilitant l'utilisation et l'accès à divers programmes gouvernementaux d'assistance aux entreprises, de façon à rendre le plus productif possible l'investissement fait par les gouvernements au titre de la Mission économique.

2) Poursuivre l'effort d'élucidation entrepris lors de son congrès de juin dernier pour en arriver à une conception claire du rôle de l'Etat, de ses limites et des directions que peut prendre son évolution, particulièrement dans le domaine de l'économie.

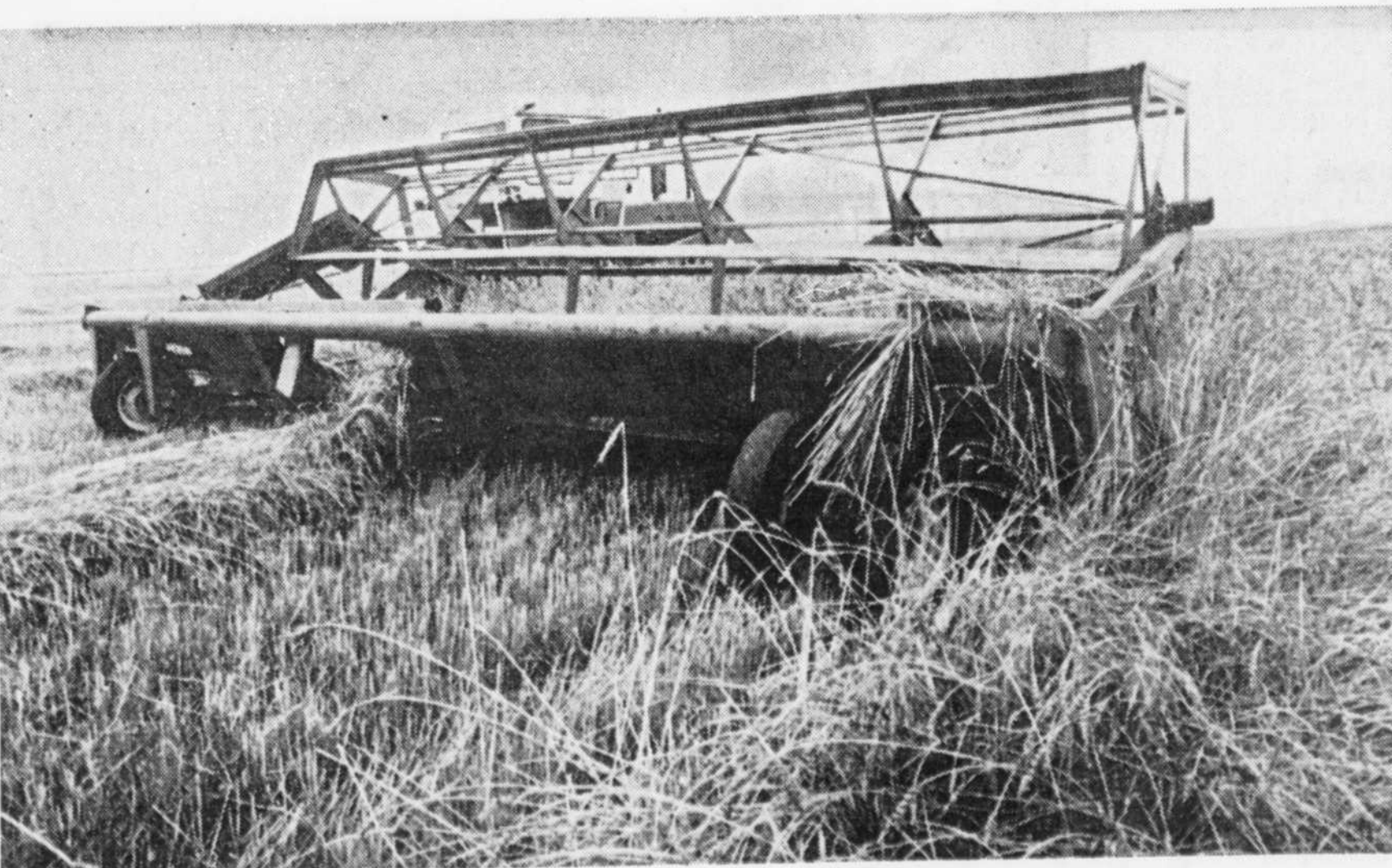
3) Développer un nouveau volet de sa mission d'éducation économique en réunissant des informations sur les

effets sociaux et économiques de notre pratique actuelle des relations de travail pour ensuite faire voir, par divers moyens, "l'impasse où nous mèneraient les tendances inhérentes au modèle de société qui sous-tend nombre de revendications de certains groupes de contestataires".

Selon M. Guérard, en effet, "des minorités de gauche actives dans les milieux les plus divers" entretiennent des revendications exagérées qui peuvent, tout autant que le poids de l'Etat, "étouffer notre capacité de progrès".

La Chambre prépare d'ailleurs un dossier sur "la radicalisation des milieux syndicaux". Cette recherche se situe dans la continuation de celle qui a été rendue publique au congrès de l'organisme en juin dernier et qui portait sur le syndicalisme dans les hôpitaux.

La chambre entend faire le tour des aspects socio-économiques des relations de travail. Consciente de l'exemple du gouvernement dans ses négociations avec les travailleurs des secteurs public et parapublic, elle s'est dit très heureuse de l'estimation globale à laquelle le ministre Jacques Parizeau veut procéder avant la ronde des négociations avec les employés de l'Etat.



Récolte retardée

Du temps froid et humide prévalant dans certaines régions des Prairies, a causé l'arrêt des travaux de récoltes en plusieurs endroits de l'Alberta et de la Saskatchewan. Cette moissonneuse, immobilisée dans un champ près de Beiseker, en Alberta, n'attend que le temps plus chaud et sec pour se remettre en action. L'humidité récente dans les Prairies a, par endroits, fait germer les grains.

Raffermisssement du dollar canadien

MONTREAL (PC) — Les journaux qui ont signalé une baisse de l'inflation en août ont contribué à la remontée du dollar canadien, mercredi, pour la deuxième journée de suite.

Il a clôturé à 86.09 cents par rapport au dollar américain dans le marché interbanques, soit un gain de 2-25 sur la journée précédente.

Dans les premières heures du marché notre devise avait monté à 86.15 cents, après que le bureau fédéral de la statistique eut révélé que l'indice des prix à la consommation n'avait augmenté que d'un dixième à 9.4 pour cent en août, c'est-à-dire la plus faible hausse mensuelle depuis décembre 1975.

"Il ne fait aucun doute que ces chiffres nous ont aidés", disait un cambiste.

L'activité du marché était généralement réduite, le dollar américain ayant connu une journée tout aussi calme. Selon l'expression d'un agent de change "on continue de se poser nombre de questions sur ce qui va nous arriver demain".

Il prévoyait pour aujourd'hui une journée tout aussi calme que celle d'hier. Pourquoi? Eh bien, parce que tous ceux qui jouent au marché attendent de connaître ce que le premier ministre Pierre Trudeau va annoncer aux journalistes. Il les a convoqués aujourd'hui à 15 h.

Le dollar, qui a perdu près d'un cent depuis fin août, devrait fluctuer autour de 86 cents d'ici les prochaines semaines. Lundi dernier, il avait piqué à 85.94 cents. C'était là son point le plus bas depuis 1933.

en un clin d'oeil

Produits Diamant s'agrandit au coût de \$3.4 millions

Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale (MEER), M. Marcel Lessard, a annoncé hier que son ministère venait de s'engager à verser une subvention de \$641,400 à Produits Diamant Ltée pour l'agrandissement et la modernisation de sa confiserie à Sainte-Marie de Beauce, projet qui devrait amener la création de 15 emplois et des investissements de l'ordre de \$3.4 millions. Construite en 1951, l'usine principale de Produits Diamant Ltée, à Sainte-Marie, n'offre plus l'espace suffisant pour la fabrication et pour l'entreposage des matières premières et des produits finis. De même, les trois petites usines que possède la compagnie sont devenues désuètes et non rentables. Pour maintenir la position concurrentielle de l'entreprise sur le marché des produits alimentaires, les dirigeants ont décidé de réorienter les opérations à l'usine principale qui sera agrandie de 40,000 pieds, outre la modernisation de l'équipement et de certains procédés de fabrication. On intégrera également à cet établissement les opérations de deux des trois petites usines déjà existantes. Les travaux de construction, déjà en cours, devraient être terminés en décembre prochain. L'installation des équipements et machineries s'effectuera à partir de janvier 1979, tandis que la mise en exploitation commerciale est prévue pour le 30 juin de la même année.

Québecair améliore son service vers l'Abitibi

Le transporteur aérien Québecair vient d'annoncer des améliorations à son service vers l'Abitibi. À partir du 2 octobre 1978, la liaison Québec-Abitibi sera assurée sept jours par semaine au lieu de six comme c'est présentement le cas. Par ailleurs, du lundi au vendredi, le service sera assuré par un BAC-111. Les deux autres journées, ce sera un F-27 qui fera la liaison Québec-Abitibi. La modification du service de Québec survient environ un mois après que le Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue (CRDAT) eut dénoncé la piètre qualité du service offert à l'Abitibi par le transporteur aérien.

Interprovincial Steel investit \$80 millions

La compagnie Interprovincial Steel and Pipe Corp. (IPSCO) a annoncé par la bouche de son président, M. J.D. MacLennan, un double projet d'expansion d'une valeur totale de \$80 millions. IPSCO dépensera environ \$45 millions pour une usine de bouillottes d'acier qui s'ajoutera à ses installations de Regina et dont la construction devrait être terminée au début de 1980. Un autre \$35 millions sera dépensé pour de nouvelles installations à Edmonton et Regina, installations qui permettraient à la compagnie de produire les tuyaux d'acier que nécessitera la construction du pipeline de l'Alaska. IPSCO touchera du gouvernement fédéral et du gouvernement de la Saskatchewan des subventions totalisant \$12.3 millions, à condition cependant que l'ensemble du projet de \$80 millions se réalise.

Aide de \$75,000 à la Coopérative des pisciculteurs

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Jean Garon, a annoncé hier l'octroi à la Coopérative des pisciculteurs du Québec d'une subvention de \$75,000 représentant la première tranche d'une assistance financière possible de \$75,000 répartie sur les trois prochaines années. Cette subvention a pour but d'aider la coopérative dans ses efforts visant à assurer à ses membres des approvisionnements à meilleurs coûts en moules et en truites de remplacement, tout en permettant une meilleure planification de la production et de ce fait, des approvisionnements plus réguliers aux différents organismes de mise en marché.

Forages de Soquip à St-Thomas-d'Aquin

Le président-directeur général de Soquip, M. Bernard Cloutier, a annoncé hier le début de forages à Saint-Thomas-d'Aquin, dans la région de Saint-Hyacinthe. Commencé la semaine dernière, le forage procède à raison d'une centaine de mètres par jour et l'on compte atteindre une profondeur d'environ 2,500 mètres.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la campagne de forage entreprise depuis quelque temps par Soquip dans les basses terres du Saint-Laurent où l'on a identifié un potentiel gazier intéressant. Rappelons que des découvertes de gaz en quantités commerciales ont déjà été effectuées dans les régions de Saint-Flavien et de Villerville.

Hausse du prix du plomb aux E.-U.

Deux producteurs américains de plomb, "NL Industries" et "Asarco", ont annoncé hier une augmentation de deux cents par livre du prix de toutes leurs catégories de plomb, ont déclaré des porte-parole des deux entreprises. Cette majoration, qui porte la livre de plomb à 35 cents, est la conséquence d'un resserrement des approvisionnements et de la hausse des coûts de production due aux règlements anti-pollution. Selon les milieux spécialisés, les autres sociétés fabriquant du plomb devraient suivre ce mouvement, leurs inventaires étant également très bas.

Café: prévisions de récoltes abaissées

Le département américain de l'Agriculture a légèrement réduit son estimation de la récolte mondiale de café en 1978-1979, la ramenant à 74,5 millions de sacs, ce qui dépasse néanmoins de 9 pour 100 la récolte 1977-1978. Sur cette base, a ajouté le département de l'Agriculture, la récolte exportable devrait se chiffrer par 56,5 millions de sacs au lieu de 51,4 millions l'an dernier. Il a souligné que sa nouvelle estimation n'a pas été affectée par les gels.

CEE: la production de vin sera moyenne

La production de vin dans la CEE serait à nouveau peu abondante en 1978, après une année médiocre en 1977, estimaient hier les experts de la Commission de la CEE à Bruxelles. Selon les premiers éléments, la récolte 1978 pourrait se chiffrer entre 132 et 138 millions d'hectolitres, soit légèrement plus qu'en 1977 (130 millions d'hectolitres) mais loin derrière la production des années 1974 et 1975 (plus de 160 millions d'hecto). Pour la France, la récolte pourrait se chiffrer entre 62 et 68 millions d'hectolitres.

DU PONT DU CANADA LIMITEE



B.L. Turvolgyi

Du Pont du Canada Limitée annonce la nomination de M. B.L. (Bert) Turvolgyi au poste de premier vice-président. M. Turvolgyi, qui était auparavant vice-président des opérations, est entré au service de la Compagnie en 1953 aux usines de Kingston, après avoir obtenu son diplôme en génie chimique de l'Université de Toronto. En 1968, il était nommé directeur des usines de Kingston. En 1970, il a été muté à Montréal où il a occupé diverses fonctions administratives au sein du développement général, de la recherche, du développement commercial, du marketing et de la fabrication. (ANN.)

monnaies étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud rand	1.3437
Allemagne de l'Ouest mark	5840
Arabie saoudite rial	3278
Australie dollar	1.336
Autriche schilling	0805
Bahamas dollar	1.161
Barbades dollar	576
Belgique franc convertible	037
Bermudes dollar	1.161
Bresil cruzeiro	0654
Bulgarie lev	1.3209
Caribes dollar	4355
Chine renminbi	6915
Colombie peso	03262
Danemark couronne	2115
Espagne peseta	01562
Etats-Unis dollar	1.1618
France franc	2867
Grèce drachme	0327
Hong Kong dollar	2455
Hongrie forint	0301
Inde roupie	1465
Italie lire	0014
Jamaïque dollar	7330
Japon yen	00606
Koweït dinar	4.1263
Mexique peso	0525
Norvège couronne	2205
Nouvelle Zélande dollar	1.2237
Pays-Bas florin	54
Pologne zloty	0363
Portugal escudo	0263
Roumanie leu	2576
Royaume-Uni livre	2.2771

club automobile du québec

NOMINATIONS



M. Maurice Marcotte



M. Joël Fillion

Monsieur Jean-Claude Dufresne, directeur général du Club Automobile du Québec, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Maurice Marcotte au poste de directeur des ressources humaines et celle de monsieur Joël Fillion au titre de directeur de l'agence de voyages du Club Automobile du Québec (Voyages CAA Inc.).

Le Club Automobile du Québec est un organisme sans but lucratif qui compte 84,000 membres et qui dispense divers services reliés à l'automobile et au voyage. (ANN.)

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier, en baisse de 1-10 et cotait

\$1.1616 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a monté de 1 41-100 et valait \$2.2802.

Un accord sera conclu entre Gabr Associés et Leigh Instruments

MONTREAL (PC) — La première d'une chaîne internationale de salles de montre exposant des systèmes sophistiqués de sonorisation a ouvert ses portes, hier, au centre ville.

Le nouveau magasin, dont la raison sociale est "Dar Said", ce qui signifie foyer heureux en langue arabe, est une entreprise appartenant à Gabr Associés et dirigée par l'homme d'affaires arabe Saad Gabr. D'autres magasins du même genre seront également exploités dans un avenir plus ou moins rapproché dans les villes de New York, San Francisco, Londres, Paris et Tokyo.

Un certain nombre d'amis et d'associés en affaires de M. Gabr, y compris le prince Mohamed Al Faisal, neveu du roi Khaled d'Arabie saoudite, étaient de passage à Montréal pour assister à l'inauguration de cette première d'une chaîne de salles de montre où des meubles anciens de grande valeur côtoient des systèmes de sonorisation des plus sophistiqués.

Les associés, au nombre desquels

figurent une quarantaine d'Arabes, qui étaient les invités de M. Gabr à sa somptueuse maison de campagne située à North Hatley, dans les Cantons de l'Est, sont venus au Canada "pour constater sur place comment je me débrouille", ainsi que l'a expliqué M. Gabr lui-même.

"Ils sont venus pour constater si j'étais heureux au Québec et aussi pour me prodiguer des conseils", a ajouté M. Gabr, un Arabe d'origine égyptienne qui a élu domicile en Angleterre.

Invité il y a sept ans

M. Gabr a confié qu'il avait été invité il y a sept ans déjà, par le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, à venir au Canada y examiner les possibilités d'installer une usine de systèmes de son et d'équipement de communications.

Les ministres Guy Joron et Bernard Landry, respectivement titulaires de l'Énergie et du Développement économique, étaient tous deux au nombre des invités d'honneur lors d'un lunch offert

par M. Gabr à ses amis arabes et associés en affaires.

Au cours d'une conférence de presse, M. Gabr a également annoncé qu'il se lancera dans une entreprise mixte avec Leigh Instruments Ltd., d'Ottawa. Cette société, en vertu d'un accord, manufacturera les systèmes de sonorisation Gabr à son usine de Waterloo, Ont.

Ingénieur spécialisé dans les systèmes de sonorisation, M. Gabr a expliqué que la société Leigh va notamment produire des microphones qu'il a lui-même mis au point et qui ont la particularité de neutraliser le bruit. Les microphones Gabr ont été conçus dans le but d'éliminer les problèmes de rétroaction (feedback) et les bruits provenant de la pièce elle-même.

Dès que l'usine de Waterloo aura atteint sa pleine production, soit dans six à 18 mois, la société Leigh se propose de construire une nouvelle usine, possiblement dans la région de Sherbrooke.

dividendes

Dividendes des sociétés déclarés mercredi, trimestriels sauf indication contraire.

Algonquin Mercantile Corp., cinq cents; classe A pr. cinq cents; les deux semestriels,

payables le 29 septembre aux actionnaires inscrits le 22 septembre.

Anglo Canadian Telephone Co., 4.50 pour cent priv. 56.5 cents; \$2.65 priv. 68.25; \$2.90 priv. 72.5 cents; \$3.15 priv. 78.75 cents; tous payables le 1er nov., inscr. le 10 oct.

Campbell Red Lake Mines

Ltd., 15 cents, 27 nov., inscr. le 30 oct.

Hudson's Bay Oil and Gas Co. Ltd., 40 cents, 27 oct., inscr. le 30 sept; priv. série A 62.5 cents, 15 oct., inscr. le 30 sept.

Quaker Oats Co., 30 cents, en devises américaines, une hausse de quatre cents, 20 oct., inscr. le 22 sept.

Scotts Restaurants Co. Ltd., classe 16 cents, une hausse de 2.25 cents, classe B 13.6 cents, une hausse de 1.91 cent; les deux semestriels, 18 déc. inscr. le 4 déc.

Woodward Stores Ltd., classe A 28 cents; classe B 28 cents; les deux semestriels, 31 oct., inscr. le 6 oct.

Nouvelle émission

\$10,000,000



CRÉDIT INDUSTRIEL DES JARDINS INC.

Date d'émission: le 3 octobre 1978

\$7,000,000 de billets garantis 9 1/2 %, série E (non rachetables), échéant le 3 octobre 1983
\$3,000,000 de billets garantis 10 %, série F (rachetables), échéant le 3 octobre 1988

Prix: 100 pour les deux échéances

L'offre n'est faite que par l'intermédiaire du prospectus dont on peut se procurer des exemplaires auprès des sous-signés et autres courtiers qui peuvent légalement offrir ces valeurs en vente dans cette province.

Levesque, Beaubien
Inc.

Nesbitt Thomson Valeurs
Limitée

René T. Leclerc
Incorporée

Tassé & Associés,
Limitée

Molson, Rousseau
& Cie Limitée

Greenshields
Incorporée

Wood Gundy
Limitée

A. E. Ames & Cie
Limitée

Grenier, Ruel
& Cie Inc.

Dominion Securities
Limitée

McLeod Young Weir
Limitée

Pitfield Mackay Ross
Limitée

Merrill Lynch,
Royal Securities
Limitée

Braut, Guy, O'Brien
Inc.

Geoffrion, Robert
& Gélinas
Ltée

McNeil, Mantha
Inc.

Casgrain & Compagnie
Limitée

Mead & Cie
Limitée

Florida Matteau
Inc.

Cette annonce paraît à titre documentaire seulement.

Août 1978



Province de Québec

E.U. \$500,000,000

Emprunt de dix ans

Dirigé par

Orion Bank Limited
Banque de Montréal
Banque Canadienne Impériale
de Commerce

La Banque Royale du Canada
Banque Canadienne Nationale
La Banque Provinciale du Canada

Algemene Bank Nederland N.V.
The Bank of Tokyo, Ltd.
Banque Nationale de Paris
Commerzbank Aktiengesellschaft
Crédit Lyonnais
The Mitsubishi Bank, Limited
Société Générale
Banque Toronto Dominion

La Banque de Nouvelle-Ecosse
La Banque Mercantile du Canada
Chemical Bank International Limited
Crédit Agricole (CNCA)
Kredietbank S.A. Luxembourg
National Westminster Bank Limited
Société Générale de Banque S.A.
Westdeutsche Landesbank Girozentrale

Co-dirigé par

Banque Européenne de Crédit (BEC)
IBJ International Limited

The Dai-Ichi Kangyo Bank, Limited

The Fuji Bank, Limited

The Mitsui Bank, Limited

Banque de la Colombie-Britannique
The Long-Term Credit Bank of Japan, Limited

DG BANK Deutsche Genossenschaftsbank

Agent pour les Banques

Orion Bank Limited

L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS REGION DE QUEBEC INC.
GALERIES DUPLESSIS - 3291, CHEMIN STE-FOY - STE-FOY, QUE. G1X 1R9 651-3

Goldfarb: les libéraux gagneraient des

par Martin Goldfarb

Si des élections provinciales étaient fixées pour bientôt au Québec, le résultat serait essentiellement un coup de pile ou face entre le Parti québécois et les libéraux.

Le sondage du "Star" sur l'opinion du Québec d'aujourd'hui montre que les libéraux ont gagné du terrain, principalement à cause du choix de Claude Ryan comme leader du parti.

L'enquête, menée en juin, donne une légère avance pour les libéraux parmi ceux qui ont dit avoir déjà arrêté leur choix. On leur a demandé pour quel parti ils voteraient si des élections avaient lieu; 49 pour cent ont répondu qu'ils voteraient pour le Parti libéral et 43 pour cent pour le Parti québécois au pouvoir.

Cela représente une forte poussée en faveur des libéraux, depuis l'enqu-

te de février 1977 où 55 pour cent avaient affirmé qu'ils voteraient pour le PQ et seulement 25 pour cent pour le Parti libéral. L'Union nationale est tombée de 17 pour cent en février 1977 à six pour cent cette année. Ceux qui voteraient pour les "autres" restent constamment au même niveau de 2 pour cent.

Lorsqu'il s'agit de coter les deux leaders, Lévesque ou Ryan, les interviewés ont dit qu'ils ne voyaient pas grande différence entre les deux, quant au choix à faire.

Il est clair qu'une partie de l'appui nouveau aux libéraux vient de ces gens qui se considéraient comme des libéraux au niveau provincial, mais qui avaient voté pour le PQ ou l'Union nationale pour mettre le PQ au pouvoir, en raison de la déception que le gouvernement Bourassa leur infligeait, en 1976.

Environ un de ces électeurs libéraux sur quatre, selon le sondage, a voté pour le PQ ou l'Union nationale en 1976, parce qu'ils n'étaient pas satisfaits de ce qu'ils avaient vu, comme par exemple la mauvaise gestion et la corruption du gouvernement libéral. C'est spécialement vrai pour ceux qui ont voté "PQ".

Vingt-trois pour cent des libéraux interviewés disent qu'ils ont voté PQ ou Union nationale en 1976. Dans le sondage de juin dernier, seulement 5 pour cent ont dit qu'ils feraient encore la même chose.

Le dernier sondage montre aussi les tendances suivantes:

— Les Anglais continuent d'être d'ardents partisans des libéraux, même en plus grand nombre qu'en novembre 1976;

— les Canadiens français s'éloignent du PQ en nombre assez considérable et passent aux libéraux depuis cette date;

— les moins de 30 ans, quoique encore fermes partisans du PQ, sont maintenant mieux disposés pour les libéraux;

— les 45 ans et plus qui étaient passés du côté du PQ en 1976 sont maintenant en faveur des libéraux;

— seuls les séparatistes inconditionnels persistent dans leur attitude. Ils continuent presque tous d'appuyer fermement le PQ (97 pour cent).

Dans l'esprit des électeurs du Québec, l'élection de Claude Ryan à la tête du Parti libéral a fait beaucoup pour la reconstruction du parti. Ryan semble avoir un certain impact chez toutes les catégories d'électeurs du Québec, sauf chez les séparatistes inconditionnels. En effet, deux électeurs sur trois dans tous les groupes interviewés, sauf chez les séparatistes inconditionnels, disent qu'ils étaient heureux de voir Ryan accéder au leadership du Parti libéral.

Toutefois il faut noter que Ryan n'a fait que remettre les libéraux en selle. Il a rendu le parti digne de considération pour un bon nombre.

Mais le Parti québécois et Lévesque continuent d'avoir un appui considérable dans la province, dans tous les groupes, sauf chez les Anglais. Lévesque tient son bout.

Fondamentalement, les gens sont satisfaits jusqu'ici de la performance du PQ. Quarante-trois pour cent la qualifient d'excellente ou bonne (9 pour cent, 34 pour cent), et 56 pour cent la considèrent comme assez bonne ou piètre (36 pour cent et 20 pour cent).

Les plus satisfaits sont les séparatistes inconditionnels, les jeunes gens et les francophones de Montréal. Les moins satisfaits sont les Anglais de Montréal (assez bonne et pauvre: 78 pour cent).

Comparativement à février 1977, la proportion des gens qui classent la

performance du gouvernement actuel comme excellente ou bonne a quelque peu glissé, de 53 pour cent qu'elle était (excellente 17 pour cent, bonne 36 pour cent).

La plupart des Québécois voient la performance du gouvernement actuel comme étant ce qu'ils avaient prévu (59 pour cent) ou meilleure que ce qu'ils attendaient (21 pour cent). Seulement un sur cinq (19 pour cent) pense qu'elle n'est pas aussi bonne qu'attendue. Les séparatistes croient que tout se passe comme prévu et que c'est même mieux (98 pour cent).

Il sera difficile de déloger le PQ du pouvoir. Un bon nombre de gens continuent de lui accorder sa foi et d'espérer en lui, persuadés qu'il donne-

ra un bon gouvernement et une saine administration et qu'il travaillera dans les meilleurs intérêts de la province. Pour la plus grande partie, la victoire du PQ a été une bonne chose pour la province.

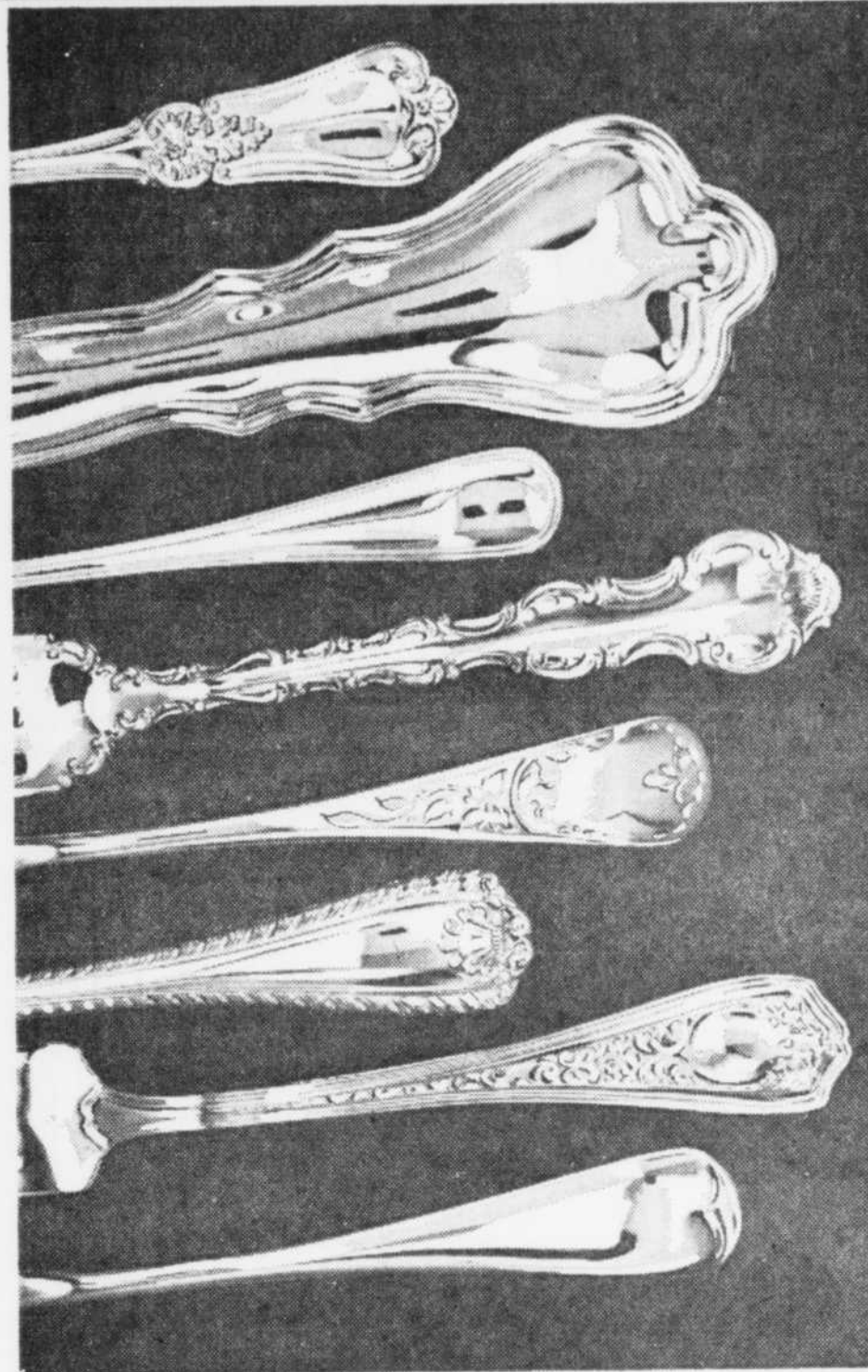
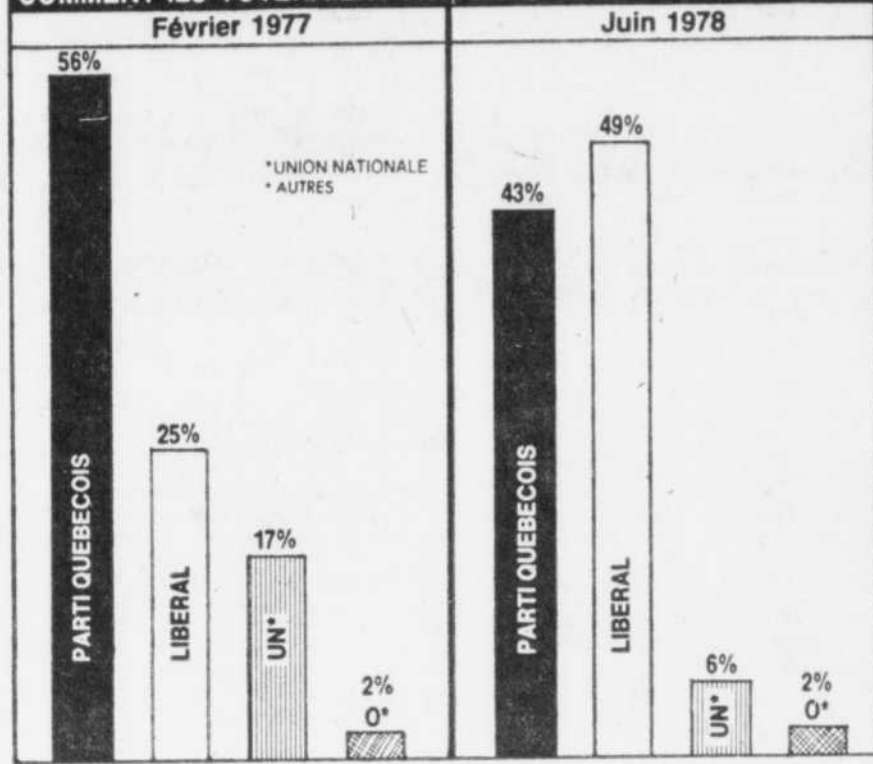
En février 1977, 35 pour cent croyaient que le Québec serait en meilleure posture avec le PQ, tandis que 25 pour cent pensaient que la situation empirerait.

En juin de cette année, 39 pour cent pensaient que la victoire du PQ rendrait la situation meilleure et 36 pour cent plus difficile.

Ceux qui pensaient que la conjoncture resterait à peu près la même

suite à la page suivante

COMMENT ILS VOTERAIENT AUX ELECTIONS...



Economies sans pareilles!

25% de rabais sur la coutellerie plaquée Regency de Birks

Prix des stocks disponibles - du 5 sept. au 23 sept. incl.

Fabriquée dans nos propres ateliers, la coutellerie plaquée Regency de Birks a gagné ses lettres de noblesse au Canada. Il est temps de bénéficier du rabais à 25% pour commencer ou compléter votre collection.

L'illustration ci-dessus montre les huit modèles de coutellerie plate Regency. De haut en bas: Richmond. En vedette au premier plan, le nouveau modèle CHIPPENDALE; York, Louis de France, Queen Mary, Cascade, Marlborough et Old English.

Coffrets

Pour la durée de la vente seulement, les coffrets en noyer, bois fruitier et acajou dont le prix régulier varie entre \$45 et \$120 seront disponibles à partir de \$38.25 jusqu'à \$102.00.

	Prix rég.	Prix de vente		Prix rég.	Prix de vente
Cuillère à café	4.25	3.18	Couteau à diner	9.00	6.75
Thé de cinq heures	4.75	3.56	Couteau à gâteau (dentelé)	15.00	11.25
Grosse cuillère	5.25	3.94	Fourchette à viande froide	10.00	7.50
Cuillère à dessert	6.00	4.50	Fourchette à hors-d'œuvre	6.00	4.50
Cuillère soupe à la crème	5.75	4.31	Couteau à tarte (forgé)	16.50	12.37
Fourchette à goûter	5.75	4.31	Ustensiles à salade bois (pr.)	19.50	14.62
Fourchette à diner	6.00	4.50	Cuillère à sucre	7.00	5.25
Fourchette à salade	5.75	4.31	Pincettes à sucre	7.25	5.44
Fourchette à fruits	5.75	4.31	Cuillère à table	8.75	6.56
de mer	5.75	4.31			
Couteau à goûter	8.75	6.56			
Couteau à beurre (incurvé)	8.75	6.56			

Autres ustensiles de service également sujets au rabais de 25%
Modalités de paiements faciles

16 de la Fabrique
692-3822

Place Québec
529-0231

Place Ste-Foy
653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

THUNDER BAY

Optez pour le super-confort

A gauche, manteau qui emprunte à la canadienne, son boutonnage, son capuchon doublé d'écosais et ses deux grandes poches, en rouille, bleu, gris, chameau, 5 à 15 95.00

A droite, manteau en tweed, léger, confortable, capuchon détachable, ceinture à la taille et poches fendues sur le devant, brun, noir ou bleu, 5 à 15 80.00

Disponibles à notre département de manteaux.

Dites, portez à mon compte.

Mail St-Roch. Place Laurier. Place Fleur de Lys. Galeries Chagnon.

élections contre le PQ

suite de la page précédente

tombaient de 37 à 24 pour cent, depuis le premier sondage.

Les gens du Québec ne regrettent pas l'élection du PQ. Ils voient des avantages significatifs et possibles pour la province et ses habitants avec le PQ au pouvoir. D'une certaine manière, les gens semblent percevoir le gouvernement du PQ séparément du PQ lui-même et de son idéologie. Ils appuient le PQ et sont essentiellement satisfaits du type de gouvernement qu'il a formé.

Quand on en vient aux principes idéologiques du parti, notamment la séparation, ils retirent une partie de cet appui.

Peu de différences

Les Québécois voient peu de différences entre les deux principales personnalités politiques de la province, Lévesque et Ryan. Voilà ce que découvre le sondage du "Star" sur l'opinion au Québec.

Cinquante-six pour cent disent qu'ils sont "très" ou "quelque peu" impressionnés par Lévesque. Soixante-deux pour cent disent qu'ils le sont de même manière par Ryan. Les anglophones québécois penchent davantage pour Ryan et les séparatistes inconditionnels sont en faveur de Lévesque. On a demandé aux interviewés de coter les deux sous 13 différents aspects. On les perçoit presque comme des égaux dans cinq domaines. Lévesque ayant une légère avance dans deux et Ryan dans six, principalement en raison de l'influence anglophone à Montréal.

Les domaines où Lévesque est en tête sont:

- qu'il est le plus intelligent.
- qu'il peut mieux traiter des questions et des inquiétudes culturelles du Québec.
- qu'il veut pour lui-même est proche de ce que veut la personne interrogée.
- qu'il peut mieux se comporter avec les problèmes économiques du Québec.

— qu'il est celui en qui l'interviewé a le plus confiance.

— qu'il est celui dont l'opinion reçoit le plus d'appui des interviewés.

— qu'on risque moins d'être induit en erreur avec lui.

— qu'il est le favori pour gagner les prochaines élections provinciales.

Les domaines où les deux hommes sont considérés comme égaux sont:

- que l'interviewé les sent proches de lui.
- qu'il est le plus honnête, sincère.
- qu'il a la meilleure compréhension du Québec.
- qu'il peut mieux solutionner les problèmes de la langue au Québec.
- qu'il ferait le meilleur premier ministre.

Toutefois, quand on prend séparément l'opinion de la population francophone du Québec, Ryan ne domine dans aucun domaine. Lévesque prend la tête dans cinq cas, tandis que les deux font une performance comparable dans les huit autres.

Les cinq domaines où Lévesque l'emporte sur Ryan sont:

- qu'il est le plus intelligent.
- qu'on se sent le plus proche de lui.
- qu'il a la meilleure compréhension du Québec.
- qu'il peut mieux en user avec les problèmes linguistiques du Québec.
- qu'il peut mieux s'en tirer avec les questions et les inquiétudes culturelles du Québec.

C'est Lévesque qu'on perçoit, surtout parmi les francophones, comme le plus capable de susciter probablement des changements politiques dans la province et vu que la grande majorité d'entre eux veulent des changements, c'est une force capitale.

Quant à Ryan, on pense qu'il est plus modéré dans ses opinions en ce qui concerne le meilleur avenir pour le Québec et la Confédération, la majorité croyant qu'il veut restructurer le système en gardant le statut de province au Québec, toutes les provinces ayant des

pouvoirs accrus et égaux (46 pour cent) ou le Québec ayant une certaine forme de statut particulier (22 pour cent). Vu que son opinion à cet égard concorde mieux avec celle de l'ensemble de la population québécoise, cela représente une force pour lui.

Il y a un sentiment profond chez les Canadiens français selon lequel les anglophones canadiens exercent le pouvoir économique. Le sondage en fait clairement état dans les réponses aux questions concernant la répartition du contrôle de l'économie et de l'influence entre les deux groupements du Québec:

— près de 8 francophones québécois sur 10 croient que les grandes décisions se prennent chez les anglophones dans le monde des affaires et de l'industrie.

— les deux tiers (68 pour cent) pensent que les chances de monter pour les francophones en sont amoindries.

L'argument souvent cité par le Canada anglais et les grandes corporations selon lequel il n'y a pas assez de francophones québécois qualifiés pour occuper des postes de haute direction au Québec, est solidement rejeté par les francophones québécois. Sept sur dix (70 pour cent) dans l'ensemble et plus de huit sur 10 séparatistes (84 pour cent) se disent en désaccord avec cette perception.

Les Québécois pensent qu'ils ont l'adresse et les qualifications pour occuper des postes de leader dans les affaires et l'industrie, mais ils estiment qu'on ne leur donne pas la chance de s'affirmer, parce que l'Anglais domine et contrôle les rênes du pouvoir économique au Québec.

La séparation fait plus d'adeptes à l'extérieur du Québec

OTTAWA (PC) — Un récent sondage Gallup révèle un appui plus fort à la cause de la séparation du Québec à l'extérieur de la province qu'à l'intérieur.

Les résultats du sondage rendus publics hier indiquent que les provinces anglophones ont appuyé la séparation du Québec dans une proportion de 10 à 14 pour 100 au cours des 18 derniers mois.

Le sondage révèle que 22 pour 100 des gens interviewés dans les Prairies favorisent la séparation du Québec, 18 pour 100 chez les gens de la Colombie-Britannique, et huit pour cent en Ontario.

Le même sondage indique que 12 pour 100 des Québécois sont sympathiques à l'idée de la séparation.

tion, une baisse importante par rapport aux résultats d'un sondage effectué en février 1977 qui établissaient à 22 le pourcentage de Québécois favorables à la séparation.

Par ailleurs, à Saint-Jean de Terre-Neuve, deux importants fonctionnaires ont exprimé l'avis que les Terre-Neuviens devraient sérieusement songer à quitter la Confédération.

M. D.A. Vardy, directeur du Comité de planification et des priorités, et M. Cyril Abrey, directeur des affaires intergouvernementales, ont tous les deux mentionné la chose dans des allocutions prononcées à la section provinciale de l'Institut canadien d'administration publique.

AVEZ-VOUS UN MANTEAU DE FOURRURE TROP VIEUX OU DÉMODÉ ?

Ne le laissez pas au rancart. Il a encore de la valeur! Nous pouvons utiliser votre fourrure comme doublure dans la confection d'un manteau d'hiver à votre choix. Modèles variés en tweed, worsted, camel hair, popeline, velours dans les teintes en vogue: brun, camel, tan, vert, noir, rouge, vision, bleu, royal. Grands jusqu'à 18 ans. C'est le bon temps de commander le vôtre pour livraison à l'automne.

SEULEMENT

\$350

Léger supplément pour tailles plus grandes

l'aliberté

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

CONFECTION POUR DAMES 525-4841 LOCAL 30

Les Québécois savent où ils vont: MATANE

par Hélène Cantin, collaboration spéciale.

Montant la garde, le Vieux Phare de Matane découpe sur la ligne d'horizon son message de bienvenue. Nous frappons à la porte d'entrée de la Gaspésie. Un pays merveilleux autant qu'étrange s'ouvre, allongé de plages, dressé de falaises, animé par une mer tantôt douce, tantôt violente. De caps en baies, la péninsule se laisse approcher par le voyageur qui avance du côté du soleil levant.

Matane. « Pays de brumes, de soleil et de visions », d'après les mots de l'historien Mgr Antoine Gagnon. La ville se maquette de contrastes, si on y accède par la vallée de la Matapédia, en longeant la rivière Matane où s'entre-lacent berges et forêts. Quand on l'accoste par la côte sud, c'est toute la force et le mystère du fleuve, qu'on appelle ici la mer, qui nous imprègne d'immensité. À vivre au bord de l'eau et près du bois, on puise une énergie découlée par la pureté de l'environnement. C'est sans doute pourquoi les Matanais portent en eux le sens profond de l'authentique. Existe-t-il en effet geste plus paisant que de marcher sur le rivage, près du vieux quai?

La vie se déroule au rythme des saisons. Ici, le début de l'été se fête intensément avec le Festival de la crevette que toute la parenté vient fêter dans la joie et la gaieté. C'est l'occasion idéale pour le visiteur de comparer sa vitalité à celle du Matanais. Si vous avez les bras très vigoureux, vous pourriez peut-être compléter le parcours de la course en canot, et si vos jambes sont assez solides, vous réussirez peut-être à terminer avec lui la tournée des grands ducs.

Mais quelle que soit la saison, les Matanais savent se divertir et raconter des histoires. D'ailleurs, plus le fait est farfelu, plus il semble véridique. À preuve: on dit que « le père Lepage », raconteur savoureux, annonça à la blague, un bon matin, la présence d'un énorme poisson au bord du fleuve. Le bouche à oreille fit son chemin et notre raconteur fut surpris de voir

Cet article fait partie d'une série portant sur les régions du Québec où sont implantées les « Auberge des Gouverneurs ».

défiler quantité de gens vers le fleuve. S'informant de ce qui se passait, on lui apprit qu'on signalait la présence d'un énorme poisson sur la grève. Et « le père Lepage » de se diriger vers l'attroupement pour voir ce poisson énorme... Est-ce vrai? ... On le raconte.

UN POSTE-RELAIS

Sa localisation privilégiée sur l'estuaire du Saint-Laurent fait de Matane le poste-relais maritime, ferroviaire, routier et aérien avec la Côte Nord et ses richesses incalculables. Le traversier-train « Georges-Alexandre-Lebel » fait sauter le fleuve aux matières premières qui seront acheminées par la suite sur le réseau ferroviaire nord-américain. Été comme hiver, le briseglace « Camille-Marcoux » fait le pont quotidiennement, accommodant les passagers d'une rive à l'autre.

L'essor industriel de la ville marque aussi des progrès notables: les secteurs de services, l'exploitation forestière et le tourisme génèrent une activité économique appréciable.

Mettant à profit le paysage exceptionnel, « l'Auberge

des Gouverneurs » de Matane est logée à l'embouchure de la rivière, sur le « barachois » (de « barre à choir », banc de sable où l'on faisait accoster jadis les barques de pêche).

À l'exemple de ses grandes soeurs de la chaîne, l'Auberge accorde à chaque visiteur une attention particulière. Ici, on prend ses repas en regardant la mer. La rougeur des couchers de soleil ou les « pieds-de-vent » qui dessinent des arabesques dans le ciel, composent le décor naturel de la salle à manger « La Rotisserie ».

Dans ce décor marin, le visiteur embrasse d'un seul coup d'oeil « ce pays de brumes, de soleil et de visions ». Et ne vous surprenez pas si on vous accueille en disant « Salut la parenté », car ici, c'est douze mois par année que les Matanais fraternisent dans l'esprit du Festival de la crevette!



AUBERGE DES GOUVERNEURS
La chaîne d'hôtels à la grandeur du Québec

RÉSERVATIONS SANS FRAIS
1-800-463-2820

Ville de Hauteville
Province de Québec
Canada

APPEL D'OFFRES

(78-1A)
Des soumissions scellées, dans des enveloppes portant l'inscription "SOUMISSION POUR LA LOCATION D'UN CHARGEUR SUR ROUE ARTICULÉ" et adressées au greffier de la Ville de Hauteville, 1000, rue Mingan, Hauteville, seront reçues jusqu'au 29 septembre, à 12h00, et seront ouvertes quelques minutes après 12h00. Les soumissionnaires pourront obtenir une copie du devis au Garage municipal, au bureau du surintendant des travaux publics, moyennant le dépôt de \$5. Ce dépôt n'est pas remboursable. Chaque soumission devra être accompagnée soit d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à la Ville de Hauteville, soit d'un bon de cautionnement, le tout pour un montant égal à 5% du montant de la soumission. La Ville de Hauteville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni à encourir frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Gabriel Yvan Gagnon, Avocat Greffier de la Ville de Hauteville 1000, Mingan Hauteville, Qué. le 8 septembre 1978

CORPORATION MUNICIPALE DE ST-HENRI

COMTE DE BEAUC-NORD
APPEL D'OFFRES
POUR DES OUVRAGES D'AQUEDUC
La Corporation municipale de St-Henri demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc, comprenant principalement la mise en place d'une conduite en fonte de 10 pouces de diamètre sur une longueur de quelque 6.500 pieds. Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Expansion économique régionale, la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre en collaboration avec le ministère des Affaires municipales.

Les documents de soumission relatifs à ces travaux peuvent être obtenus au bureau des ingénieurs-conseils Carrier, Trotter, Aubin, Solner et Associés, 990, avenue Hollard, Québec, G1S 3T1, à compter du 15 septembre 1978, moyennant un dépôt de cinquante dollars (\$50), lequel sera remboursé aux soumissionnaires sur remise des documents en bon état, dans un délai de quinze jours après la date de l'ouverture des soumissions.

Pour être considérée, toute soumission devra:

- 1) être conforme aux plans, devis et documents de soumission et être présentée sur les formules officielles du projet 44-78.
- 2) être accompagnée d'un chèque visé pour un montant d'au moins 10% du prix de la soumission et fait à l'ordre de la Corporation Municipale de St-Henri ou d'un cautionnement de soumission émis en faveur du propriétaire à se porter caution judiciaire et autres garanties exigées.
- 3) être remise avant 15h00, le vendredi 29 septembre 1978, au bureau du secrétaire-trésorier de St-Henri, 109, rue Allen.

La Corporation municipale ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Raymond Couture
Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE ST-AUGUSTIN DE DESMAURES

APPEL D'OFFRES

BOCAGES DU GOLF - PHASE BEAUPRE

PROJET D'ÉGOUTS, D'AQUEDUC ET DE VOIRIE

DOSSIER NO. M06-77-32

Des soumissions seront reçues par la Municipalité de St-Augustin de Desmaures pour l'exécution de travaux d'égouts, d'aqueduc et de voirie sur environ 5.850 pieds linéaires de rues.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles au bureau des ingénieurs-conseils, Les Consultants B.P.R., 3333, boulevard Hamel, Québec, moyennant un dépôt de cinquante (\$50) dollars entièrement remboursable à ceux qui auront présenté une soumission conforme et retourné les documents au plus tard quinze (15) jours après l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées des documents suivants:

- 1- Bon de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission.
- 2- Autorisation de signer au nom de la compagnie.
- 3- Lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, s'engageant à fournir les documents suivants lors de la signature du contrat ou lors de l'acceptation finale des travaux, selon le cas:
 - garantie d'exécution de 50% du prix de la soumission;
 - garantie de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux de 50% du prix de la soumission;
 - garantie d'entretien de 10% du montant de l'estimation finale, pour une période de deux (2) ans.

Les soumissions seront reçues au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité, 291, route Nationale Est, St-Augustin, comté de Portneuf, avant 16h00 heures, heure locale, jeudi le 28 septembre 1978. Elles seront ouvertes au bureau du secrétaire-trésorier immédiatement après l'heure limite.

La municipalité se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Jean-Paul Theriault
Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE ST-JEAN-CHRYSOSTOME

COMTE BEAUC-NORD

Aux Corporations, Sociétés Commerciales et Associations.

AVIS PUBLIC

EST par les présentes donné par le soussigné, Cajetan Alain, président d'élection de Ville St-Jean-Chrysostome, que les Corporations, les Sociétés et Associations seront inscrites sur la liste électorale, si elles sont portées au rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité depuis au moins 12 mois avant le 1er septembre de l'année 1978, comme propriétaires, locataires d'un immeuble imposable ou comme locataires d'un magasin, d'un comptoir, d'une boutique, d'un bureau ou d'une place d'affaires, pourvu qu'elles aient payé leurs taxes ou redevances municipales exigibles au 31 décembre 1977. Les intéressés devront faire parvenir une résolution du conseil d'administration, dont copie doit être déposée au bureau du greffier de la municipalité, entre le 18 septembre 1978 et le 8 octobre suivant, autorisant un représentant à voter. Ce représentant doit, au moment de voter, être majeur, posséder la citoyenneté canadienne et être employé, administrateur ou membre de la Corporation, Société commerciale ou Association au nom de laquelle il vote. Donné sous mon seing à Saint-Jean-Chrysostome, ce 7e jour de septembre 1978.

Le Président d'Élection,
Cajetan Alain.



L'UN prépare un véritable plan de relance

par Gilles BOIVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Sauvée in extremis en août 1974 par le retour politique remarqué du vieux lion unioniste Maurice Bellemare, puis par l'image nouvelle et encore floue de son nouveau chef Rodrigue Brion lors de l'élection de novembre 1976, l'Union nationale cherche cette fois à se

redonner des structures de parti permanentes et actives destinées à assurer une remise en selle un peu moins hasardeuse du parti sur l'échiquier provincial.

Ce "véritable plan de relance" de l'UN passe par une "urbanisation" et même une "montréalisation" de ce parti dont les attaches et les soutiens ruraux sont bien connus.

C'est du moins ce qui ressort d'une conférence de presse tenue hier, à Montréal, par le président du parti, Me Jean Bédard, et le directeur général permanent de l'UN, M. André Bellerose au cours de laquelle on a livré à la presse le menu de la "programmation d'automne" du parti.

Les sondages d'opinions, les manchettes pessimistes des journaux et les récents

"Lac-à-l'Épaulé" unionistes ont néanmoins laissé une trace de réalisme dans le parti et c'est le directeur général du parti, M. Bellerose lui-même qui admettait hier que "la situation n'est pas facile pour l'UN".

"Nous partons de très loin", a admis M. Bellerose dont la récente nomination au poste de directeur général du parti

(que certains avaient assimilée à une "démotion") avait justement été présentée comme un effort de réorganisation des structures internes déficientes du parti.

Les objectifs du plan d'action présenté par MM. Bellerose et Bédard ne visent rien de moins que de redonner "du poil de la bête à l'UN" et de lui refaire "une crédibilité"

au cours de l'automne et de l'hiver prochain, afin d'asseoir son "influence" pour la période du référendum et de lui redonner le rôle... d'Opposition officielle aux prochaines élections.

Redonner vie au parti

Il s'agit en fait, de l'aveu même du responsable de l'organisation du parti, de mettre

un terme à cette habitude qu'avait prise l'UN de revivre au gré des élections et de laisser ensuite la vie interne du parti pratiquement s'éteindre entre ces échéances. Pour y parvenir, M. Bellerose entend restructurer les associations de comités et les consolider sur une base régionale, tout en assurant une "revitalisation et une coordination" des commissions permanentes du parti, des comités ad hoc et des services permanents du parti.

A ce dernier chapitre, M. Bellerose a annoncé la nomination de Mlle Louise Bertrand, ex-attachée de presse du groupe parlementaire à Québec, au poste nouvellement créé de responsable des communications internes et externes du parti. Mlle Bertrand est la fille de Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec de 1968 à 1970.

L'UN publiera également, à compter du 1er octobre, un journal interne, "Le Temps", qui à chaque mois fera le point sur les activités du parti et pourrait servir à lancer des débats sur des problèmes de fond, espère M. Bellerose. "Le Temps" fut l'organe officiel de l'UN à l'époque duplessiste.

Ces modifications, précise M. Bellerose, visent à assurer que le parti aura une gestion interne permanente qui ne soit pas toujours à la remorque de l'aile parlementaire.

L'objectif de revitalisation du parti passe également par un retour aux sources ("redonner le goût de l'UN aux anciens") et un effort de rapprochement avec le corps électoral qu'elle avait assez peu courtisé auparavant, celui des grands centres urbains. "Il nous faut donner un sérieux coup de barre à ce niveau", précisait M. Bellerose en parlant des contacts de l'UN avec les "forces vives" du Québec (groupes intermédiaires, etc.).

Un plan d'action

Pour atteindre ces objectifs, l'UN s'est donné un plan d'action qui devrait, s'il est mené à terme avec succès, amener la tenue d'assemblées générales des membres dans la majorité des comités du Québec. Amorçées à Joliette mardi, ces assemblées visent justement à faire passer au niveau local les objectifs de réorganisation et de revitalisation du parti.

Au niveau régional, des rassemblements doivent avoir lieu à Montréal, en octobre, à Québec, les 27 septembre et 1er novembre, pour tenter de "consolider les efforts des associations de comités, notamment au niveau du financement du parti et prendre le pouls de la région. Dans les autres régions, les dates restent à déterminer.

Incidentement, au niveau du financement du parti, M. Bellerose admet qu'il faudra "faire comprendre aux membres que l'époque des caisses électoralistes est terminée et qu'ils devront se relever les manches pour assurer le financement du parti". Pour le

moment, on n'envisage pas de lancer une campagne de financement, avec objectif et grand déploiement publicitaire, se contentant d'un effort "continu" des militants.

Quant à la cour que l'UN entend faire aux "anciens", elle débutera le 23 septembre à Québec par une amicale des candidats UN de 1976, puis se poursuivra à Montréal le 29 septembre, par une réception par le doyen Maurice Bellemare des "ex-vedettes" de l'UN. Avec récidive les 27 octobre et 24 novembre...

Enfin, une série de rencontres, réunions, diners-bénéfices, dîner-causerie du chef et des députés, etc., sont prévus pour les prochains mois ainsi qu'un ralliement UN le 15 novembre, à Montréal, pour dresser le bilan critique de deux années d'administration PQ.

Au chapitre plus politique, c'est le président du parti, Me Bédard, un avocat de la région de Québec, qui précisait que l'UN entend donner la priorité au dossier économique.

Dans son effort pour se démarquer du PQ et du FLQ, l'Union nationale veut tenter d'éviter les erreurs "de présentation et de perception" qui ont marqué l'action de l'UN depuis l'élection du 16 novembre.

A cet effet, l'UN publiera en novembre deux brochures établissant sa position en matière constitutionnelle et de relance économique.

Ministre français au Québec

MONTREAL (AFP) — M. Joel Le Theule, ministre français des transports, séjournera au Québec du 15 au 17 septembre à l'occasion du congrès annuel de l'Association France-Québec qui se tiendra à Sept-Îles.

Quelque deux cents congressistes, dont une quarantaine venus de France, examineront notamment le développement des échanges franco-québécois. A ce sujet, les Québécois, indique-t-on de source informée, désiraient que le gouvernement français libéralise la réglementation du système de communication des radio-amateurs afin de faciliter ce mode de transmission de part et d'autre de l'Atlantique.

Suivant la tradition, indique-t-on de source officielle, la présidence d'honneur du congrès sera exécutée conjointement par un ministre français et un ministre québécois. Cette année, c'est M. Denis de Belleval, ministre de la Fonction publique, qui représentera le gouvernement québécois.

D'autre part, durant son séjour, M. Le Theule rencontrera M. Lucien Lessard, ministre québécois des Transports.



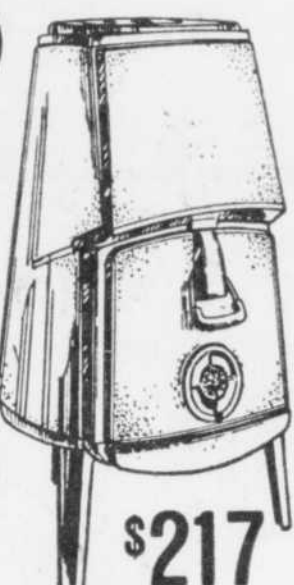
SPECIALS D'AUTOMNE



PISTOLET À CALFEUTRAGE
Modèle à gachette pour cartouches régulières. Un outil qui rend de grands services. (362202)

CARTOUCHES À CALFEUTRAGE 4-SAISONS
Composé calfeutrant Bulldog Grip en noir, gris ou blanc. (04041+)

49c



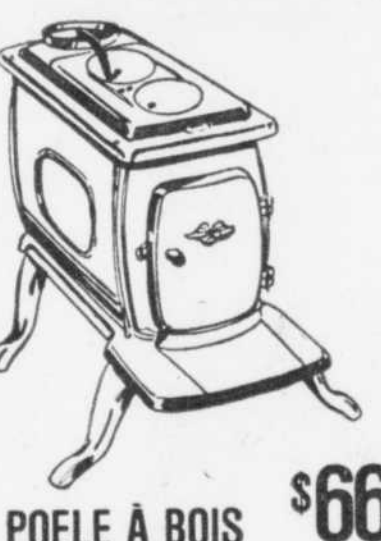
FOYER FLAME I
A chauffage économique. Chambre à combustion hermétique en fonte. Grille en fonte et doublure de briques à feu cimentées. Panneau réflecteur qui dirige la chaleur dans la pièce plutôt que dans la cheminée. Porte escamotable. (118013)

\$217



RALLONGE POUR CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE
Un nouveau modèle robuste avec prise à terre avec bonne isolation. (160010)

488



RALLONGE POUR SÈCHEUSE ÉLECTRIQUE
Un produit Leviton de grande utilité. (181282)

488



SCIE À CHAÎNE MINI-MAC 110 McCULLOCH
Ne pèse que 7,6 lb., chaîne de 12 po. à lubrification automatique. Puissant moteur de 30 cc à action rapide. (187001)

\$119

CHASSE-NEIGE MOTORISÉ 5 VITESSES RO-na



\$749

Moteur Briggs & Stratton, 2 phases. Entraînement par disque à friction. Chaînes de pneus et briseurs de congères inclus. Complètement assemblée. Une soufflerie puissante et dirigeable vous permet de lancer la neige au loin proprement et rapidement. Une vraie valeur RO-na. (798001)



19⁹⁵

RADIATEUR PLINTE ÉLECTRIQUE

Modèle Heat-Flo portatif avec commutateur de sûreté. Thermostat incorporé. 1200 watts/120 volts. Longueur 42 po. (356012)



\$66

HUMIDIFICATEUR DRUMATIC POUR FOURNAISES À L'HUILE

Modèle à tambour mécanique motorisé qui tourne dans l'eau et maintient en tout temps une quantité appropriée d'humidité. Grand rendement de 20 gallons par jour. Fabrication en acier inoxydable à l'épreuve de la rouille. (617001)



9⁹⁹

CASSEROLE 2 PINTES GSW

En acier inoxydable 3 plis de qualité "Coronet" au nickelé brillant. D'une durabilité exceptionnelle et facile à nettoyer. L'article idéal pour une cuisson rapide et égale.



9⁶⁶

USTENSILES POUR LE FOYER

Fini chromé brillant. L'ensemble comprend une brosse, un tisonnier, un grattoir, une pognée, une pelle à cendres et un support. (008222)

ASSOCIATION DES MARCHANDS RO-NA DE LA RÉGION DE QUÉBEC

QUINCAILLERIE NAP. BOILEY INC. 4294, boul. Sainte-Anne, Montmagny 867-7851	QUINCAILLERIE LOUIS-T. PARADIS INC. 1403, rue Notre-Dame, Trois-Rivières 873-2382	QUINCAILLERIE ODILON COTE INC. 11193, rue Royale, Beauport 827-3721	QUINCAILLERIE A.B. (Hobby) ENR. 708, av. Royale, Beauport 863-3272	QUINCAILLERIE CREMAZIE INC. 188 ouest, rue Crémazie Québec 822-2908
QUINCAILLERIE CARRIER & FRÈRES INC. 400, boul. Pie XI, Val-d'Aulieu 842-1951	QUINCAILLERIE J.-A. DORVAL ENR. 296, rue d'Alouette, Québec 825-8212	QUINCAILLERIE DESLAURIERS INC. 8468, boul. Henri-Bourassa, Charlebourg 823-1577	QUINCAILLERIE J.N. LAFLAMME ENR. 1143, rue Commerciale, St-Romald d'Étherville 839-8817	QUINCAILLERIE GIRARD ENR. 4800, 3e av. ouest, Charlebourg 828-8791
QUINCAILLERIE VILLENEUVE & FRÈRE ENR. 2303, av. Royale, Cowville 863-9594	QUINCAILLERIE P.-H. VILLENEUVE INC. 298 Giguère, Ville Vanier 861-0589	QUINCAILLERIE MARTEL L'ÉE 120, 9e Avenue, Chertsey 832-8098	QUINCAILLERIE J.A. ROY INC. Salerie Rond-Point, Lévis 827-0474 958, St-Joseph, Lévis 827-0222	QUINCAILLERIE HARVEY INC. 2425, boul. Pierre-Lafleur, Duboué, Québec 881-6251
QUINCAILLERIE ED. MORENCY L'ÉE 296, rue Durocher, Québec 822-8247	QUINCAILLERIE L. BELANGER & FILS 804, boul. Rochette, Ste-Thérèse, Beauport 861-3547	QUINCAILLERIE FRIGON ENR. 2376, av. Maufils, Québec 861-3778 84, Marie-Victoria, St-Romald Est 821-4302	QUINCAILLERIE GRONDIN & FRÈRE INC. 826, route Kennedy, Périphérie de Lévis 833-1404	QUINCAILLERIE J.A. LABERGE ENR. 1201, 1re Avenue, Québec 829-9653
QUINCAILLERIE HECTOR DURAND INC. 268, rue Racine, L'Assommoir 842-3652 264, boul. L'Ornière, Neuchâtel 843-2223	QUINCAILLERIE CORRIVEAU INC. 1744, Chemin St-Louis, Sillery 863-1901	QUINCAILLERIE DE GIFFARD INC. 2276, rue Royale, Giffard 867-1954	QUINCAILLERIE F. BERGERON 1371, Bergeron, Saint-Jacques, Lévis 838-4041	QUINCAILLERIE CORRIVEAU SAINTE-FOY INC. 2403, Des Quatre-Saisons, Ste-Foy 861-6121
QUINCAILLERIE NOEL INC. 1010, 8e Av., Centre Industriel St-Romald 833-8351	QUINCAILLERIE MORENCY INC. 1371, Chemin Ste-Foy, Québec 863-9558	QUINCAILLERIE ROBERT ENR. 8113, 1re Avenue, Lévis 828-1372	QUINCAILLERIE CHOIVARD INC. 1403, rue Provencher, Cap-Rouge 833-1448	QUINCAILLERIE EDOUARD MADEAU L'ÉE 190, Principale, St-Servais de Bellefleur 867-3879

COMMUNIQUEZ DE VOTRE AUTO

Avec votre voiture et avec vos amis, expérimentez, formez, servez, public, longues épreuves, etc.

Nous dispensons le cours complet requis, en classe et par correspondance depuis plusieurs années.

Magasin complet - Démonstration gratuite.

LES SERVICES V.E. INC.
4264, St-Félix, Cap-Rouge, Qué.
Tél.: 658-7388
Permis du ministère de l'Éducation 699567

A NOS MEMBRES ET FUTURS MEMBRES

DEPOTS A TERME

minimum \$5,000.

9 1/2

30 JOURS ET PLUS

Intérêts calculés et versés sur base semi-annuelle

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE CHAUVEAU
7685, 1re Ave., Charlebourg, 626-8546
INSTITUTION INSCRITE À LA LOI DE L'ASSURANCE-DEPOTS DU QUÉBEC





pierre champagne

Tél.: 647-3434
de 9h à 11h

Deux semaines en une

Toutes les semaines de l'année sont une semaine de quelque chose. Il faudrait même avoir un calendrier pour ne pas les oublier.

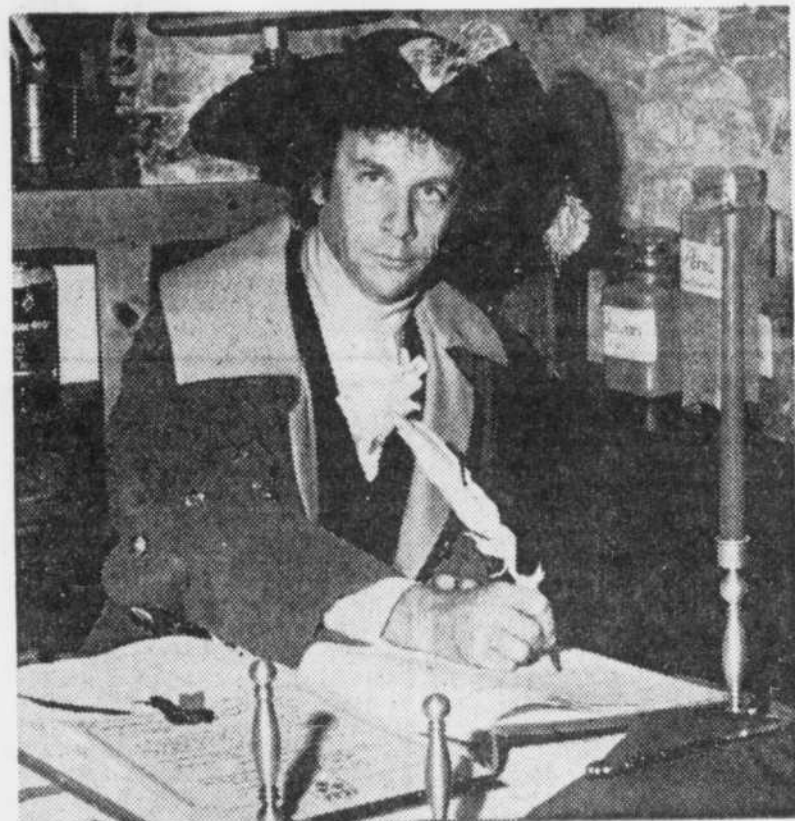
Mais la semaine prochaine, ça bat quatre as. La semaine prochaine est une semaine de quelque chose deux fois. C'est la semaine de la fibrose kystique (du 18 au 23) et c'est la semaine nationale Jeune Chambre (du 19 au 23).

Une multitude d'activités prendront place durant la semaine de la fibrose kystique dans le but de recueillir des fonds qui aideront à la

recherche. Par ailleurs la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français axera sa publicité durant toute la semaine sur le recrutement de nouveaux membres.

La semaine suivante, celle du 23 au 30 septembre, sera la semaine de la pomme colombienne. Les Chevaliers de Colomb, conseil 4246 de l'Ancienne-Lorette se sont donnés comme objectif de vendre 10,000 sacs de pommes durant cette semaine là. Les profits de cette vente seront versés à la Fondation Baden-Powell.

Bonne semaine à tous.



Jean FRENETTE



L'ange déchu

On a retrouvé l'ange qui était disparu la semaine dernière de la balustrade qui entoure le monument du cardinal Taschereau, place de l'Hôtel de ville. Il était tout simplement tombé par terre.

A moins que l'ange ait décidé de protester contre l'état lamentable du monument qu'il gardait et, puisqu'il ne parle pas, qu'il se soit fait choir. Résultat: le monument sera nettoyé.



Sainte-Foy ou Sainte-Sottise?

Non mais! Ce qu'il peut s'en commettre, des sottises, à Sainte-Foy. On se paye des automobiles, on se paye des voyages, on amène sa femme... Et moi, je paye des taxes qui n'en finissent pas de monter. Décidément, il n'y a rien de trop beau pour l'hôtel de ville.

Peut-être que si les fonctionnaires et les édiles de Sainte-Foy

voyageaient un peu moins, resteraient-il assez d'argent dans les coffres de la ville pour remettre en place la plaque qui a été détachée d'une pierre monumentale dans le parc que l'on retrouve au coin des rues Triquet et Sauvé.

Et, tant qu'à y être, il resterait encore peut-être assez d'argent pour acheter deux ampoules électriques que l'on pourrait visser dans la

lanterne qui devrait illuminer ce petit monument mais qui ne fonctionne plus depuis des temps immémoriaux.

Le directeur du service de l'urbanisme, M. Gilles E. Delisle, pourra, par la suite, faire un autre "rapport audio-visuel" aux membres du conseil comme il en a fait un lorsqu'il est revenu d'Espagne. Une belle petite soirée de diapos!

Un Surcouf de carnaval

Le "Surcouf" que vous croyez voir sur cette photo n'est nul autre que l'actuel directeur général du Carnaval de Québec, le populaire Jean Frenette. Métamorphosé par un costume de conseiller des années 1700, Jean fut intronisé vendredi dernier en tant que membre du Conseil souverain de la Nouvelle-France.

C'est lors de ce même dîner, au restaurant l'Hôtel de Place Royale,

que trois autres personnalités se sont vues elles aussi honorées du même titre de conseiller. Y figuraient le docteur Yves Morin, doyen de la faculté de médecine de l'université Laval; M. Gilles Morel, adjoint à la production à la Société Radio-Canada et M. Jacques Payette, chef de l'administration des programmes télé services français à la Société Radio-Canada et président de l'activité carnavalesque "La Relâche" commandité par le Hilton.

Des gens extra!

GILLES BOULET, recteur de l'université du Québec à Trois-Rivières a succédé, le 15 septembre, à M. ROBERT DESPRES à la présidence de l'université du Québec. M. BOULET originaire de Québec, a fait ses études supérieures à l'université Laval et à l'Institut catholique de Paris.

PIERRE VILLA ingénieur (à temps partiel) mais connu davantage pour l'émission "La ville à Pierre" qu'il anime sur les ondes de Télé-Capitale vient d'inaugurer, à Place Québec, un nouveau concept administratif sous le nom de "Polyburo". Il offre à toute petite entreprise un "siège social" de grand luxe à un prix économique. C'est une chose qui manquait dans la région.

Le chef de l'Union nationale RODRIGUE BIRON sera au Club Sherwood de Notre-Dame-des-Laurentides, demain le 15 septembre, à 20h30, pour rencontrer les unionistes de la région.

PHILIPS

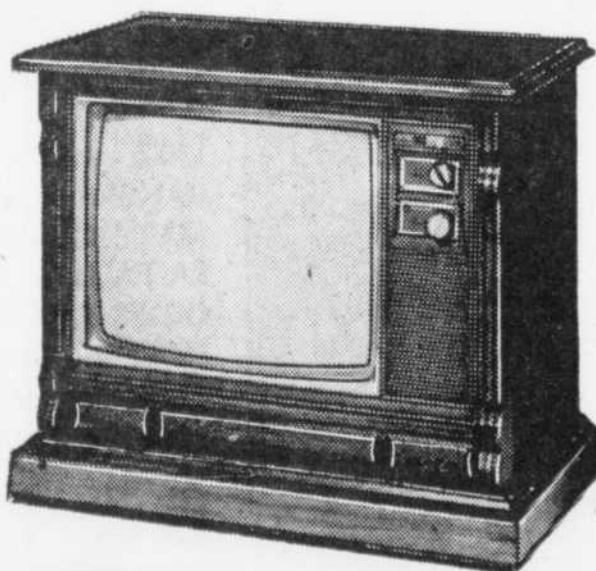
MAGNAVOX
MAGNAVOX
MAGNAVOX
MAGNAVOX
MAGNAVOX
MAGNAVOX

Quelque chose à voir...

TELECOULEUR 26"

Style méditerranéen compact incorporant cornières moulées et blancs sculptés à la base. Fini grain pacane. Le circuit d'accord précis automatique, bloquant en permanence les signaux de la station choisie, assure le réglage précis de l'image quelle que soit la chaîne choisie: U.H.F. ou V.H.F. (Posé sur roulettes dissimulées). Dimensions: 37 1/2" de longueur x 29 3/4" de hauteur x 21" de largeur.

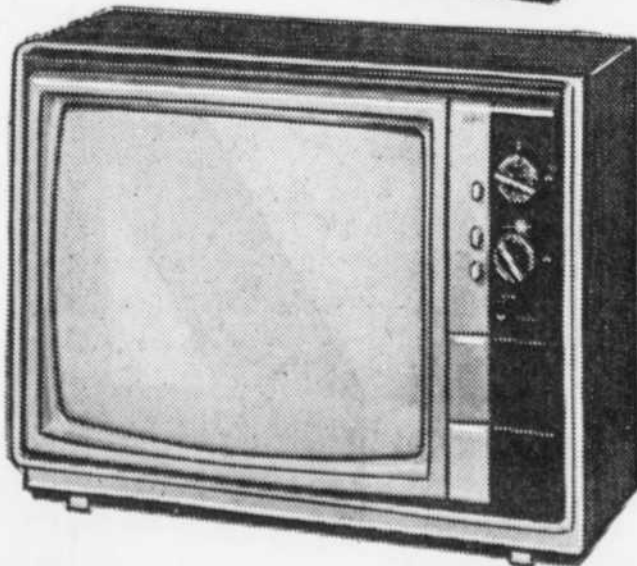
Rég. 955.00
Spécial **\$859**



TELECOULEUR 20"

Un coffre profilé fini noyer. Châssis super 20, élément solide, transistorisé à 100%. Ses caractéristiques comprennent un tube-image axé de précision, un accord précis automatique, un réglage de couleurs automatique à bouton unique et une commande à curseur pour le volume. Dimensions: 24" de longueur x 17" de hauteur x 19" de largeur.

Rég. 599.00
Spécial **\$559**



R. 865, Place Laurier 2e.

Daquet
PLACE LAURIER SEULEMENT

VENTE **2" x 3" x 8' long**
(1 3/8" x 2 1/16")

65¢
DU MORCEAU
1re qualité



IMITATION BOIS ROND
(LOG CABIN)
REDWOOD CLAIR
1 1/4" x 6"
SPECIAL **\$595⁰⁰** PMP

CEDRE CANADIEN
8' LONG
6" x 6" **\$1³⁰**
piéd linéaire

PIN NOUEUX
EMBOUV. 1/2" x 4"
BLANCHI DES 2 COTES **\$550⁰⁰** PMP

PIN NOUEUX
EMBOUV. 3/4" x 5"
BLANCHI
DES 2 COTES **\$695⁰⁰** PMP

CEDRE CANADIEN
(DE L'EST) EMBOUV.
3/4" x 3" 3/4" x 4"
EN 8' **\$495⁰⁰** EN 8' **\$495⁰⁰**
LONG LONG

DECLIN
PIN NOUEUX FIGURE
3/4" x 8" **\$395⁰⁰** PMP

CANAC MARQUIS

25, RUE MARIE-DE-L'INCARNATION
CHARGES
VISA **687-3620**

CARREFOUR CHARLESBOURG
800, BOUL. HENRI-DUPRÉ
628-8581

niveau

1

PLACE
LAURIER

Daquet

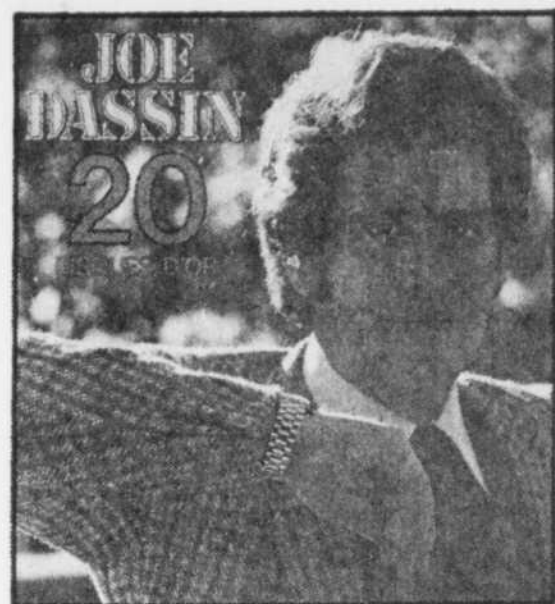
niveau

1

PLACE
LAURIER

11^e Foire du disque

Disques populaires, blues, classiques et cassettes 8 pistes
à prix exceptionnels jusqu'au samedi 23 septembre

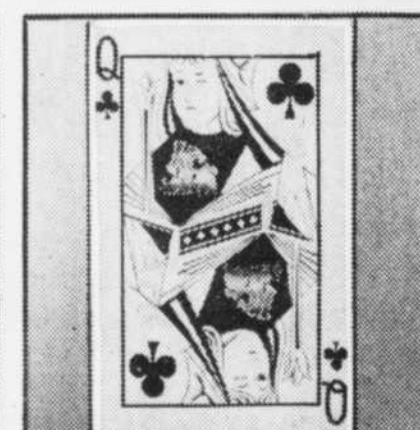
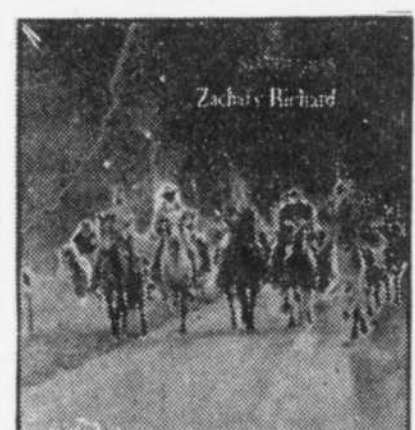
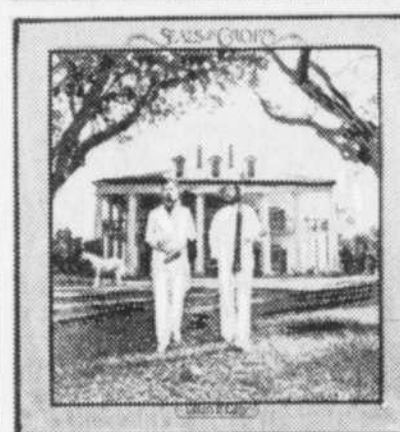
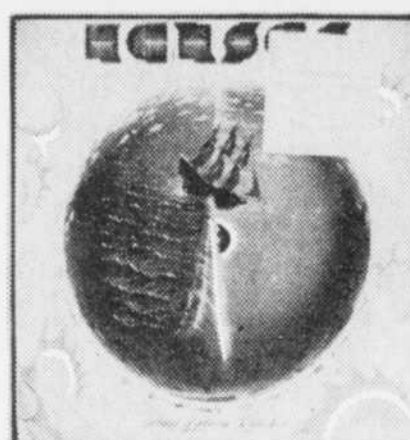
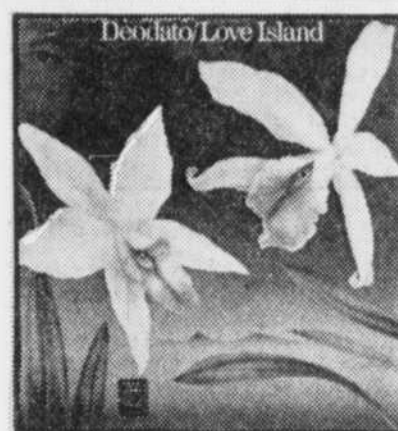


JOE DASSIN - 20 disques d'or

• Le café des trois colombes • Il était une fois nous deux •
Les plus belles années de ma vie • Le jardin du Luxembourg
• Et si tu n'existais pas • Le chemin de papa • L'Amérique
• Siffler sur la colline • Elle était Oh

4⁹⁹

Spécial



Disques WARNER BROS.

QUEEN - News of the world: Spread your wings, It's late

EAGLES - Hotel California

GARY WRIGHT - Touch and gone: Stay away, Night ride

DEODATO - Love island: Tahiti hut, Chariot of the gods

QUEEN - A day at the races: somebody to love, You and I

SHAUN CASSIDY - Born late: Teen dream, Hey Deanie

PETER GABRIEL - On the air, Mother of violence, Indigo

ROY BUCHANAN - You're not alone: Turn to stone

URIAH HEPP - Innocent victim: Free me, Flyin' high

GENESIS - And then there were three

THE ROLLING STONES - Some girls

SEALS AND CROFTS - Takin' it easy: One more time

Disques COLUMBIA

LAKE - Welcome to the West, Angel in disguise

KANSAS - Point of no return: Dust in the wind

MARIE CLAIRE SEGUIN - Chanson d'amour pudique, 1er jour

RAFFAELLA - Black cat, Tango, Tanti auguri, Luca

GILLES RIVARD - Quelle belle vie: Chanter danser

FIORI SEGUIN - Deux cents nuits à l'heure: Illusion

ZACHARY RICHARD - Mardi Gras: Ma Louisiana

BRUCE COCKBURN - Further Adventures: Rainfall

KC AND THE SUNSHINE BAND - Do it good, Queen of clubs

JOE DASSIN - Les femmes de ma vie: Maria, Petit ballon

Spécial

5⁵⁵

ch.

Spécial

4⁹⁹

ch.

Disponibles en cartouches 8 pistes et mini-cassettes.